COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°61 (N°143) – 1,50 € **7 JUIN 2016**

GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Les confédérations CGT et FO, la FSU ont décidé d'une manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat du projet de loi El Khomry.
Pour arracher le retrait de la loi, la responsabilité des organisations est d'appeler à une manifestation nationale, le 14 juin, à Paris, à l'Assemblée nationale !

La loi El Khomri - la destruction du code du travail – adoptée, sans vote (art.49-3, en 1ère lecture) avec la complicité de la majorité de députés PS et PCF élue en 2012

Est-il encore possible d'éviter la dure défaite annoncée pour le prolétariat sans contraindre les dirigeants des confédérations CGT et FO, de la FSU, de l'UNEF à appeler les travailleurs et la jeunesse à manifester massivement à l'Assemblée nationale pour : « À bas la loi El Khomri » ! ?

Comme le rapporte, avec ses mots, la presse, *« depuis lundi 30, une évolution notable s'est produite à la CGT : Philippe Martinez ne fait plus du retrait du projet de loi un préalable. » (Le Monde)*
Il faut être lucide, les dirigeants de la CGT, et avec eux ceux de FO et de la FSU, affichent désormais ouvertement et sans ambigüité leur trahison pour faire passer la loi El Khomry : *« Si le gouvernement, demain, dit : on discute, il n'y a plus de grève. Que chacun prenne ses responsabilités »* (P. Martinez). Et aussi : *« Il n'est pas question de bloquer l'Euro… »* ! Si le gouvernement aboutit à l'adoption définitive de cette loi, les dirigeants des confédérations CGT et FO, ceux de la FSU, porteront une responsabilité majeure. Notre responsabilité est de faire ce qu'il est possible de faire, comme les militants enseignants, qui, avec la tendance Front unique, ont combattu au Conseil national de la FSU et ont proposé la motion suivante, le 25 mai :
« Pour imposer le retrait pur et simple de la loi Travail, le Cdfn de la FSU s'adresse aux directions de la CGT, de FO et de l'UNEF pour que la manifestation nationale du 14 juin soit convoquée à l'Assemblée nationale, où siège une majorité de députés PS/PCF élus en 2012 pour en finir avec la politique de Sarkozy-Fillon » (*Résultat du vote : Pour : 4; contre : 60; abstention : 11; refus de vote : 18).*

Les possibilités de défaire le gouvernement de plus en plus compromises

Le 10 mai, par le coup de force du recours à l'article 49-3, Valls a fait un pas important dans le sens de l'adoption de la loi El Khomri dite « loi travail ». Sans doute, le recours à l'article 49-3 manifestait le fait qu'il ne pouvait le faire par le jeu ordinaire du débat parlementaire. Mais cela ne change rien au fond. Valls a eu recours au 49-3 parce qu'il jugeait qu'il avait les moyens politiques de le faire. Au sein même de l'Assemblée, la grande majorité des députés PS, y compris les partisans d'Aubry, avaient indiqué leur disposition à se coucher devant le gouvernement. Quant aux « frondeurs » ou prétendus tels, ils se sont livrés à la comédie de la menace de « motion de censure de gauche » – dont ils n'avaient du reste pas les moyens.
Au point où l'on en était, la seule véritable menace pour Valls eût été que la majorité de députés PS-PCF se dresse

… / …

Sommaire :

- ÉDITORIAL P.1
- INTERVENTION AU CONGRÈS DU SNUIPP LE 7 JUIN 2016, À RODEZ P.12
- 51E CONGRÈS DE LA CGT P.13
- LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT CPS P.21
- BRÉSIL P.25
- GRANDE-BRETAGNE P.27

contre le gouvernement, se déclare souveraine, au nom du vote du prolétariat et de la jeunesse pour chasser Sarkozy de 2012,et au nom de ce même vote, annonce le rejet de la loi et, au-delà, dépose le gouvernement Hollande-Valls-Macron.

Mais cette menace n'a jamais existé. Depuis maintenant 4 ans, la majorité PS-PCF s'est toujours servilement soumise au gouvernement dirigé par Ayrault puis par Valls. Elle a encaissé sans broncher ou presque toutes les conséquences de cette servilité, les désastres électoraux qui s'en sont suivis pour le PS, lui-même au bord de la liquidation.

Il est certain que la majorité PS-PCF n'aurait pu s'opposer au gouvernement que si elle avait été elle-même soumise à la contrainte du mouvement des masses, au rassemblement par centaines de milliers des travailleurs et des jeunes assiégeant l'Assemblée nationale pour imposer le retrait.

S'agissant de la disponibilité des masses, il est hors de doute que cette possibilité était ouverte. Mais les appareils syndicaux se sont dressés contre cette perspective avec acharnement, bien épaulés en cela par les groupes dits « d'extrême-gauche » - POI, POID, NPA, LO – qui, comme en 2003, auront été des auxiliaires d'une importance non négligeable pour les appareils syndicaux.

C'est le combat qui a été mené à la mesure de leurs moyens par les militants révolutionnaires regroupés autour du bulletin *Combattre pour le Socialisme*, notamment dans le cadre du courant Front unique à l'intérieur de la FSU. En témoigne par exemple la motion présentée par son représentant au Bureau national de la FSU – motion repoussée par la direction syndicale et les diverses composantes d'« extrême-gauche » :

« Le BDFN affirme qu'il ne saurait y avoir de discussion avec le gouvernement tant que son projet de loi Travail ne sera pas retiré.

Il exige donc clairement le retrait pur et simple de ce projet qui n'est ni amendable, ni négociable.

Il s'adresse aux directions de la CGT, de FO et de l'UNEF pour appeler en commun à une manifestation nationale et centrale à Paris, à l'Assemblée nationale, pour imposer à la majorité PS-PCF, le retrait pur et simple du projet de loi Travail. »

Le fait que les appareils syndicaux unis se soient ainsi dressés contre cette perspective place la classe ouvrière dans une situation redoutable avec des possibilités amoindries d'éviter une défaite terrible. En dehors du surgissement de la spontanéité ouvrière dans tel ou tel secteur - surgissement rendu d'autant plus improbable que pèse désormais sur tous les secteurs l'entreprise de laminage des potentialités qui existaient sur la loi El Khomri -, la défaite est probable. *CPS* a suffisamment insisté sur ce que signifiait cette loi El Khomri du point de vue du rapport entre les classes pour ne pas sous-estimer les conséquences qu'entraînerait une telle défaite.

Établir sur la base de l'étude rigoureuse des faits où sont les responsabilités de la périlleuse situation dans laquelle se trouve le prolétariat, faire partager cette compréhension à une frange même réduite de celui-ci pour qu'elle soit mieux armée dans les combats à venir, tel est le but présent de *Combattre pour le Socialisme*. C'est la seule façon de limiter les conséquences de la situation critique dans laquelle se trouvent le prolétariat et la jeunesse. Qui est responsable ? Où se situent les obstacles à balayer pour en finir avec la spirale des victoires de la bourgeoisie et de son gouvernement ? C'est à ces questions que vise à répondre cet éditorial.

Ce n'est que contraints et forcés que les appareils syndicaux se sont prononcés pour le retrait

Il faut le rappeler : la position initiale des directions des organisations syndicales – en tout cas de la CGT et de la FSU – n'était en rien le retrait du projet de loi El Khomri. Bien au contraire à travers la prise de position commune avec la CFDT du 23 février, c'était une offre de service au gouvernement pour *« travailler... sur les autres articles du projet* [autre que l'article instaurant un barème maximum d'indemnité au salarié pour licenciement abusif] *»,* c'était l'affirmation par ces directions selon laquelle elles se déclaraient *« disponibles pour engager le dialogue permettant le développement de l'emploi... «* (voir *CPS* n° 60 page 2).

Dix jours après la déclaration du 23 février, CGT, FO, FSU, UNEF se prononcent cependant pour le retrait du projet de loi. Ils le font sous la pression des masses. Celle-ci se manifeste en particulier par la prise de position de plusieurs organisations de jeunesse dès le 25 février, confirmant celle de l'UNEF du 19 (voir plus bas). Le 29, l'UNEF, l'UNL, la FIDL, le MJS, la JC se prononceront en effet pour le retrait du projet de loi et la rupture de toute négociation. Dans de nombreux syndicats CGT et FO, des prises de position violemment hostiles au communiqué CGT-CFDT-FSU-UNEF du 23 et pour le retrait du projet de loi se font entendre. Pour garder le contrôle de la situation, les dirigeants CGT, FO, inquiets comme le gouvernement d'une possible irruption de la jeunesse, ont ajusté leur position. Mais ils ont mis en place un dispositif pare-feu. La perspective ouverte était celle d'une grève interprofessionnelle et d'une journée de manifestations le… 31 mars. La « tactique » était claire : isoler un mouvement possible de la part de la jeunesse étudiante, la laisser s'épuiser dans de multiples actions sans perspectives.

D'ailleurs, en même temps que les travailleurs et les jeunes imposaient aux directions syndicales une prise de position formelle pour le retrait, jamais ils ne purent leur imposer la rupture avec le gouvernement. Immédiatement après le 3 mars, les dirigeants syndicaux étaient dans le bureau du ministre se prêtant en réalité au jeu de l'« amélioration » du projet de loi, permettant au gouvernement de déclarer, qu'après tout, tout le monde était pour une réforme du Code du travail, ce que faisait particulièrement la direction de la CGT avec ce « mot d'ordre » qui était une main tendue en permanence au gouvernement : le *« Code du travail du XXI^e^ siècle »*.

On a beaucoup comparé ce qui se passait sur la loi El Khomri à la mobilisation, il y a dix ans, sur le CPE. Remarquons-le : les dirigeants syndicaux n'évoquent le CPE que pour insister sur une circonstance tout à fait exceptionnelle dans l'histoire de la lutte des classes, à

savoir : le décret CPE a été abrogé alors même que la loi dont il était partie prenante avait déjà été adoptée (laquelle loi « LEC » était restée en vigueur dans ses autres aspects, rappelons-le). En insistant sur cette circonstance particulière et quasiment unique, le but poursuivi par les dirigeants syndicaux était limpide. Il s'agissait de faire croire aux travailleurs et aux jeunes que l'adoption (par le vote ou par le coup du 49-3) à l'Assemblée nationale était une péripétie de peu d'importance, et par conséquent la mobilisation en direction de l'Assemblée pour l'empêcher hors de propos. Dans une interview au journal *La Montagne* du 4 mai, le secrétaire de l'UD-CGT du Puy-de-Dôme exprime clairement ce point de vue : *« Si le texte devait survivre à son passage à l'Assemblée nationale, il faudrait mobiliser le Sénat ».*

Ne rien faire pour imposer à la majorité PS-PCF de rejeter le texte et... s'en remettre à la majorité LR du Sénat : voilà ce qui est proposé !

A vrai dire, si l'on veut faire une comparaison sérieuse, il faut insister sur une différence essentielle. En 2006, les dirigeants syndicaux avaient refusé toute discussion avec le gouvernement tant que le décret CPE subsistait. En 2016, cette rupture n'a jamais eu lieu. Bien au contraire tous les communiqués syndicaux rappellent la disponibilité des appareils syndicaux à discuter. Si la profondeur de la mobilisation, en particulier dans la jeunesse, a été largement plus faible en 2016 qu'en 2006, cette différence ne joue pas peu. C'est particulièrement vrai dans la jeunesse. A cet égard, le revirement de la direction de l'UNEF a été de première importance.

La direction de l'UNEF immédiatement congratulée par les appareils syndicaux renie ses positions antérieures

La prise de position de la direction de l'UNEF du 19 février en écho à l'indignation suscitée dans la jeunesse par la loi El Khomri n'avait pas été pour rien dans le revirement des appareils CGT et FSU, les conduisant à se prononcer pour le retrait du projet de loi. Même si dès le départ la direction de l'UNEF dit tout et son contraire, puisque quelques jours plus tard, le 23, elle est cosignataire avec la CFDT, la CGT et la FSU de la déclaration faisant état de la *« disponibilité au dialogue »* avec le gouvernement.

Il n'empêche : le 19 février, la direction de l'UNEF annonce qu'elle ne discutera de rien avec le gouvernement tant que le projet de loi El Khomri n'aura pas été retiré. Rappelons-en les termes : *« L'UNEF exige le retrait du projet de la loi El Khomri. C'est un* ***préalable avant toute discussion sur les véritables attentes de la jeunesse*** ».

Si les mots ont un sens, cela signifie : « Nous ne discuterons pas tant que le projet de loi n'est pas retiré ».

C'est donc en contradiction totale avec cette déclaration que le 11 mars, l'UNEF, ainsi que l'UNL, et la FIDL, les organisations lycéennes, se rendent à l'invitation de Valls. Le 11 mars, c'est 48 heures après la mobilisation du 9 mars marquée par une forte présence de la jeunesse étudiante et lycéenne et par de nombreux syndicats CGT et FO. Le 9 mars, jour préalablement prévu pour la présentation du projet au conseil des ministres, était appelé comme un simple rassemblement place de la République, à Paris. Sous la pression, il s'est transformé en manifestation jusqu'à Nation. Certes, à ce moment-là les assemblées générales étudiantes connaissent une participation limitée. Néanmoins, dans un certain nombre d'universités (Lille, Paris 8, Montpellier, Rennes 2), elles rassemblent plusieurs centaines d'étudiants et l'on se souvient qu'en 2006, à quelques exceptions près, les AG étudiantes connaissaient aussi au début du mouvement une participation limitée.

Trois semaines plus tard, il y aura sans doute le 31 mars deux à trois fois plus de monde que le 9 mars, mais la mobilisation de la jeunesse sera moindre et essentiellement lycéenne. Pour l'essentiel, les étudiants resteront en dehors de la manifestation et il n'y aura pas grève sauf exception.

La réception de l'UNEF par Valls a joué pleinement son rôle. En rentrant dans la concertation et en commençant à y faire ses « propositions », la direction de l'UNEF annonce publiquement que l'affrontement avec le gouvernement n'est pas à l'ordre du jour. Elle coupe net l'élan d'une possible mobilisation étudiante. Un peu plus tard, le reflux se manifestera aussi dans la jeunesse lycéenne, par ailleurs matraquée avec la dernière brutalité par la police de Valls, pour lequel la concertation et la matraque sont les deux versants de la même politique. Et le gouvernement sait parfaitement que pour une large part l'issue du combat tient à la capacité à faire rentrer la jeunesse dans le rang.

Il n'y a que le premier pas qui coûte. De la concertation à l'apologie du gouvernement, il n'y a pas loin. Le 6 avril, Valls reçoit à nouveau l'UNEF. Il annoncera le 11 avril des « mesures en faveur des jeunes ». Martinet se déboutonne : il se livre à une véritable apologie des mesures annoncées : *« Ce sont des mesures qui répondent aux préoccupations de la jeunesse ».* Quant à la loi El Khomri, il n'en est pour ainsi dire plus question. Martinet indique que *« L'UNEF demeure solidaire de la mobilisation des salariés... »* On ne saurait mieux dire que la jeunesse n'est pas concernée. Ce n'est plus qu'affaire de « solidarité ». Reste à envelopper tout cela de la ritournelle habituelle sur le fait que *« la lutte paie »,* régulièrement entonnée par les bureaucrates pour couvrir la trahison.

Quelles mesures a annoncées Valls ? C'est à peine si elles méritent d'être énoncées. Car un mois après, il n'est pas un jeune qui s'en souvienne : promesses de maintien des bourses quelques mois après le diplôme, extension du « droit » au « revenu universel » pour les jeunes chômeurs - la mendicité universelle -, renchérissement des cotisations sociales sur les CDD. Le gouvernement mettra moins de temps lui-même que les jeunes pour les oublier. Déjà la surcotisation des CDD est passée à la trappe. Tout ce qui coûterait un sou de plus aux patrons suivra le même chemin. Par contre, le gouvernement se saisira immédiatement du point d'appui que constitue la reprise de la concertation pour décider une violente mesure contre le droit aux études : l'instauration désormais légale - un décret sera publié à cet effet avec mise en œuvre dès la rentrée 2016 - de la sélection au terme de la première année de master pour 40% d'entre eux, et l'ouverture de 4

mois de concertation, dont l'objectif ne peut être que la généralisation de ladite sélection.
Les appareils syndicaux CGT, FSU, FO, à l'initiative desquels selon toute probabilité la direction de l'UNEF a repris sa collaboration avec le gouvernement, se sont immédiatement félicités de la prétendue « victoire » obtenue par l'UNEF dans leur communiqué du 14 avril.
« Le gouvernement a présenté le 11 avril dernier, des mesures importantes en faveur des jeunes (Aide à la Recherche du Premier Emploi, surcotisation des CDD, amélioration de la rémunération des apprentis, revalorisation des bourses, prolongation du droit aux bourses, création de places en BTS…). Pour les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL ces annonces sont le fruit des fortes mobilisations des jeunes, à l'appel des organisations lycéennes et étudiantes au côté des salariés. Elles répondent aux revendications portées de longue date par les organisations de jeunesse. Les organisations seront particulièrement vigilantes sur la mise en œuvre de ces mesures pour améliorer la formation et l'insertion à l'emploi des jeunes.
Pour autant, le désaccord sur le projet de loi reste entier. Et le 9 avril a permis à des milliers de personnes de toutes catégories sociales n'ayant pu se mobiliser jusqu'ici de s'inscrire dans le mouvement. L'opinion publique soutient cette mobilisation et de nombreuses initiatives se multiplient au niveau local. Le gouvernement doit poursuivre dans la voie du dialogue amorcé avec les organisations de jeunesse. Il doit aussi écouter les organisations de jeunesse et de salariés qui restent toujours opposées à la loi Travail. »
Certes, un « désaccord » subsiste. Mais on le voit, l'essentiel est ailleurs : dans « les mesures importantes en faveur des jeunes ». Au point que le communiqué peut inviter le gouvernement à « poursuivre dans la voie du dialogue amorcé avec les organisations de jeunesse ».
Le ton, comme le fond, c'est celui de la soumission au gouvernement. Le « dispositif d'action » pour citer le langage des appareils syndicaux sera à la mesure de cette soumission.
Disloquer la force qui avait commencé à se rassembler le 9 mars, protéger le gouvernement en éloignant cette force de « là où cela se décide », du siège du pouvoir, de l'Assemblée nationale lorsque celle-ci sera saisie du projet de loi : tel est l'objectif des journées d'action à répétition que convoquent les appareils syndicaux.

Les appareils syndicaux multiplient les journées d'action, les communiqués syndicaux enterrent le mot d'ordre de retrait du projet de loi

La tactique des « journées d'action » à répétition a fait ses preuves en particulier en 2010 sur la contre-réforme des retraites Sarkozy-Fillon : une bonne dizaine de journées d'action, les travailleurs étant régulièrement invités à faire le tour de leur ville jusqu'à épuisement... des manifestants. Le nombre de manifestants (il y a eu parfois plus d'un million de manifestants) ne changeait rien à l'affaire. Le gouvernement Sarkozy-Fillon savait bien que ces promenades inoffensives ne le menaçaient en rien.
C'est exactement le même dispositif que les appareils syndicaux ont mis en place sur la loi El Khomri. Dès le 9 mars, les appareils surent que la loi ne pouvait passer sans que la classe ouvrière et la jeunesse ne tentent de s'y opposer. C'est contre leur volonté que les simples rassemblements qu'ils avaient prévus se sont transformés en manifestations. Laissant la jeunesse isolée - et par conséquent immédiatement soumise à une répression d'une rare violence (universités investies par la police, lycéens bastonnés à la porte de leur établissement comme au lycée Bergson) -, ils attendirent le 31 mars pour convoquer la journée d'action suivante. Numériquement, le 31 mars, avec 1 million de manifestants, a constitué le sommet de la participation (malgré tout beaucoup moins que sur le CPE, où 3 millions de manifestants furent réunis au moment le plus fort). Mais politiquement, le 31 mars marque déjà une reprise en main par les appareils. La jeunesse est déjà largement moins présente. Le 9 avril (un samedi pour *« ne pas avoir à appeler à la grève »* déclare Bernadette Groison, la secrétaire générale de la FSU !), la manifestation « familiale » marque un net reflux.
En même temps, la déclaration de l'intersyndicale du 14 avril n'évoque plus qu'incidemment le retrait de la loi El Khomri. L'accent est mis à la fois sur les prétendues *« avancées dans la jeunesse »* et sur la demande de réouverture du dialogue social pour discuter avec le gouvernement des généralités sous lesquelles les appareils ont coutume d'enterrer toute exigence précise des masses : *« Les organisations syndicales dénoncent l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet de loi Travail. Il doit les recevoir et entendre les revendications des salariés : emploi, salaires et pensions, temps de travail, protection sociale, garanties collectives, conditions de travail, égalité professionnelle femme/homme, santé au travail, médecine du travail, formation permettant des créations d'emplois stables et de qualité, droits et libertés syndicales… des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain. «*
Le 28 avril, il y aura deux à trois fois moins de manifestants que le 31 mars. La lassitude des journées d'action intervient plus vite qu'en 2010, plus vite qu'en 2003, précisément parce qu'il y a eu l'expérience de 2003 et de 2010. C'est ce que confirmeront encore les journées d'action du 3 mai, du 12 mai, du 17 mai à chaque fois moins de manifestants et davantage de provocations et de violences policières.
C'est la politique des appareils syndicaux, le discrédit qu'elle entraîne qui va permettre l'apparition du mouvement Nuit debout au soir du 31 mars. Il suscite l'émerveillement de nombre de groupes dits d'« extrême-gauche » et, ce qui aurait dû interroger ces derniers, bénéficie d'une incroyable promotion des médias aux ordres de la bourgeoisie. Malgré son caractère violemment hostile aux organisations - il est interdit d'y intervenir en faisant état de son appartenance politique ! -, les appareils dirigeants vont très vite comprendre qu'il n'y a rien à en redouter. Mieux même, ils voient qu'il pourrait leur être utile puisque dressé contre les organisations : il est du même coup dressé contre le combat pour le Front unique des organisations ouvrières pour défaire le gouvernement. Et c'est ainsi que très vite, notamment en banlieue, c'est

l'appareil du PCF et de la CGT qui va être à l'initiative des – maigres – rassemblements étiquetés Nuit debout.

L'objectif des initiateurs de Nuit debout : faire disparaître la revendication de retrait du projet de loi El Khomri

Qu'un certain nombre de jeunes sincèrement à la recherche d'un cadre leur permettant de combattre pour défaire le gouvernement se soit retrouvés dans les assemblées Nuit debout ne fait aucun doute. Cela n'en rend que plus indispensable une appréciation claire et nette dudit mouvement. Il faut d'abord démonter une mystification. Nuit debout aurait inventé une nouvelle forme de « démocratie », une démocratie « directe », « horizontale », etc. *« Personne ne peut parler au nom de Nuit debout. A Nuit debout, il n'y a pas de représentants »* déclare le cofondateur de SUD, Aguiton. C'est une tromperie qui d'ailleurs a déjà servi ailleurs. On a vu cela avec Grillo et son Mouvement 5 étoiles où la « démocratie horizontale » était la feuille de vigne du pouvoir absolu de Grillo lui-même ; avec Iglesias, qui fait périodiquement le ménage dans Podemos. A l'opposé de la démocratie ouvrière par laquelle la classe ouvrière depuis l'expérience de la Commune de Paris désigne ses représentants élus, mandatés et révocables à chaque instant, la « démocratie horizontale » permet à des petits-bourgeois n'ayant de compte à rendre à personne de parler « au nom » de tous.

Parler de « petits-bourgeois » à propos de ces porte-parole auto-désignés, ce n'est jamais que dire d'eux ce qu'ils en disent eux-mêmes. Car d'emblée le mouvement se définit lui-même comme non-prolétarien, interclassiste par la bouche de Ruffin, le réalisateur du film « Merci patron ». Dans *Le Monde* du 7 avril qui consacre deux pleines pages à Nuit debout, on peut lire :

« Comme dans son documentaire, il arbore un tee-shirt « I love Bernard » (Arnault) – il s'agit du magnat de l'industrie du luxe ». On aurait tort de croire qu'il l'arbore par dérision comme l'explique la suite : *« Le but de son film est de sortir de l'entre-soi* ***et de rencontrer d'autres classes sociales ».***

Suit un développement sur le fait qu'il s'agit de réaliser *« la jonction de la petite bourgeoisie que j'incarne et des classes populaires ».*

Autre théoricien et porte-parole de Nuit debout, l'économiste et « philosophe » Lordon. Il déclare à République : *« Nous ne revendiquons rien ». « Revendiquer, c'est déjà se soumettre ».* Il dira plus tard : *« J'aurais plutôt dû dire : Nous revendiquons tout ».* C'est la même chose. Dans tous les cas, tout comme les appareils syndicaux mais avec un autre habillage, le but est le même : faire disparaître la revendication concrète, précise : retrait du projet de loi El Komri !

Comme il s'agit de *« rencontrer d'autres classes sociales »,* tout le monde y va de son petit tour place de la République. Mélenchon y demande *« à être récupéré »*(sic)*,* Varoufakis, l'ancien ministre de Tsipras engagé aujourd'hui en Grande-Bretagne pour convaincre le prolétariat britannique de voter Non au Brexit comme le demande Cameron (voir notre article dans ce numéro) y est reçu triomphalement. Le philosophe archi-réactionnaire et admirateur de Netanyaou Finkielkraut, celui qui demande que soient poursuivis et jetés en prison les antisionistes s'y risque lui-même. Et si finalement, il est jeté dehors par quelques jeunes, c'est bien malgré les initiateurs de Nuit debout.

Les chefs – car il y a des chefs – de Nuit debout auront joué leur rôle dans la dislocation du mouvement pour le retrait du projet de loi. Mais à vrai dire, ils n'ont que l'existence que leur donnent les médias aux ordres et les appareils syndicaux eux-mêmes. En réalité, dans la seconde quinzaine d'avril, les choses se jouent ailleurs. Elles se jouent en particulier au congrès de la CGT.

Le congrès CGT quelques jours avant l'ouverture de la discussion à l'Assemblée nationale

Un article complet est consacré dans ce numéro de *CPS* au congrès CGT. On ne peut qu'y renvoyer le lecteur. Il y trouve les développements nécessaires sur cinq aspects essentiels :

- Situé une dizaine de jours avant l'ouverture de la discussion parlementaire, il avait une responsabilité essentielle : ouvrir la voie de l'affrontement avec le gouvernement, proposer que se réalise le front unique des organisations syndicales pour interdire à la majorité PS-PCF de voter la loi El Khomri. Toute la politique de l'appareil dirigeant s'est dressée contre cette perspective ;
- Jamais la politique de l'appareil n'a été aussi peu approuvée par les délégués, comme le montre le résultat du vote sur le rapport d'activité. La possibilité existait donc pour une organisation véritablement révolutionnaire ayant les moyens d'y intervenir de mener cette bataille ;
- Les organisations dites d'extrême-gauche ont pleinement joué leur rôle pour conforter l'appareil dirigeant et Martinez. En menant la bataille sur le terrain de la « grève reconductible », elles ont activement évacué la vraie question, celle de l'affrontement avec le pouvoir. Elles ont interdit conjointement avec l'appareil que celle-ci soit posée dans le congrès à travers la perspective de la manifestation centrale ;
- La seule position notable dans ce sens était celle prise par le syndicat CGT Goodyear, syndicat ouvrier, qui avait déclaré avant le congrès : *« Si nous* [congrès CGT] *le décidons, dans les conditions actuelles nous sommes capables d'organiser à Paris le 28 avril une manifestation unitaire de plus d'un million de personnes pour arracher le retrait de la loi travail. »*

Les représentants de ce syndicat ont été interdits de parole dans le congrès.

- Ainsi le congrès a marqué une étape décisive dans le sens d'interdire aux travailleurs d'affronter le gouvernement.

« Grève reconductible », « grève générale » ?

La discussion sur la « grève reconductible », la « grève générale » et le mot d'ordre de manifestation centrale à l'Assemblée nationale ne peut être véritablement saisie que par un retour sur les grands événements de la lutte des classes depuis une vingtaine d'années, exactement depuis 1995.

En 1995, Juppé annonce son plan d'étatisation de la Sécurité sociale, qui vient s'ajouter au « contrat de plan » SNCF et à la liquidation du code des pensions dans la Fonction publique. Mais il est confronté à l'irruption de la spontanéité ouvrière qui déborde le dispositif des appareils syndicaux. Il est nécessaire de rappeler le bilan que tirait Stéphane Just dans *Combattre pour le Socialisme* du 20 janvier 1996 :

« Les appareils syndicaux et en particulier celui de la CGT ont fait preuve d'un art consommé de la trahison (...) Formellement, ce sont eux qui ont appelé à une grève de 24 heures le 24 novembre. Mais les travailleurs de la SNCF ont fait de cette grève de 24 heures le point de départ d'un mouvement qui s'est terminé le 16 décembre. Ils lui ont donné un tout autre caractère que celui que voulaient donner les appareils syndicaux, à savoir les sempiternelles grèves de 24 heures sans issue ni résultat sinon de fatiguer les travailleurs (...) Les appareils syndicaux ont surtout veillé à ce que la grève ne s'organise pas, ne se centralise pas, ne constitue pas de la base au sommet, de direction. Surtout pas de comités de grève élus en Assemblée Générale dont les membres sont révocables, désignent leurs représentants à des comités de grève d'entreprise, de corporations jusqu'au comité central national de grève, comités auxquels les responsables syndicaux auraient été intégrés à tous les niveaux. A cette véritable démocratie, ils ont substitué une sorte de « démocratie » en miettes : chaque Assemblée Générale décidant dans son coin, sans liaison avec l'ensemble, soi-disant souverainement, de la poursuite ou non de la grève. »

Arrivé ici de son développement, Stéphane Just explique le caractère fondamentalement, réactionnaire, dislocateur du mot d'ordre de « grève reconductible » :

« Les dirigeants syndicaux ont trouvé une merveilleuse formule : grève renouvelable chaque jour ». Comme si une grève dont l'objectif est d'imposer le retrait du plan Juppé pouvait être découpée en tranches journalières comme du saucisson ? Une grève ayant un tel objectif ne peut être que : « jusqu'à satisfaction ». Formuler : « grève renouvelable chaque jour, c'est admettre a priori que le combat puisse s'arrêter sans que l'objectif soit atteint, c'est introduire l'arrêt du combat, c'est s'orienter dès le début sur le renoncement (...) La grève qui vient d'avoir lieu n'était pas une addition de grèves mais un combat engagé contre le pouvoir centralisé de l'État, du pouvoir, du gouvernement. Pour vaincre, il lui fallait se centraliser, s'organiser, avoir une direction à tous les niveaux jusqu'au niveau national. Que dirait-on de généraux d'une armée en campagne contre un puissant adversaire centralisé, disposant d'un état-major qui expliquerait que chaque bataillon de cette armée doit décider, sans coordination avec les autres, toutes les 24 heures, s'il combat ou non ? Que ce sont des traîtres. »

En 2003, la situation se reproduit. Confrontés à la nouvelle offensive du gouvernement Chirac- Raffarin contre le code des pensions, les fonctionnaires débordent le dispositif des journées d'action. Des centaines et des centaines d'établissements scolaires, de centres des impôts, et d'autres catégories de fonctionnaires se mettent en grève. Là encore, la forme que prend la trahison des bureaucrates syndicaux, c'est l'invitation à la « grève reconductible ». « Décidez comme vous le voulez, établissement par établissement ! Ce sont les travailleurs qui décident ! » Tel est le nouveau langage de la trahison. L'appareil syndical a compris que cette pseudo-liberté laissée aux travailleurs entreprise par entreprise est somme toute aussi efficace pour briser le mouvement que l'injonction à reprendre le travail telle qu'ils y ont eu recours dans le passé. D'ailleurs, dans de nombreuses assemblées générales, les travailleurs ne sont pas dupes. C'est par dizaines que sont adoptées les prises de position d'assemblées générales demandant aux dirigeants d'appeler à la grève générale. C'est sur mandat de l'assemblée des grévistes de Clermont-Ferrand que sera organisée, sur proposition des militants révolutionnaires, la délégation qui se rendra au siège central des syndicats : de la CGT, de la FSU notamment, pour leur demander d'appeler à la grève générale. Mais les dirigeants syndicaux s'arqueboutent dans le refus d'y appeler. Comme le montre à l'époque le Conseil national de la FSU, dans ce refus ils bénéficient du soutien actif – déjà – des militants de la dite « extrême-gauche ». En 2003, la grève reconductible finira par s'effilocher, établissement par établissement, ce qui permet aux appareils syndicaux de faire porter la responsabilité aux travailleurs qui reprennent le travail. Le gouvernement remportera alors une victoire de première importance contre les fonctionnaires, victoire qui marque encore aujourd'hui les rapports entre les classes.

Ce retour sur le passé a toute son importance. Il manifeste que le **mot d'ordre de grève reconductible a toujours eu un contenu réactionnaire.** Dans les situations où se trouve posée la question de la grève générale, il est dressé par les appareils dirigeants et leurs flancs-gardes d'extrême-gauche contre l'appel central à la grève générale.

Mais il faut ajouter : la question de la grève générale n'est pas posée en toute circonstance. Seuls des doctrinaires stupides peuvent du 1er janvier au 31 décembre, quels que soient les rapports entre les classes, répéter comme des perroquets : grève générale ! grève générale ! Nous l'avons montré, ou plutôt le mouvement du prolétariat lui-même le montrait, en 1995, en 2003, la question était posée. Et comme l'indiquait en 1996 Stéphane Just à la suite de Trotsky, lorsque se pose la question de la grève générale, est posée la question du pouvoir, la question : *« Qui est maître* [quelle classe sociale ?] *dans la maison ? »*

Il faut donc poser la question : est-ce que dans les semaines qui viennent de s'écouler, la question de la grève générale était posée ? Si l'on veut comparer sérieusement

avec 1995 ou 2003, une situation où la grève surgissait spontanément, débordant le dispositif des appareils syndicaux, la réponse est évidente. Elle était posée en 1995 comme en 2003 ; elle ne l'était pas en 2016. Elle aurait pu, du reste, le devenir. Que les dirigeants appellent à la manifestation centrale à l'Assemblée, que s'y rassemblent des centaines de milliers de travailleurs, que le gouvernement persiste et que les députés PS-PCF persistent à se coucher, peut-être la question de la grève générale eût été posée le soir même ! Mais ce genre de supputation est assez inutile. Le fait est qu'à l'étape où nous en étions, la question n'était pas posée. Dans ces conditions, **le mot d'ordre de grève reconductible est encore plus réactionnaire.** Il revient à faire porter entreprise par entreprise et par avance la responsabilité de la défaite sur le mode : « Vous n'avez pas voulu vous mettre en grève ; donc vous êtes responsables de la défaite ! »

C'est pourquoi en réalité, les appareils dirigeants de la CGT, de la FSU, de FO ne s'opposent à aucun moment à ce mot d'ordre. Que dit par exemple l'appel du congrès de la CGT ? *« D'ici le 28 avril, la poursuite de la construction de l'action implique la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de sa reconduction pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social. »*

Une entreprise de dislocation savamment organisée chez les cheminots

Il est pourtant un secteur où la question de la grève jusqu'à satisfaction se trouve bel et bien posée : c'est celui des cheminots. La base de la colère qui gronde chez les cheminots, c'est dans le cadre de l'ouverture totale à la concurrence, la liquidation du statut des cheminots de la SNCF, en particulier le RH0077. Il faut préciser : malgré l'ouverture à la concurrence, 148000 des 170000 cheminots sont aujourd'hui employés de la SNCF. Le combat pour la défense du statut SNCF (et de son extension à tous les cheminots) est le seul combat qui peut unir la profession.

Or l'accord des appareils syndicaux se fait sur l'acceptation de la liquidation du RH0077 et la « négociation » d'un « nouveau cadre ». C'est ce qu'indique par exemple sans ambigüité l'appel CGT au rassemblement national au ministère du 10 mai :

« A compter du 1er juillet 2016, le RH 0077 n'existera plus et sera remplacé par un nouveau cadre social composé de 3 étages (décret socle, CCN et accords d'entreprise).

Le CGT est porteuse d'un projet, partagé par l'ensemble des organisations syndicales négociant la future convention collective nationale ferroviaire (CGT, UNSA, CFDT, SUD-Rail, FO, CFTC, CFE-CGC). Ce projet, porté dans l'unité syndicale, permet de parler d'une seule et même voix face au patronat (UTP) qui aujourd'hui, refuse toute forme de négociations. (...)

Les cheminots (...) sont tous concernés par la négociation de la future Convention Collective Nationale. Ils ne doivent pas laisser leur avenir leur échapper en laissant la direction et le patronat décider seuls de leur quotidien.

La démarche unitaire CGT, UNSA, CFDT, SUD-Rail, FO, CFTC, CFE-CGC est un véritable atout pour aller chercher tous ensemble un nouveau cadre social novateur et des conditions de travail, d'emploi et de vie de haut niveau, tout en assurant la qualité et sécurité du service public ferroviaire.

Manifester le 10 mai 2016, c'est primordial pour l'avenir de TOUS les cheminots et du service public SNCF. La négociation et le contenu du décret socle, de la Convention Collective Nationale et des accords d'entreprise ne doit pas échapper au contrôle des cheminots.

C'est pourquoi la CGT appelle tous les cheminots de la SUGE à participer massivement à la manifestation unitaire. »

C'est clair. La liquidation du statut SNCF est considérée comme acquise et il s'agit « de ne pas laisser la direction et le patronat décider seuls », donc de décider... avec eux, et la négociation se fait « pour un nouveau cadre social » , c'est-à-dire avec comme point de départ la liquidation du RH 0077.

La volonté de combat des cheminots s'est exprimée de manière patente d'abord le 9 mars, puis le 26 avril, et encore dans le rassemblement au ministère du 10 mai qui a rassemblé 15 000 cheminots, soit près de 1 sur 10. Mais le premier problème auquel elle se heurte, c'est le fait qu'à aucun moment les directions syndicales ne formulent leur véritable revendication : le maintien du RH 0077 (et son extension aux travailleurs du rail hors SNCF), mais qu'au contraire les diverses actions auxquelles ils sont conviés visent à « soutenir » les négociations en cours, lesquelles, à travers le « nouveau cadre social », ne visent à rien d'autre qu'à l'application immédiate... de la loi El Komri à ce secteur puisque comme l'indiquent les dirigeants eux-mêmes, toute la place est désormais donnée aux accords d'entreprise !

Tout récemment, les directions syndicales, chacune selon ses modalités propres, et donc dans la division la plus complète, ont lancé une multitude d'appels à la « reconductible » (deux jours par semaine pour la CGT, tournante par catégorie qui plus est !, tous les jours pour SUD Rail) dont elles annoncent qu'elles courront jusqu'à la finale de l'Euro de football soit ... le 10 juillet. On ne saurait concevoir entreprise plus délibérée de bousille. Dès lors, la victoire des cheminots supposerait qu'ils arrivent à balayer le dispositif des appareils syndicaux, à leur imposer la défense de leur revendication de défense du statut (qui inclut la rupture de la négociation - liquidation - de celui-ci), à imposer l'appel à la grève jusqu'à satisfaction. Dans le cas contraire, la force qui existe encore sera dilapidée, et viendra s'ajouter à la liste une lourde défaite d'une corporation dont l'histoire a montré à quel point elle pouvait être décisive pour tout le prolétariat.

Le gouvernement engage une répression policière d'une formidable brutalité

C'est un fait majeur des dernières semaines. Rarement, la violence policière contre les manifestants et particulièrement la jeunesse n'aura revêtu une telle intensité. Rarement l'appareil d'État bourgeois (police et justice) n'aura frappé avec une telle brutalité. Régulièrement, les cortèges jeunes des manifestations ont été isolés par les CRS du reste de la manifestation puis matraqués sans ménagement. Des jeunes sont gravement blessés comme cet étudiant rennais énucléé alors qu'il fuyait la manifestation ! Alors que Piquemal, le général organisateur de la marche factieuse contre les migrants de Calais vient de se voir menacé par le procureur de.... 500 euros d'amende, des dizaines de lycéens, mais aussi cheminots, hospitaliers, etc., sont inculpés quand ils ne sont pas immédiatement jetés en prison à la suite de jugements expéditifs en comparution immédiate.

Les provocations policières sur ordre du gouvernement sont à chaque fois à l'origine des violences : présence policière au plus près des manifestants, voire à l'intérieur des manifestations, interdiction préfectorale de manifester sur les lieux habituels des manifestations (comme à Rennes, où tout commence par l'interdiction faite de manifester au centre ville et l'expulsion des opposants à la loi El Khomri d'une salle qui leur avait d'abord été concédée), expulsions de Nuit debout des places qu'ils occupaient.

Il faut préciser : il est incontestable que confrontée à cette violence policière, aux provocations et insultes, une frange – certes minoritaire mais réelle – de la jeunesse a décidé d'assumer l'affrontement avec l'appareil policier. Laissons les Tartuffe en tout genre condamner la violence « d'où qu'elle vienne ». Pour les militants révolutionnaires, la première violence, c'est la violence de l'État bourgeois, celle de l'exploitation capitaliste. C'est la violence des institutions de la Ve République et de son 49-3. Pour les militants révolutionnaires, la révolution, c'est le renversement inévitablement violent de l'ordre bourgeois, de ses institutions, la destruction de son appareil d'État.

La question n'est donc nullement celle de la violence en soi. Mais dans ce cas précis, l'affrontement avec la police n'est que la tentative désespérée, et inévitablement minoritaire, d'une partie de la jeunesse d'échapper à l'impasse politique dans laquelle est mis le mouvement de par la politique des appareils syndicaux. A ce titre, elle est elle-même une impasse, et pire, elle peut constituer l'alibi utile pour le gouvernement pour frapper largement sans distinction entre les « bons » et les « mauvais » manifestants.

Le gouvernement - par la bouche de Valls comme de Cazeneuve - n'a pas manqué, quant à lui, une seule occasion de féliciter la police de la brutalité avec laquelle elle réprimait. Il assure les flics d'une impunité totale (le jugement contre le flic qui avait brutalement frappé le lycéen de Bergson a été reporté pour permettre son acquittement lorsque la situation le permettra). Aiguillonné par le député Ciotti (député LR), qui demandait que la police nettoie la place de la République et interdise les manifestations (ce que permet l'état d'urgence, souligne le même député), Cazeneuve a fait fièrement étalage du nombre d'interpellations et de gardes à vue. Il a d'ailleurs immédiatement répondu aux injonctions dudit Ciotti en organisant le nettoyage de la place de la République, puis en interdisant la manifestation contre la répression policière à Rennes, manifestation en réponse à la provocation que représente l'appel des syndicats de police (y compris la CGT, avec l'aval de Martinez) à une manifestation contre *« la haine anti-flics ».*

Il faut préciser : le matraquage de la jeunesse s'est fait avec la complicité totale des dirigeants syndicaux, du PS et du PCF. Rien n'est plus significatif que le désaveu public de Martinez à l'égard du syndicat CGT info'com qui avait publié une affiche au demeurant sur une orientation qui pourtant n'est pas si différente de celle des appareils syndicaux. Le texte dit : *« La police doit protéger les citoyens et non les frapper. Stop à la violence ! »,* comme si on pouvait imaginer une police dont ce soit le but ! Mais elle a le tort aux yeux de tous les défenseurs de l'ordre bourgeois de montrer un écusson de CRS, une matraque dans une mare de sang. Interrogé en boucle sur sa position sur cette affiche, Martinez n'a eu de cesse de dire que cette affiche n'engageait pas la confédération !

Mais il y a pire : dans un certain nombre de manifestations, c'est avec la complicité totale des appareils syndicaux que le cortège jeunes a été isolé puis matraqué. Le 17 mai à Paris, à peine sortis de la bouche de métro où les attendaient les CRS pour une palpation musclée agrémentée d'insultes, c'est sans ménagement que de nombreux jeunes se sont vus enjoints par les services d'ordre syndicaux, parfois manches de pioche en main, de prendre place là où l'appareil syndical l'avait décidé. Là encore, les appareils syndicaux ne font qu'obéir servilement aux ordres du gouvernement qui avaient exigé d'eux qu'ils fassent la police eux-mêmes dans les manifestations !

La marche vers l'État policier avec le soutien des dirigeants syndicaux, du PS et du PCF

La position des directions syndicales CGT, FO est en réalité une position de soutien ouvert à la répression policière, le sommet d'ignominie ayant été atteint dans leurs déclarations par rapport à la manifestation « contre la haine anti-flics » du 18 mai.

Le 18 mai 2016 le syndicat Alliance, noyauté par le Front national, a appelé à un rassemblement Place de la République. Il faut noter que ce rassemblement a reçu le plein soutien de Force ouvrière. *« Une fois n'est pas coutume, le syndicat Unité-SGP-Police-FO avait annoncé qu'il se joindrait à l'appel d'un autre, le syndicat Alliance, pour une journée d'action le 18 mai.*

Cette journée intitulée par ce syndicat « stop à la haine anti-flic » prévoit un rassemblement le 18 mai à midi, place de la République à Paris. D'autres rassemblements devraient être organisés dans les régions.

« Toute initiative visant à défendre les policiers va dans le bon sens et c'est pourquoi Unité-SGP-Police-FO sera

présent le 18 mai à la manifestation nationale » expliquait le syndicat soulignant qu'il est nécessaire de « défendre les policiers qui depuis plusieurs semaines sont la cible d'un déchaînement de violence sans précédent et d'accusations inadmissibles. »

Et Mailly d'enchaîner :

« Moi je ne remets pas en cause les policiers », a-t-il déclaré sur RTL, rappelant qu'il avait « condamné » l'affiche controversée du syndicat CGT info'com évoquée plus haut.

« S'il y a des dérapages », les policiers *« doivent être sanctionnés, bien entendu, ça c'est logique. Mais ils font un métier pas facile avec parfois ordres, contre-ordres pas faciles à suivre sur le terrain »*, a expliqué le leader de FO. *« Ils sont un peu en burn-out, faut bien comprendre aussi, entre l'état d'urgence, les manifs aujourd'hui, l'Euro 2016 demain »*, a-t-il ajouté, rappelant les *« 18 millions d'heures supplémentaires dans la police nationale qui aujourd'hui ne sont pas payées »*, les policiers ne pouvant *« pas prendre tous leurs congés de récupération ».*

« Donc je n'incrimine pas les policiers », a insisté M. Mailly, assurant que des membres de FO participeraient à la manifestation prévue mercredi à l'appel notamment d'Alliance (syndicat majoritaire) contre *« la haine anti-flic ».*

Martinez pour la direction de la CGT n'est pas en reste qui déclare le 11 mai sur Europe1 : *« Les policiers ont besoin d'effectifs supplémentaires et de reconnaissance. D'ailleurs la CGT Police appelle à manifester le 18 sur les revendications de la police et nous soutenons cette démarche de la CGT Police ».*

Le lendemain de cette manifestation, le 19 mai 2016, l'Assemblée nationale a adopté incognito, la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 26 juillet, sous prétexte d'Euro de football et de Tour de France ! (46 pour, 20 contre, 2 abstentions… comme si c'était une décision anodine !). Le 19 mai, été adopté définitivement après avis unanime de la commission des lois, le projet de loi pénale : *« la législation la plus sévère d'Europe…et la plus souple pour l'État »* (*Le Monde* du 13 mai 2016). Ce texte de loi, c'est l'instauration de l'état d'urgence en permanence. C'est la marche en avant vers l'État policier.

L'article 49-3 pour faire passer la loi

La matraque, et autres Flash-Balls dans les manifestations, la matraque de l'article 49-3 à l'Assemblée, tel est le concentré de la politique du gouvernement Hollande-Valls-Macron. L'utilisation de l'article 49-3 par Hollande-Valls illustre le fait que le gouvernement n'a pu passer qu'en piétinant (comme il l'avait fait sur la loi Macron) la majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale. Elle manifeste au grand jour la contradiction objective entre la nature de ce gouvernement et le vote exprimé en 2012.

Mais il faut ajouter que ladite majorité PS-PCF a bien voulu se laisser piétiner. Si Valls a utilisé à fond les ressources de la constitution anti-démocratique (y compris du point de vue de la démocratie bourgeoise), non seulement la majorité des députés PS a elle-même soutenu explicitement le recours au 49-3, mais encore les « frondeurs » eux-mêmes se sont en réalité totalement soumis à cette même constitution. Comme chacun le sait, la constitution de la Ve République veut que la loi soit adoptée sans vote sauf dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement. C'est en acceptant totalement cette procédure que les « frondeurs » ont prétendu présenter une motion de censure « de gauche » – ce en quoi ils ont finalement échoué. La notion même de « motion de censure de gauche » supposait d'ailleurs l'appel à des députés autres que PS et PCF (EELV, radicaux, non-inscrits). Quant au PCF, sa politique a été s'il est possible encore plus réactionnaire en votant la motion de censure présentée par LR dont les considérants étaient... que la loi El Khomri s'en prenait insuffisamment aux droits ouvriers. L'adoption d'une telle motion eût immanquablement conduit à la dissolution de l'Assemblée ce qui, dans l'état actuel des choses ne pourrait qu'aboutir à l'élection d'une chambre « bleu horizon » !

C'eût été une tout autre politique que celle qui eût consisté à en appeler à tous les députés PS-PCF pour qu'ils récusent l'usage du 49-3, que la majorité PS PCF se déclare souveraine et se débarrasse du gouvernement Hollande-Valls-Macron. On comprend bien qu'imposer une telle rupture à la majorité de députés PS-PCF était totalement hors de portée sans que, par centaines de milliers, travailleurs et jeunes affluent à l'Assemblée. De cela, comme on l'a vu, les dirigeants syndicaux ne voulaient à aucun prix !

La preuve a pourtant été faite que c'est ce à quoi tendaient instinctivement travailleurs et jeunes. Le 10 mai au soir, des centaines d'entre eux ont afflué spontanément en direction de l'Assemblée nationale. Numériquement, cette tentative – qui s'est du reste rapidement trouvée confrontée aux gaz lacrymogènes des CRS – est réduite. Elle ne pouvait évidemment pas modifier le cours des évènements. Mais politiquement, elle a une grande importance. Elle indique clairement que le mot d'ordre de « Manifestation centrale à l'Assemblée nationale », loin d'être une lubie des militants révolutionnaires, n'est autre que *« l'expression consciente du mouvement inconscient »* pour reprendre la formule de Marx. D'autres faits en attestent d'ailleurs. L'article dans ce numéro sur le congrès CGT montre que quelques délégués dans le congrès - en dehors de la CGT Goodyear censurée - ont repris à leur compte le mot d'ordre de manifestation centrale. Et y compris Place de la République, Martinez a été interpellé sur cette question par un responsable de la « coordination étudiante ». Ce qui a manqué pour que cette exigence prenne corps, c'est une force organisée suffisamment puissante pour imposer un tel mot d'ordre aux appareils syndicaux.

Et maintenant ?

Chaque jour qui passe va dans le sens de la défaite. Les signes en sont manifestes : d'abord le caractère de plus en plus maigrelet des manifestations lors des journées d'action, et aussi les opérations de queue de mouvement qu'on a déjà vu en 2003 et 2010 : occupations bidon de dépôts de carburants et de péages d'autoroutes, pseudo-

appels aux « grèves reconductibles » chez les routiers et dans les ports. Dans ce genre d'opérations, rivalisent d'ardeur certaines franges de l'appareil CGT auxquels Martinez offre un os à ronger, les membres de SUD et de différents groupes d'extrême-gauche. Il est pourtant aisé de distinguer ce genre d'opération d'une vraie tendance à la grève. Si cette tendance avait dû se manifester, c'est au lendemain du 9 mars, alors que la mobilisation était sur une pente ascendante, qu'on l'aurait vu, pas deux mois après. Il s'agit en réalité de faire boire aux masses le breuvage amer de la défaite jusqu'à la lie.

Pour la galerie, les dirigeants répètent que « la lutte continue », que « la bataille n'est pas terminée ». Mais en réalité, ils commencent à prendre aussi le virage qui consiste, comme à l'accoutumée, à transformer la défaite en victoire. Les dirigeants de la FSU - parce qu'ils ont une responsabilité moins centrale et que les conséquences de la défaite dans la Fonction publique, si elles sont réelles, sont moins immédiates – jouent un rôle d'éclaireurs. *POUR,* le bulletin de la FSU, fait parler à la place de Groison, une pseudo- »spécialiste » du droit du travail, ce qui permet de donner la position de l'appareil syndical sans l'endosser formellement : *« Le texte va encore bouger.... Ce projet est encore trop déséquilibré : pour les salariés en particulier les plus jeunes, et aussi pour les entreprises et surtout les plus petites. »* A charge sans doute du Sénat de trouver le « bon » équilibre.

Dans une interview au *Parisien*, outre sa proposition d'un « référendum » – qui revient à priver le prolétariat de son propre combat de classe sur la question – Mailly passe discrètement par dessus bord l'exigence de retrait pur et simple de la loi :

« A tous ceux qui sont pour l'inversion de la hiérarchie des normes côté syndical, comme la CFDT, ou du côté gouvernement, je propose d'ouvrir une discussion avec le patronat. Retirons l'article 2 du projet de loi et discutons sur l'articulation des niveaux de négociation. C'est quand même nous qui négocions ! On verra ce que ça donne. «

Les appareils syndicaux ont organisé la défaite. Ils se disposent pour la situation qui en découlera.

Le communiqué intersyndical du 20, mai 2016 est édifiant :

« Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent. C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre avec les salarié-es et les jeunes les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous et toutes les salarié-es.

Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort qu'elles décideront prochainement.

Les organisations invitent leurs structures à poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles se retrouveront rapidement pour assurer l'organisation et la réussite de ces mobilisations et initiatives. »

Tout y est ! l'appel au dialogue et à Hollande, sauveur suprême, la manifestation nationale dans trois semaines.... à l'occasion des débats au Sénat - dont la majorité LR annonce à qui veut l'entendre qu'elle entend amender la loi dans un sens encore plus violemment anti-ouvrier -, l'organisation des « votations » bidon dans les entreprises, une mascarade qui a déjà fait ses preuves dans le passé.

La vérité, c'est que les directions syndicales mettent tout en œuvre pour organiser la défaite.

De lourdes conséquences

Les conséquences de la défaite qui s'annonce ne peuvent toutes être anticipées. Certaines sont pourtant déjà visibles.

D'abord les semaines qui viennent de s'écouler marquent un pas de première importance, comme nous l'avons écrit précédemment, vers l'instauration de l'État policier. Remarquons que les représentants des syndicats de flics sont intervenus pour dire que devaient être tenus responsables des « violences » y compris ceux qui les « encouragent » au nom des « libertés individuelles », citant expressément la CGT, la Ligue des Droits de l'Homme. A travers la mise en cause de la CGT, le mouvement ouvrier est dans le collimateur. Pour la première fois, le gouvernement a eu recours à des interdictions préventives de manifester touchant y compris des reporters, car certaines images ne devaient pas être diffusées ! Des manifestations ont elles-mêmes été interdites, des peines de prison prononcées contre des manifestants. La défense du capitalisme en crise est de plus en plus incompatible avec la défense des libertés démocratiques. Le combat en défense de celles-ci revêt une importance centrale.

Il faut aussi insister sur les conséquences politiques sur le mouvement ouvrier. D'une part, la loi El Khomri est une loi anti-syndicale. Le « référendum d'entreprise » vise à la liquidation des syndicats dans l'entreprise. L'affaiblissement des syndicats – dont la cause principale est dans la politique des appareils dirigeants – va s'amplifier.

Quant au PS, les tendances à sa liquidation (relire article

CPS 60) vont recevoir une puissante impulsion. Ces tendances sont internes et externes. Valls s'est saisi de l'affaire de la « motion de censure de gauche » pour proposer de « faire le ménage ». Mais chacun y joue sa partition. Macron est encouragé dans son opération de dézingage du PS, soutenu par une partie de l'appareil du PS lui-même – le maire de Lyon, Collomb vient ouvertement de le soutenir. Même les « frondeurs » entendent apporter leur pierre à l'édifice. Le soutien de Christian Paul à Montebourg va dans ce sens. Montebourg parle au nom de la « société civile » et s'adresse « aussi bien aux syndicalistes qu'aux entrepreneurs ». Et tous de répéter en boucle que « les partis sont dépassés ». L'objectif est clair : qu'il n'y ait pas de candidat PS aux prochaines élections. De son côté, Mélenchon poursuit le même objectif, avec sa candidature « au-dessus des partis ». Tous entendent utiliser le désarroi provoqué par la défaite à venir pour liquider les vieux partis ouvriers bourgeois, priver le prolétariat de la possibilité de les utiliser à ses fins.

La situation de la bourgeoisie française exige que déjà se prépare la prochaine offensive

Liquider les libertés ouvrières et démocratiques, laminer les organisations ouvrières : ce sont là des objectifs indispensables à la bourgeoisie française pour aller de l'avant dans son offensive inlassable contre le prolétariat.

Car elle ne s'arrêtera pas là. La situation critique du capitalisme français l'exige. Dans cet article, nous avons choisi de tout centrer sur les leçons de ces dernières semaines de la lutte des classes. Il aurait fallu un article entier pour analyser la situation économique, montrer le caractère illusoire de l'« amélioration » économique, le caractère mensonger de la prétendue baisse du chômage, insister sur le fait que chaque année se confirme la relégation du capitalisme français à un rôle de troisième ordre.

On s'en tiendra à un exemple qui a valeur de concentré. Un des rares secteurs où le capitalisme français pouvait jouer dans la cour des grands était celui du nucléaire. Il est en train de sombrer. Non seulement Areva – malgré les milliards d'injection du gouvernement – est à l'agonie, mais encore EDF est au bord de la faillite. C'est ce qu'indique sans ambages Piquemal le directeur financier démissionnaire du groupe. Le maintien d'EDF sur le marché mondial exigerait qu'EDF se lance dans la construction de l'EPR britannique. Mais la question posée – après le désastre technique et financier de l'EPR finlandais – est la suivante : EDF a-t-elle les moyens techniques et financiers de le faire ? Voilà ce que dit Piquemal : *« Qui parierait 60 ou 70% de son patrimoine sur une technologie dont on ne sait pas si elle fonctionne ? ».* Et d'annoncer que le risque encouru par EDF dans ce projet – auquel le gouvernement français pousse, milliards à l'appui, au nom de la place du capitalisme français – est tout simplement le risque de la faillite du groupe. Voilà ce qu'il en est de la situation du capitalisme français par-delà les rodomontades du gouvernement. Et dans cette situation, le seul recours consiste à frapper inlassablement le prolétariat.

Retraites, statut de la Fonction publique, sélection à l'université, continuation des contre-réformes dans l'enseignement (où la réforme des collèges sera un fait à la rentrée 2016), l'offensive de la bourgeoisie ne connaîtra donc aucune interruption.

Combattre pour la construction du POR, de l'IOR

La lutte des classes n'en connaîtra pas non plus, même si le poids de cette nouvelle défaite pèsera lourdement. Avec ces limites, le mouvement qui s'est développé ces dernières semaines a montré que le potentiel de combat du prolétariat et de la jeunesse demeurait. Dans une grande confusion politique sans doute, la fraction la plus avancée a même pris conscience du rôle traître des appareils syndicaux et a manifesté des velléités de s'en émanciper. Elle s'est heurtée non seulement évidemment aux appareils eux-mêmes, mais aussi à ses flancs-gardes d'« extrême-gauche ». Quoi de plus significatif de ce rôle de supplétif de l'appareil que ce titre, quelques jours avant que, par centaines, travailleurs et jeunes tentent de se rendre à l'Assemblée nationale contre le recours au 49-3, d'un des journaux de ladite extrême-gauche *(Tribune des Travailleurs)* : *« Non, ce n'est pas à l'Assemblée nationale que l'exigence du retrait sera imposée ».* Ainsi s'est constituée la coalition des grands et petits appareils pour que le mouvement ne se concentre pas dans l'affrontement avec le gouvernement.

Les militants regroupés autour de *Combattre Pour le Socialisme* n'avaient évidemment pas la force suffisante pour surmonter celle d'une telle coalition. Mais, chacun peut le vérifier, à chaque étape depuis la mi-février, ils ont combattu sur la ligne du front unique des organisations du mouvement ouvrier, pour que le gouvernement soit affronté et vaincu, et sur cette ligne, dans les syndicats, parmi les étudiants et lycéens, ils sont intervenus à la mesure de leurs forces.

Aujourd'hui, dans des conditions très difficiles, il leur appartient de tirer la leçon des événements avec un maximum de travailleurs et de jeunes pour les armer dans les combats à venir. Ils ne peuvent le faire qu'en intervenant dans le mouvement ouvrier tel qu'il est, si affaibli qu'il soit.

C'est dans cette bataille qu'ils pourront tisser des liens dans l'objectif qui est le leur : le combat pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire (POR), de l'Internationale ouvrière révolutionnaire (IOR).

Le 21 mai 2016

★

COMBATTRE POUR LE SOCIALISME
«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme « (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de l'Internationale ouvriers révolutionnaires
Supplément à CPS n°61 –
7 juin 2016

Les militants interviennent et informent Combattre pour le socialisme

Intervention du représentant du courant Front unique au Congrès national du SNUIPP, syndicat de la FSU des enseignants des écoles (Rodez, le 7 juin 2016)

Le gouvernement Hollande-Valls-Macron est bien déterminé à imposer la liquidation du code du travail.

Pour lui, tous les moyens sont bons : avec l'état d'urgence, il bafoue les libertés démocratiques, en restreignant la liberté de manifester. Il utilise le 49-3 pour faire adopter sa loi. Et surtout, il fait de la répression policière une méthode de gouvernement. Hier, il était responsable de la mort de Rémi Fraisse, aujourd'hui c'est par dizaines que des manifestants sont blessés, certains gravement, et que d'autres sont raflés et condamnés arbitrairement.

Face à ce gouvernement, qui a clairement dit qu'il ne reculerait pas, qui peut croire qu'il serait possible de le vaincre sans l'affronter ?

Qui peut croire que c'est par le dialogue avec lui ou par une votation (remise à Hollande ! *On croit rêver !*) qu'il serait possible d'obtenir gain de cause ?

Et que penser quand *Le Monde* informe, sans être démenti, « *Depuis le 30 mai, une évolution notable s'est produite à la CGT : Philippe Martinez ne fait plus du retrait du projet de loi un préalable* » ? Martinez ajoute même que « *Si le gouvernement, demain, dit : on discute, il n'y a plus de grève. Que chacun prenne ses responsabilités. ».* Il a déclaré par ailleurs : « *Il n'est pas question de bloquer l'Euro…* » ! Jean-Claude Mailly et Bernadette Groison sont sur la même longueur d'onde. Tous en appellent à Hollande et à Valls pour ouvrir des négociations.

Pour les travailleurs qui combattent pour imposer le retrait intégral de la loi travail, n'est-ce pas un coup de poignard dans le dos ?

Si le gouvernement, grâce à cette orientation de soumission, parvient à faire adopter définitivement sa loi, les dirigeants des confédérations CGT et FO, et ceux de la FSU, en porteront la responsabilité majeure.

Ils ont refusé d'appeler à une manifestation centrale à l'Assemblée nationale, au moment où le projet de loi y était présenté, comme l'avait proposé, en vain, le courant Front unique au bureau national de la FSU, le 4 avril.

Et c'est justement parce que cette manifestation n'a pas été convoquée que le gouvernement a considéré qu'il avait les moyens de faire passer sa loi en utilisant le 49-3.

Aujourd'hui, alors que la situation est beaucoup moins favorable, CGT, FO, FSU se décident à appeler à une manifestation nationale à Paris, le 14 juin, au moment où la loi est examinée par le Sénat ; Sénat où siège une majorité Les Républicains/UDI qui veut aggraver la loi El Khomri.

Il faut le dire clairement : le 14 juin, c'est à l'Assemblée nationale, où siège une majorité PS-PCF qui a été élue pour en finir avec la politique de Sarkozy, qu'il faut convoquer cette manifestation, pour concentrer les forces qui permettraient d'imposer à cette majorité, le retrait de la loi Travail.

Et il faut le dire clairement : seule une manifestation massive, de plusieurs centaines de milliers, à l'Assemblée, pourrait inverser le cours des choses. Ce qui implique que les directions syndicales mettent tout en œuvre pour organiser la montée en masse à Paris.

Et bien sûr, face à la répression policière que le gouvernement n'hésitera pas une nouvelle fois à utiliser, il est de la responsabilité des dirigeants CGT, FO, FSU d'organiser la défense des manifestations contre la police et d'assurer pleinement la protection des travailleurs et des jeunes.

C'est en ce sens que notre congrès doit s'adresser, sans attendre, aux dirigeants de la CGT, de FO et de la FSU.

★

51e congrès de la CGT : L'appareil dirigeant, avec la complicité de l'«extrême-gauche», se dresse contre la centralisation du combat pour affronter le gouvernement et arracher le retrait du projet de loi El Khomri

Le projet de loi El Khomri a occupé la place centrale dans le congrès de la CGT. Il ne pouvait en être autrement car la régression historique qu'il impulse avec la primauté donnée à l'accord d'entreprise s'oppose à l'existence de la CGT telle qu'elle est organisée avec ses syndicats, ses fédérations et ses unions départementales. Or le mode d'organisation de la CGT ne doit rien au hasard : c'est le produit du mouvement historique par lequel le prolétariat a tendu à sortir de l'isolement entreprise par entreprise pour surmonter la concurrence entre salariés et créer le rapport de forces le plus favorable possible aux travailleurs. C'est pourquoi la question posée dans ce congrès était celle de l'organisation du combat contre le projet de loi El Khomri, du rôle moteur que devait naturellement y jouer la CGT. Mais la question ne se posait pas de manière abstraite, elle se posait dans un contexte politique et syndical précis sur lequel il est indispensable de revenir pour comprendre. C'est ce à quoi cet article s'attache.

La CGT : une place centrale

La crise du capitalisme ouverte depuis 2008 a pour caractéristique sa persistance, le fait que les bourgeoisies sont frappées par une incapacité à s'en sortir. Elle a produit des effets ravageurs : en France, le nombre de chômeurs de toutes les catégories dépasse les 6 millions, ce qui ne s'était jamais vu. Moins d'un chômeur sur deux est indemnisé, la pauvreté et la précarité se sont largement étendues. Or le seul remède vraiment efficace pour relancer l'investissement en augmentant le taux de profit consiste à aggraver les attaques contre les travailleurs et la jeunesse. Cette nécessité est encore plus forte dans le cas de la bourgeoisie française qui est affaiblie et voit ses positions ne cesser de reculer sur le marché mondial. C'est pourquoi les gouvernements constitués depuis 2012, gouvernements entièrement soumis aux exigences de la bourgeoisie, ont porté des coups de plus en plus durs contre les travailleurs et la jeunesse. Mais ces gouvernements sont porteurs d'une faiblesse originelle : ils sont issus d'une majorité PS-PCF élue pour défendre au contraire les intérêts de la population laborieuse. Aussi leur politique n'a cessé d'approfondir la crise historique des partis issus du mouvement ouvrier, à commencer par le PS, plongé aujourd'hui dans une crise de décomposition. C'est pourquoi ils ont dû recourir, plus encore que les gouvernements qui les ont précédés, au dialogue social avec les organisations syndicales et l'ériger en véritable méthode de gouvernement pour faire passer toutes les contre-réformes.

Les organisations syndicales ont donc occupé une place de premier rang dans le dispositif des gouvernements depuis 2012 et, parmi elles, la CGT, la place centrale. En effet, de par sa place dans l'histoire des luttes de classe en France, la CGT dispose encore d'une force sans équivalent dans le mouvement ouvrier, d'une force qui va bien au-delà des scores, en baisse sensible, qu'elle peut réaliser dans les élections professionnelles. Il n'est qu'à voir l'importance des cortèges CGT dans les manifestations organisées par le mouvement syndical pour le toucher du doigt.

La « méthode du dialogue social » a permis une aggravation constante des attaques portées contre les travailleurs et la jeunesse

Dès la constitution du gouvernement Hollande-Ayrault-Pinel, B Thibault a indiqué que la CGT entendait prendre toute sa place dans le dialogue social en affirmant : « *Nous participerons sans réserve à toutes les négociations* ». Cette position a été relayée à tous les niveaux de la CGT.

L'appui apporté par la direction confédérale au dialogue social s'est en particulier traduit par sa participation aux conférences sociales, réunissant chaque année à l'initiative du gouvernement les organisations syndicales et le MEDEF. Elles ont permis d'afficher l'accord des directions syndicales avec la méthode du dialogue social pour « réformer » la France et ont joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement.

En 2012 la conférence sociale a lancé le processus de « négociation « dit sur la sécurisation de l'emploi, répondant à l'exigence du MEDEF que soit franchi un pas supplémentaire dans la flexibilité.

La confédération s'est totalement impliquée dans les négociations au nom de la possibilité d'y gagner de prétendus droits nouveaux, tels que la généralisation de la complémentaire santé, alors que cette généralisation, actée dans le cadre de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 (ANI), ne vise qu'à préparer la substitution progressive des complémentaires payées par les salariés à l'assurance-maladie obligatoire reposant sur le salaire différé.

Elle a soutenu ces négociations en organisant les journées d'action des 8 octobre et 13 décembre 2012 qui ont accompagné tout le processus de négociation au nom de la défense de l'industrie et de l'emploi, alors que c'était précisément le thème invoqué par le MEDEF pour exiger qu'un pas supplémentaire soit fait dans la flexibilité en facilitant les licenciements et en permettant que soient passés des accords d'entreprise, dits défensifs, pour allonger les horaires de travail et/ou baisser les rémunérations.

Une fois l'accord signé entre le MEDEF, la CFDT et diverses organisations, elle a refusé, toujours au nom de l'existence de prétendus droits nouveaux, d'exiger lors des journées d'action 5 mars et 9 avril 2013 le retrait du projet de loi de sécurisation des parcours professionnels déposé pour transcrire l'ANI.

La loi passée en juillet 2013, le patronat a pu saluer les résultats du dialogue social dans une tribune libre de ses principaux représentants en ces termes : « *réformer notre pays est possible, comme le montre l'accord du 11 janvier,*

permettant les premières réformes du marché du travail »... « *Ceci est le résultat d'efforts coordonnés des partenaires sociaux et de la puissance publique. Saluons-le* ».

Cette victoire a permis au gouvernement d'enchaîner avec la contre-réforme des retraites en 2013. Toujours selon la méthode du dialogue social.

A nouveau, la direction de la CGT a permis par sa participation que la conférence sociale convoquée à cet effet se tienne, elle s'est impliquée à fond dans la concertation organisée en juillet et août 2013 au motif de gagner des droits nouveaux, tels que le compte personnel pénibilité, alors qu'il s'agit d'une amorce d'individualisation des droits à la retraite selon un système d'accumulation de points qui va tout à fait dans le sens de la réforme systémique voulue par la CFDT et consorts de retraite par points.

Sur la base de cet « acquis », elle a refusé tout combat contre le projet, alors que celui-ci prolonge de deux ans les annuités nécessaires pour bénéficier de la retraite à taux plein, augmente les « cotisations salaries » et amorce la suppression des cotisations d'allocations familiales. Au contraire, elle s'est située en soutien au texte en appelant par la bouche de Thierry Lepaon à la journée d'action du 10/09 pour l'améliorer : « *l'objectif de la mobilisation n'est pas le retrait du texte, mais de permettre d'améliorer le projet lors des débats parlementaires* ». Sur la base de ce soutien au gouvernement, il était clair que la mobilisation ne pouvait être au rendez-vous.

Cette nouvelle défaite imposée sans mobilisation aux travailleurs a permis au gouvernement d'en passer au stade supérieur dans les attaques, avec le pacte de responsabilité, et de programmer un véritable hold-up sur les finances publiques ainsi que dans les poches des travailleurs, au bénéfice du MEDEF, en abaissant les charges des patrons de 41 milliards en trois ans et en opérant 50 milliards de coupes dans les budgets de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale.

Alors qu'il s'agit d'un programme de coupe sans précédent dans tous les budgets, allant bien au-delà de ce qu'avait pu faire Sarkozy, la direction confédérale a dit oui par avance à la concertation « *dans le cadre du pacte de responsabilité* « par une déclaration avec la CFDT, l'UNSA et la FSU le 14 janvier 2014 – avant même que Hollande annonce officiellement le pacte de responsabilité. Le 18 mars, elle a participé à l'organisation d'une journée d'action, avec FO, sans mot d'ordre ; Thierry Lepaon déclarant : « *ce ne sera pas une journée contre le pacte de responsabilité mais sur les salaires, l'emploi et le financement de la protection sociale* », ce qui équivalait pour le gouvernement à un laissez-passer.

Laissez-passer confirmé le 28 avril, lorsque le pacte de responsabilité a été soumis à l'Assemblée nationale et que la direction confédérale a refusé d'appeler la population laborieuse à se rassembler à Paris pour imposer à la majorité PS-PCF qu'elle rejette le pacte. Elle l'a refusé, alors que le fait que le groupe parlementaire PCF ait voté contre, et surtout que 41 députés du groupe parlementaire PS se soient abstenus démontrait qu'il y avait la possibilité de peser sur la majorité PS-PCF, à condition de mobiliser la population laborieuse.

Dans la Fonction publique, les choses ont été tout aussi claires. Toutes les journées d'action organisées depuis 2012, sans exception, ont eu pour fonction d'accompagner et de justifier la participation au dialogue social du gouvernement : que ce soit celle appelée au moment de l'engagement de la concertation sur l'agenda social Fonction publique du gouvernement en février 2012 ou bien celle du 15 mai 2014 au moment où doivent débuter les négociations à partir du rapport Pêcheur qui constituent une nouvelle étape dans l'offensive contre le statut.

La direction confédérale porte donc la responsabilité d'avoir permis au gouvernement de porter des coups redoublés contre les travailleurs conformément aux exigences de la bourgeoisie. De la loi sur la sécurisation sur les parcours professionnels, en passant par la réforme des retraites et au pacte de responsabilité, c'est à une aggravation constante des attaques contre les salariés et la jeunesse qu'a conduit le dialogue social. Pour le mesurer, il suffit d'ailleurs de comparer le contenu de la loi sur la sécurisation des parcours professionnels avec celui du projet de loi El Khomri, qui généralise l'offensive contre les conventions collectives et donne un droit quasi-discrétionnaire aux patrons pour licencier, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Thierry Lepaon : le dialogue social incarné

Des premières tensions à l'intérieur même de l'appareil confédéral se sont exprimées avant le 50e congrès (mars 2013) par une lutte publique autour de la succession de B. Thibault. C'est Thierry Lepaon qui a été désigné par défaut avant le 50e congrès, les autres candidats ayant été récusés. Il est incontestable que T. Lepaon (passé par le Conseil économique et social et environnemental, sorte de laboratoire du dialogue social sous direction du patronat), tant par sa personnalité que par ses prises de position, personnifiait le dialogue social encore plus que d'autres.

Le premier discours qu'il fait en tant que secrétaire général, son discours d'ouverture du 50e congrès, est d'ailleurs totalement axé sur le travail comme point d'entrée de l'activité revendicative. Quoi de plus normal en apparence pour le dirigeant d'une organisation syndicale ? Sauf qu'il ne s'agit pas de traiter des questions classiques de durée du travail et de rémunération, mais de l'inverse. Car ce dont il s'agit, en faisant miroiter des choses aussi illusoires en régime capitaliste que la recherche de l'épanouissement des salariés et la réalisation de la démocratie dans l'entreprise, c'est de pousser à l'association des salariés à la marche de l'entreprise, c'est-à-dire précisément ce qui s'oppose aux revendications classiques des salariés en matière de salaire et de temps de travail.

Sur le fond, il n'y a là rien de bien nouveau. En effet depuis le 44e congrès de la CGT en 1992 et la restauration du capitalisme en URSS, l'appareil CGT, sous la direction de Louis Viannet, a fait expurger des statuts l'expropriation du capital, en 1995, et mis l'accent sur la démocratie dans l'entreprise, l'association des salariés à la marche de l'entreprise, le travail comme axe revendicatif et les réformes de structure à réaliser dans la CGT pour l'adapter aux exigences du capital. Mais depuis, l'appareil butte sur la résistance des syndicats et sections à prendre en charge cette orientation corporatiste qui est contradictoire à ce qu'est la CGT, à sa nature de classe. Le discours de Lepaon au 50e congrès exprime le fait que pour l'appareil, en mars 2013, on ne peut plus tergiverser : il faut en passer aux accords d'entreprise contre les conventions collectives (c'est à ce moment-là que l'ANI instaure les accords d'entreprise dits « défensifs » contre les conventions collectives), il faut attacher la CGT et ses militants au char de l'entreprise, c'est-

à-dire aux nécessités de l'exploitation capitaliste. La défense des intérêts de la bourgeoisie française l'exige. Lepaon est celui qui exprime le plus ouvertement la ligne de l'appareil.
Il est aussi celui qui insiste le plus sur les aspects positifs des contre-réformes. La ligne qu'il défend ne diverge en rien de celle de Thibault, mais la façon qu'il a de faire ressortir les aspects positifs des contre-réformes heurte. C'est ainsi que lorsqu'il vient au meeting de rentrée de l'Union départementale à Marseille, début septembre 2013, et déclare « *ne boudons pas notre plaisir* » à propos de la prise en compte de la pénibilité pour justifier le fait que la CGT n'appelle pas au retrait du projet de loi sur les retraites, une grande partie des 500 militants présents sont interloqués.
Pour l'essentiel, le 50e congrès constitue une victoire pour l'appareil : il a pu éviter que la confédération exige le retrait du projet de loi dit « de sécurisation des parcours professionnels » et que soit organisé un vote séparé sur le syndicalisme rassemblé, c'est-à-dire l'alignement sur la CFDT. Néanmoins, les votes d'approbation pour l'activité et l'orientation marquent déjà un tassement.

Jusqu'où prendre en charge et sous quelle forme ? Aux origines de la crise de direction de la CGT

De même qu'au plan politique, la prise en charge de la politique du gouvernement, déroute électorale après déroute électorale, n'ouvre aux députés du PS, à des centaines d'élus locaux que la perspective d'un bon de sortie et parfois d'une inscription à Pôle emploi, la prise en charge de la politique du gouvernement par la direction confédérale affaiblit la CGT de manière significative - les résultats aux élections professionnelles dans une série de secteurs de grande importance dès le second semestre 2014 en sont l'expression. Cela conduit des fractions de l'appareil à se demander s'il ne faut pas que la CGT s'affiche un peu moins en positif vis-à-vis de la politique gouvernementale.
Les choses vont se cristalliser à l'occasion de la conférence sociale de 2014 qui porte sur le pacte de responsabilité. En réalité, sur le pacte de responsabilité, l'essentiel s'est passé avant la conférence sociale, avec le « oui » donné en janvier avec la CFDT par avance à la concertation, la journée d'action sans mot d'ordre le 18 mars et le fait que le vote de principe soit passé à l'Assemblée sans qu'aucune mobilisation n'ait été organisée en direction de l'Assemblée. Grosso modo, le boulot avait été fait. Il ne restait qu'à organiser la participation aux concertations dans les branches sur la déclinaison du pacte de responsabilité, mais cela pouvait être fait en dehors de la conférence sociale. Quel intérêt cela présentait-t-il de s'afficher encore une fois en porteurs de valises du gouvernement et de participer du début à la fin à la conférence sociale ? Ce n'était pas l'appel une fois de plus à une journée d'action le 26 juin pour tenter de donner une coloration revendicative à la participation qui était de nature à tromper qui que ce soit. C'est pourquoi, au sein même de la Commission exécutive confédérale des voix s'élevèrent pour demander que soit donnée une autre « image» de la CGT. Ces membres de la direction faisaient connaître un courrier aux instances confédérales qui trouvait immédiatement un écho auprès des directions locales de syndicats. Résultat de cette pression, les représentants de la CGT participeront à la première journée de la conférence, celle qui compte vraiment parce qu'elle vaut approbation de la méthode du dialogue social puis ils quitteront la conférence : une posture.
Il est éminemment probable qu'on ne peut dissocier ces « frictions « dans l'appareil des révélations dont fera l'objet à la fin de l'année Lepaon concernant un certain nombre de faits avérés révoltants pour tout militant ouvrier. Mais personne n'est dupe : la pratique consistant à attribuer des primes de dizaines de milliers d'euros sous forme d'indemnités de rupture de contrat est loin d'être réservée au seul Lepaon dans l'appareil. En réalité Lepaon a été éjecté car une partie de l'appareil a considéré qu'il menaçait ses positions. Il n'en demeure pas moins que les révélations sur les mœurs et prébendes de l'appareil affaiblissent l'autorité de l'ensemble de ses composantes dans une organisation où, stalinisme oblige, des générations entières ont été formées à l'obéissance aveugle à la direction. Cet affaiblissement de l'autorité de l'appareil sur l'organisation est renforcé par le fait qu'au sein des bases militantes les doutes sur le fond sont déjà bien présents.

La direction Martinez est sur la même orientation

Les paroles sont plus radicales : on parle des 32 heures, du fait que les représentants syndicaux ne doivent pas passer tout leur temps à discuter avec les patrons, mais pour autant il n'est question que d'un rééquilibrage entre le dialogue social avec les patrons et les rapports avec les salariés.
Alors quid sur le fond ? L'épisode de la reprise du dialogue social sur la loi Rebsamen à l'initiative de FO mais aussi de la CGT et les propositions consistant à officialiser le fait qu'il n'y a pas de représentation syndicale dans les très petites entreprises (TPE) en disent long. Les négociations sur le dialogue social et les seuils sociaux ont été engagées à la demande du gouvernement fin 2014-début 2015 afin de pousser à une fusion des institutions représentatives du personnel (IRP) dans une délégation unique des personnels (DUP) qui permettrait de supprimer les délégués du personnel et de créer un cadre qui favorise l'association des représentants du personnel à la bonne gestion de l'entreprise. Une attaque en règle donc contre le droit syndical. Or, la confédération a couvert ces « négociations « par sa participation. Il se trouve que la CGC, contre toute attente, a empêché la signature de l'accord. *Le Monde* s'est interrogé : est-ce la fin de la méthode du dialogue social ? Non, car à la demande de FO et de la CGT, la concertation a repris sur la base du projet de loi Rebsamen... qui reprend les exigences du MEDEF. Mais il faut dire que, encore une fois, il y avait des « droits nouveaux », puisqu'à la demande en particulier de la délégation CGT a été créée une représentation paritaire extérieure pour les très petites entreprises (TPE). Le droit syndical en dehors de l'entreprise, voilà en effet un droit tout à fait nouveau !
Ce qui se passe autour de la conférence sociale d'octobre 2015 en dit également très long. Il faut rappeler que le contexte, c'est le rapport Combrexelle, donc la loi travail en préparation, c'est la question du Compte personnel d'activité (CPA). Autrement dit, un contexte où la question de la rupture du dialogue social se pose avec encore plus de gravité que lors des années précédentes. Or, la direction confédérale a prévu le scénario suivant : Martinez participerait à la première journée, celle où s'affiche le soutien politique à la méthode du dialogue social et ensuite des représentants de moindre importance prendraient le relais la seconde journée dans le cadre des groupes de travail thématiques. Autrement dit, une posture pire qu'en 2014 : une participation accompagnée d'un faux départ ! Ce qui va imposer la non-

participation, c'est l'arrestation le 13 octobre au matin par les flics qui viennent les cueillir à 6 heures à leur domicile, comme s'ils faisaient partie du grand banditisme, de travailleurs d'Air France, dont une majorité de militants de la CGT, qui ont participé à l'investissement du comité d'entreprise d'Air France contre le nouveau plan de suppression d'emplois et de licenciements. Dans un premier temps, la CGT Air France a condamné les violences de toutes sortes, renvoyant dos-à-dos la direction et son énième plan avec menace de licenciements et la réaction des travailleurs qui, excédés, ont osé s'en prendre au DRH ou plutôt à sa chemise…

Mais les appels de Valls à la répression contre les travailleurs qualifiés de voyous, la déclaration de Hollande qui vient préciser que le seul rôle dévolu aux organisations syndicales consiste à participer à un « *dialogue social apaisé* », c'est-à-dire à prendre en charge les mauvais coups, plus le passage en force du gouvernement sur le protocole PPCR dans la Fonction publique, poussent cette fois-ci à un mouvement venu d'en bas : des dizaines de syndicats et de sections interpellent les instances nationales de la confédération pour leur dire qu'il est inconcevable dans ces conditions de se prêter à l'opération dialogue social du gouvernement. Fait significatif : la décision sera prise dans une Commission exécutive confédérale réunie le mercredi 14 au soir : la non-participation l'emporte d'une voix. Que dans une telle situation le résultat fut aussi partagé est lourd de signification sur la position réelle de l'appareil.

Tout aussi lourd de signification est le fait que vis-à-vis de l'état d'urgence proclamé par le gouvernement, la direction confédérale se soit contentée de faire des phrases - contre *« l'état d'urgence permanent »*, d'exprimer un « *rejet absolu »,* d'affirmer que pour elle « *c'est définitivement non »* ; le fait est : Martinez s'en est d'ailleurs vanté en déclarant que la CGT a « *alimenté le débat* », jamais la direction confédérale ne s'est opposée réellement au gouvernement en menant combat pour la levée immédiate de l'état d'urgence et contre le projet dit de réforme pénale qui renforce la marche à l'État policier en instaurant « *la loi la plus sévère d'Europe* » selon *Le Monde*, c'est-à-dire la plus restrictive d'Europe pour les libertés démocratiques.

La politique gouvernementale évacuée du rapport d'activité soumis au 51e congrès

La première caractéristique des rapports soumis au 51e congrès est le fait qu'ils ne partent pas de la situation réelle, de ce à quoi les travailleurs sont confrontés. D'ailleurs, lorsque le rapport d'activité déclare qu'il faut s'appuyer sur «*ce que la CGT réalise, imagine et innove plutôt que sur ce que nous subissons* », il l'indique : pour définir l'orientation, il ne faut pas partir de la situation réelle, des attaques redoublées que subissent les travailleurs pour les combattre. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il n'y ait dans les rapports pas un mot sur le pacte de responsabilité ainsi que sur la contre-réforme 2013 des retraites, des détails sur lesquels il n'y a pas lieu de revenir… Sur la réforme territoriale, qui est indissociable de la réduction drastique des dotations budgétaires, ce qui est mis en avant ce n'est pas le combat contre la loi NOTRe, le développement de l'intercommunalité, le développement massif de la mobilité que cela implique pour les personnels ; non, c'est la création d'instances de concertation aux niveaux national, régional et départemental, visant à associer salariés et usagers à l'organisation et à l'évaluation des services publics. Idem sur le temps de travail : les 32 heures sont mis en avant, mais les accords d'allongement du temps de travail sont placés sous silence tout comme la concertation qui se développe déjà, au moment où s'écrit le rapport d'activité, sur la loi travail.

Il y a un grand absent dans le rapport d'activité, c'est la politique gouvernementale. Il y est bien question d'une crise de la démocratie française, mais elle proviendrait du fait que la démocratie est confisquée par quelques grands groupes, que l'Union européenne s'inscrit dans cette construction. Du gouvernement français, il n'est pas question ; par contre, le rapport fait des phrases sur les conséquences qui en résultent, comme l'abstention, le repli sur soi, le nationalisme, le racisme, la xénophobie... Un paragraphe entier du rapport d'activité est consacré à la crise de la démocratie française. Il décrit : « *le sentiment de malaise, de choses qui nous échappent, la perception de décisions prises on ne sait où, quand et par qui est dominant. Toutes ces réalités vécues au quotidien entraînent des phénomènes de désarroi qui se traduisent par le désengagement et l'abstention. Elles entraînent aussi la colère, le repli sur soi, le populisme, la violence dont se nourrissent le Front national comme l'antagonisme religieux. Face à cette montée de la haine, la CGT mène conjointement le débat idéologique et l'action pour développer la solidarité, la fraternité, l'égalité et la liberté entre les peuples. Elle l'a fait autour de la formidable mobilisation après le drame de Charlie Hebdo et les attentats du 13 novembre. Elle le fait aussi avec la quasi-totalité des organisations syndicales dans les initiatives pour dénoncer l'idéologie du Front national* ».

Dans ce passage, il n'y a pas un mot sur le fait que le premier déni de démocratie dans le pays est le fait que la politique du gouvernement est la négation du vote de 2012 contre Sarkozy et pour l'élection d'une majorité PS-PCF. Pas un mot pour expliquer que c'est la politique gouvernementale qui est responsable de la « *colère », « du repli sur soi »,* du développement massif de l'abstention et de la montée en puissance de l'extrême-droite populiste. Il faut ajouter que lorsqu'il aborde la question des interventions militaires, le rapport évoque les interventions militaires en général qui constituent le terreau sur lequel le terrorisme se développe, il n'est pas question des interventions de ce gouvernement, du gouvernement français, pour en exiger l'arrêt immédiat. Le seul moment où le gouvernement est cité et critiqué c'est pour être passé en force sur la loi Macron, pour dire : « il n'y a pas assez de concertation, de dialogue social ».

En évacuant la responsabilité du gouvernement du rapport d'activité, la direction Martinez sait ce qu'elle fait. La preuve en est son discours d'ouverture du congrès, le 18 avril, qui montre que, quand il le veut, Martinez sait s'en prendre directement au gouvernement. Il déclare : « *le gouvernement actuel prolonge et amplifie ce que faisait celui présidé par Nicolas Sarkozy : (...) il renforce les aides aux entreprises, en majorité les plus grandes* ». Ou bien encore : « *les différents ANI, les lois Rebsamen et Macron, ont été autant de coups portés au monde du travail mais avec la loi travail, Hollande et Valls nous proposent purement et simplement un retour au* XIXe *siècle* ». De même en ce qui concerne les conflits militaires, le discours affirme que « *notre pays est particulièrement actif dans nombreux de ces conflits (...) F. Hollande se présente en chef de guerre, espérant ainsi redorer son blason en reprenant le flambeau des Bush, de Poutine ou de Netanyahou* ».

Cela étant, ce ne sont que des phrases, car devant l'injonction de Cazeneuve qui au même moment indique la limite à ne pas franchir en dénonçant une affiche du syndicat CGT Info' Com contre les violences policières pourtant bien réelles commises en particulier sur les cortèges de jeunes manifestants et pour empêcher les étudiants de se réunir en AG dans les facs, immédiatement Martinez s'exécute : au lieu de renvoyer Cazeneuve à sa responsabilité d'avoir ordonné ces violences, il organise dans le congrès un point presse pour se désolidariser du syndicat Info' Com : l'affiche n'est pas sur le site de la confédération, explique-t-il.

Pourquoi ce double langage ? Parce que le rapport d'ouverture a essentiellement pour fonction de permettre à la direction de maîtriser le congrès, ce qui autorise des phrases gauches, d'autant plus qu'entre-temps la direction Martinez a dû concéder le mot d'ordre du retrait du projet de loi El Khomri devant la pression venue d'en bas.

Mais le rapport d'activité, lui, ne peut pas jouer avec les mots : non seulement il a vocation à être pérennisé par le vote du congrès, mais surtout il doit être en cohérence avec le projet de document d'orientation qui est entièrement écrit sous l'angle du syndicalisme de proposition, c'est-à-dire du refus de combattre la politique du gouvernement.

Le document d'orientation : un outil au service du syndicalisme de proposition

Dans le prolongement du 50e congrès, le projet de document d'orientation remet cela sur la fameuse approche revendicative à partir du travail (voir plus haut) qui vise, sous prétexte de *« transformer le travail »* (*Le Peuple)*, à attacher les salariés à la bonne marche de leur entreprise, l'association capital-travail au sein de chaque boîte, en proposant que la CGT « *aide les salariés à s'emparer* [lire : se soumettre] *de la stratégie de l'entreprise, de l'administration afin que la finalité de leur travail réponde aux besoins sociaux. »* Il ajoute incidemment : *« C'est ce qu'on appelle le processus de construction des luttes ».*

Mais faire de la prétendue nécessité de « *peser sur la stratégie de l'entreprise pour rendre le travail émancipateur* », selon les termes du rapport, le processus même de construction des luttes, ce n'est pas n'importe quelle affirmation dans la CGT, c'est-à-dire dans une organisation où « la lutte », même sous une forme totalement pervertie, fait partie, en raison de la place historique de la CGT dans les combats du prolétariat en France, de son ADN : c'est une remise en cause de la nature ouvrière de la CGT.

Un thème entier (il y en a 5) est consacré à la « construction des luttes » dans le projet de document d'orientation. Or c'est un véritable mode d'emploi sur les différentes manières de ne pas s'opposer à la politique du gouvernement et à la bourgeoisie. Il y est dit dans le § 141 : « *les luttes s'inscrivent dans le champ de décisions politiques. C'est le cas lors d'un projet de loi où la CGT fait connaître ses propositions, ses désaccords éventuels sur des réformes... La question n'est donc pas d'avoir une posture syndicale par rapport à une posture politique, mais d'agir pour défendre et étendre les droits des salariés, à partir de toutes interventions adéquates : propositions de nouveaux droits, contributions aux textes de lois, pétitions, manifestations, recherche d'élargissement du mouvement, adresse à l'opinion publique, interventions auprès des élus* ». Il y a dans ce paragraphe toute la panoplie des artifices utilisés pour ne pas s'opposer, jusqu'aux interventions auprès des élus que l'appareil a opposées systématiquement au combat centralisé des travailleurs et de la jeunesse pour contraindre la majorité PS-PCF à rejeter les contre-réformes. Mais le plus significatif est le fait que l'énoncé commence par les propositions de nouveaux droits, autrement dit il ne s'agit surtout pas d'exiger le retrait des contre-réformes.

Ce qu'il en est des nouveaux droits, de leur nature et de leur fonction, le Compte personnel d'activité en est le meilleur exemple. La discussion ouverte sur le CPA démontrerait « *que les revendications et propositions de la CGT sur le nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle, forgées il y a plus de 15 ans, sont d'une modernité sans faille* », affirme le rapport d'activité.

D'une modernité sans faille ? En réalité, il s'agit d'abord d'une manœuvre politique. Car le fait que le gouvernement a commencé par ouvrir une négociation sur le CPA avant de l'intégrer en tant que tel dans le projet de loi El Khomri, a eu pour fonction d'associer les directions syndicales, particulièrement la CGT, à l'élaboration du projet de loi et d'éviter qu'elles s'y opposent frontalement en exigeant son retrait. Sur le fond, en guise de droits nouveaux, le CPA s'inscrit dans une logique d'atomisation du prolétariat, de liquidation des garanties collectives du salariat. De ce point de vue, lorsque le projet de rapport d'orientation affirme que *« le nouveau statut du travail salarié doit intégrer les nouvelles formes de travail tels que les auto-entrepreneurs et les formes d'emploi telles que l'ubérisation »*, cela revient à s'aligner sur la position exposée par Hollande selon laquelle la création du CPA est faite pour prendre en compte toutes les formes d'emploi, le passage de l'une à l'autre, d'un statut de salarié à un statut d'auto-entrepreneur. C'est la perspective pour les travailleurs et la jeunesse d'une précarité à vie, en passant d'un statut précaire à l'autre, avec pour seuls droits des droits dits « rechargeables » donc eux aussi précaires. Le CPA est donc, effectivement, d'une « modernité sans faille », mais seulement si l'on se place du point de vue de la bourgeoisie.

Sur ces bases d'adaptation à la politique gouvernementale, le rapport d'orientation reprend à son compte les évolutions des structures de la CGT inscrites dans les résolutions 4, 5 et 6 adoptées au 49e congrès mais qui demeurent pour l'essentiel non appliquées. Il pousse plus loin dans le sens de la territorialisation des structures de la CGT et de l'adaptation à la régionalisation, en cherchant à faire passer une régionalisation des structures de la CGT qui devrait être entérinée lors du 52e congrès.

Conséquence logique, la réaffirmation du choix du syndicalisme rassemblé avec la CFDT. Le rapport d'activité y apporte un vibrant soutien en déclarant que la CGT est « *viscéralement attachée au syndicalisme rassemblé* » ; quant à la résolution n° 3 du projet de rapport d'orientation, elle affirme : *« pour un syndicalisme rassemblé vers la transformation sociale, la CGT et ses*

syndicats s'engagent … à faire de la convergence d'action un objectif permanent par l'unité syndicale la plus large possible sur des bases revendicatives communes et partagées ».

Des *« bases revendicatives communes et partagées »* avec la CFDT, soit exactement ce qui a été fait le 23 février et conduit à soutenir la politique gouvernementale en s'alignant sur la CFDT.

23 février : l'alignement de la direction Martinez sur la CFDT, sur le projet de loi El Khomri

D'abord, un constat : il y a bien eu concertation sur le projet de loi en gestation, même si elle a eu lieu en catimini. En témoignent, les récriminations de FO se plaignant de rectifications de dernière minute. Mais une fois le projet révélé dans la presse, plus personne ne peut faire semblant. Laurent Berger s'exprime dans une interview au *Monde* du 20 février. Dans cette interview, il distingue très clairement ce qui constitue un *casus belli :* en particulier, le plafonnement des indemnités prud'homales, accessoirement les licenciements économiques. Il ajoute : « *la CFDT n'est pas opposée à agir avec d'autres, mais si c'est pour s'opposer au renforcement de la négociation contenu dans le texte, ce ne sera pas possible* ». Autrement dit, il n'est pas question d'action commune si c'est pour s'opposer à ce qui est au cœur du projet, c'est-à-dire l'inversion de la hiérarchie des normes : le fait qu'un maximum de choses, durée du travail et rémunérations, devrait être déterminé maintenant au niveau de l'entreprise, conduisant à ce qu'il y ait un code du travail par entreprise, autrement dit plus de code du travail véritable. Berger précise qu'il est d'accord aussi sur l'introduction par la loi du recours au référendum qui généralise la jurisprudence SMART et donne aux patrons un moyen supplémentaire pour mettre la pression sur les organisations syndicales dans le cadre de la négociation d'entreprise, en les obligeant à avaliser les mauvais coups sous peine de risquer de voir les salariés leur être opposés dans le cadre des référendums. Dans cette interview, Berger a tracé la ligne rouge : pas question d'unité pour combattre le projet, ce qui est conforme à la nature bourgeoise de la CFDT.

Le 23 février, les organisations syndicales se réunissent au siège de la CGT. Il en ressort un communiqué commun. En se bornant à demander « *le retrait de la barémisation des indemnités prud'homales dues en cas de licenciement abusif et des mesures qui accroissent le pouvoir des employeurs* », c'est un copié-collé des positions exprimées par Laurent Berger. On est là dans l'exact prolongement des positions de la confédération de 2010, c'est le « syndicalisme rassemblé ». Voilà ce qu'il en est des positions réelles de Martinez et de son équipe.

La direction Martinez a dû tourner

Mais la déclaration commune du 23 février a soulevé une tempête au sein de la confédération : des responsables d'unions départementales ont vigoureusement dénoncé cette déclaration comme une honte. Elle soulève une protestation générale dans les réunions de militants. Des fédérations se dressent contre la déclaration du 23 (la fédération du commerce, cf. l'édito de *CPS* du 7 avril). La protestation dans la CGT contre la déclaration du 23 est d'autant plus forte qu'elle peut s'appuyer sur la déclaration des organisations de jeunesse qui, le 25 février, appellent à une journée de mobilisation le 9 mars sur la base du mot d'ordre du retrait, ainsi que sur le succès de la pétition « *loi El Khomri non merci* » qui fait un tabac sur Internet. Résultat : la direction Martinez ne peut plus tenir, elle doit se prononcer pour le retrait, ce qu'elle fait le 29 février. C'est pourquoi le 3 mars, les choses ne se passent pas de la même façon : l'intersyndicale associant la CGT, FO, la FSU et les organisations de jeunesse se prononce pour le retrait, même si elle maintient l'exigence des « droits nouveaux », comme un fil qui n'est pas rompu avec la concertation. La direction confédérale a dû concéder à la base militante ce qu'elle s'était refusée à faire depuis le CPE en 2006.

Qui plus est, le 9 mars, sous la pression de la base, l'appareil a dû accepter de convertir les rassemblements prévus en manifestations, et ce dans toute la France. Par contre, il a réussi à faire reporter par l'intersyndicale la prochaine journée de mobilisation au 31 mars, ce qui laissait largement le temps pour que s'essoufflent les mobilisations de la jeunesse qui se retrouveront isolées.

Isolées, les tentatives de mobilisation de la jeunesse vont être confrontées dès le 17 puis le 24 mars à un déchaînement de la violence policière contre les manifestants, des facs sont investies pour en vider les étudiants. Or, l'appareil ne protège pas les manifestations de la jeunesse.

Les manœuvres conjointes contre la mobilisation de la jeunesse ont certes pu empêcher son développement, mais le 31 mars, les manifestations sont imposantes : des centaines de milliers de manifestants, de nombreux cortèges du secteur privé, avec des banderoles unitaires, se prononcent sans ambiguïté pour le retrait. Par contre, aucun mouvement vers la grève, sauf à la SNCF, où les travailleurs sont confrontés à la remise en cause de leur statut au profit de l'établissement d'une convention collective, alors que les journées d'action auxquelles les conducteurs s'associent massivement sont conduites sur le mot d'ordre pour une « convention collective de haut niveau », ce qui suppose la liquidation du statut des cheminots…

Le syndicat CGT Goodyear montre la voie

Dès lors, la question est incontournable : va-t-on rejouer le scénario de 2010 avec les journées d'action décentralisées à répétition jusqu'à épuisement des potentialités de mobilisation ? Comment défaire le gouvernement dans ces conditions ? N'est-il pas évident qu'il faut regrouper toutes les forces à Paris, les centraliser au siège du pouvoir ? Le syndicat CGT Goodyear va apporter une réponse à cette question.

Déjà avant le 49e congrès, en 2009, au moment où les travailleurs étaient confrontés aux plans sociaux en série, le syndicat CGT Goodyear avait déclaré : *« la réaction de la CGT est inexistante. Nous n'avons eu droit qu'à des mobilisations éclatées sur plusieurs mois. Nous sommes tous là en train de crever dans nos coins alors que tous ensemble nous aurions déjà gagné ».*

La différence, c'est que, cette fois, ce syndicat va préciser la forme que peut revêtir le « tous ensemble », en tirant les leçons des 11 journées d'action décentralisées de 2010 qui avaient débouché… sur la défaite. Le 9 avril, après une première amorce le 18 mars, il fait paraître une pétition qui dit : « *mais que fout la confédé CGT, qu'attendent-ils pour jeter toutes nos forces dans la bataille contre la loi travail ? Si nous le décidons, dans les conditions actuelles nous sommes capables d'organiser à Paris le 28 avril une manifestation unitaire de plus d'un million de personnes pour arracher le retrait de la loi travail. (...) Il faut que cela change et le 51e Congrès doit être le tournant par lequel la CGT reprend possession de ses forces (...) Décidons à notre congrès à Marseille d'organiser une manifestation d'une ampleur sans précédent le 28 avril tous ensemble à Paris pour imposer le retrait de la loi El Khomri ».*

La position du syndicat CGT Goodyear est un point d'appui, même si elle ne pose pas la question de la réalisation du front unique des organisations syndicales pour l'organisation de la manifestation nationale et même si elle ne précise pas que la manifestation nationale, ce n'est pas le trajet Nation-Bastille qu'elle devra emprunter, car elle devrait plutôt être dirigée vers le siège du pouvoir pour engager l'épreuve de force avec le gouvernement.

Le congrès de Marseille : « l'extrême-gauche » vole au secours d'une direction affaiblie

Mais le syndicat CGT Goodyear ne va pas pouvoir exprimer librement cette position dans le congrès qui s'ouvre le 18 avril à Marseille. Or le syndicat CGT Goodyear n'est pas n'importe quel syndicat, c'est celui des 8 de Goodyear, qui viennent d'être condamnés à 24 mois de prison dont 8 mois fermes sur plainte du parquet, c'est-à-dire du gouvernement. Les 8 de Goodyear, au même titre que les travailleurs d'Air France poursuivis, incarnent la politique répressive du gouvernement à l'égard des travailleurs, politique qui a été parfaitement résumée à Air France : le mouvement syndical doit pratiquer le syndicalisme apaisé, si tel n'est pas le cas, en cas d'action sur le terrain direct de la lutte de classe, ce sera la répression la plus féroce. Voilà quel est le sens de la répression qui frappe les travailleurs de Goodyear. C'est pourquoi elle est emblématique et appelle une riposte du niveau le plus élevé possible. Normalement, c'est le syndicat Goodyear qui aurait dû ouvrir le congrès CGT, et le congrès les accueillir debout. C'est ce qui aurait d être organisé, c'est ce que l'on est en droit d'attendre de n'importe quelle direction syndicale digne de ce nom, ne serait ce que parce que cela aurait permis de donner immédiatement une dynamique au congrès.

Mais faire de la défense des Goodyear un emblème et leur donner la parole pour exprimer leur proposition de rassembler toutes les forces à Paris aurait été à l'encontre de toute l'orientation défendue par la direction Martinez : cela est hors de question, car cela signifierait une position d'affrontement avec le gouvernement. C'est pourquoi, les Goodyear vont apprendre que leur demande d'intervention est repoussée au jeudi soir à 18 heures. Le jeudi soir à 18 heures, c'est l'heure à laquelle le congrès s'achève, celle de l'apéro qui précède la soirée conviviale. Encore faut-il préciser que le jeudi soir, en guise de séquence de lutte contre la répression anti-syndicale, ce sont des sketches avec des comédiens qui sont organisés, ce qui a eu le don de mettre mal à l'aise une grande partie des délégués.

Le syndicat CGT Goodyear ne s'est pas prêté à ce simulacre, il a eu raison. Après avoir déclaré qu'il interviendrait dans le congrès le mardi après-midi, il a renoncé devant les risques d'affrontement avec le service d'ordre. Mais comment se fait-il que les délégués dits « d'extrême-gauche » (POI, LO, NPA…) n'aient rien dit et fait contre le traitement inadmissible dont ont fait l'objet les représentants du syndicat Goodyear ?

Le congrès a été marqué par deux éléments majeurs. D'une part, la direction confédérale a recueilli des votes historiquement faibles, aussi bien sur l'activité, qui n'a été approuvée que par 58,9% des mandats, que sur le document d'orientation amendé, qui n'a recueilli que 62,77% des mandats (80,63% en 2013). C'est une première dans l'histoire de la CGT de voir la direction sortir d'un congrès avec un soutien aussi faible. De l'avis général, s'il y avait eu un vote séparé sur le « syndicalisme rassemblé », la direction aurait été balayée. La presse du capital rapporte avec dépit qu'il n'a pas été question des « droits nouveaux ». La direction confédérale a été constamment sur la défensive durant le congrès : elle a limité autant que faire se peut la possibilité de débattre et de décider, en faisant en sorte que les amendements au document d'orientation qui n'avaient pas été retenus en commission ne puissent être défendus en séance plénière, et en empêchant nombre de délégués d'intervenir.

Mais, d'autre part, autre fait notable, c'est que la direction a pu franchir sans encombre l'épreuve du congrès. Certes quelques amendements véritables ont été adoptés, ceux sur le « syndicalisme rassemblé », qui affirment qu'il faut construire l'unité syndicale sur la base des revendications tout en n'écartant pas la notion de syndicalisme rassemblé, ce qui vient en affaiblir la portée, ou contre le CPA… Mais outre le fait que ces amendements sont très peu nombreux, le document d'orientation tel qu'il est construit, même amendé, demeure un mode d'emploi en faveur du syndicalisme de proposition.

Cela étant, la question centrale du congrès était celle du combat contre le projet de loi El Khomri. Et si la direction Martinez a pu franchir sans encombre l'obstacle que pouvait représenter le congrès, c'est aux groupes dits « d'extrême-gauche » qu'elle le doit, à ces groupes qui ont fait le silence sur le sort fait aux Goodyear et à leur proposition d'un combat centralisé pour défaire le gouvernement sur la loi El Khomri.

Certains de ces groupes ont dit « grève jusqu'au retrait », d'autres « grève reconductible », mais tous se sont situés sur le terrain suivant : la direction propose et c'est la base qui décide. C'est exactement le contenu de l'appel adopté par le 51e congrès. En déclarant : *« d'ici le 28 avril, la poursuite de la construction de l'action implique la tenue d'Assemblées Générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de sa reconduction pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social »*, il renvoie ouvertement la responsabilité aux Assemblées Générales pour construire l'action. Or dans une situation où il n'y a pas plus de grèves que d'assemblées générales, où il n'existe aucun mouvement vers la grève, une telle position revient à dédouaner la direction confédérale en renvoyant la responsabilité à la base qui n'en peut mais. Cet appel a été approuvé par ces mêmes organisations à tel point que certaines – POI et NPA - l'ont publié sans commentaire, le POID faisant dire à un de ses représentants : *« la direction confédérale a été obligée d'enregistrer et de tenir compte jusqu'à un certain point de la pression des délégués ».* La palme revient à Lutte ouvrière qui l'a qualifié « *d'appel fort et déterminé* », et même « *d'appel regonflant* ». Le point commun étant que l'ensemble de ces organisations l'ont présenté comme un point d'appui, alors qu'il s'agissait d'une manœuvre de défaussement.

L'intervention de Martinez le 28 avril au soir à Nuit debout est du même acabit : faire un numéro sur les AG, l'action décidée en AG jusqu'à la grève, pour mieux renvoyer la responsabilité sur la base selon une technique éprouvée.

En réalité, la direction confédérale poursuit sur son orientation de journées d'action décentralisées jusqu'à épuisement : après le 31 mars et le 9 avril, il y a eu le 28 avril, qui s'est traduit par un tassement prévisible, puis le 1er mai, le tout accompagné d'un déchaînement de violences policières - à l'égard desquelles la réaction de l'appareil a été constamment de renvoyer vers les forces de police pour protéger les manifestations alors qu'elles n'ont cessé de les agresser (voir la déclaration du 14 avril qui déclare : « *les organisations signataires rappellent une nouvelle fois que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser tout en assurant la sécurité des manifestants* »).

Tirer le bilan pour se réapproprier la CGT

Il est un fait que dans le 51e congrès des syndicats et des délégués sont intervenus pour protester contre le traitement infligé aux Goodyear et que certains ont expressément pris fait et cause pour le rassemblement de toutes les forces à Paris, telle cette déléguée du CHRU de Lille qui pose la question dans son intervention : « *Quand faisons-nous la démonstration de nos forces unies, rassemblées à Paris ? N'attendons pas que ce mouvement s'épuise, ne nous laissons pas piéger par le jeu de la montre et de l'usure de ce gouvernement et proposons des bus ouverts aux jeunes pour que nous convergions toutes et tous vers la capitale »* ou ce délégué de Paris qui déclare : « *j'aurais trouvé normal qu'on ouvre le congrès avec nos camarades d'Air France et de Goodyear pour discuter tout de suite de la lutte pour nos libertés et nos droits. Et je reprends ici les mots du camarade de Goodyear : Tous ensemble, au même endroit, au même moment et jusqu'au bout* ».

C'est ce à quoi les dirigeants de la CGT auraient dû appeler dans l'unité, en particulier au moment où le projet de loi a été présenté le 3 mai à l'Assemblée : tous ensemble à Paris en direction de l'Assemblée pour imposer à la majorité de députés PS et PCF que nous avons élue de rejeter le projet de loi El Khomri et infliger une défaite au gouvernement. Cela aurait représenté un appel d'air pour tous les travailleurs en Europe, à commencer pour les travailleurs et la jeunesse français.

Oui, cela aurait constitué un appel d'air. Cette évidence vient souligner l'hypocrisie du discours des dirigeants syndicaux, ceux de la CGT en particulier - car ils sont champions de ce genre de discours (confère le document d'orientation du 51e congrès) -, qui invoquent en permanence l'absence d'alternative politique pour expliquer la faiblesse des mobilisations, se dédouaner et justifier leur prise en charge des contre-réformes, alors qu'en refusant d'organiser l'affrontement avec le pouvoir pour obtenir satisfaction sur les revendications, ils contribuent eux-mêmes à désorienter les travailleurs et à les démoraliser en leur bouchant toute issue politique.

A la différence de ce qui s'était passé depuis le CPE, la pression de la base a obligé Martinez à se prononcer pour le retrait du projet El Khomri, le syndicat Goodyear et certains délégués au congrès, tirant les leçons des journées d'actions décentralisées à répétition de 2010, ont par leur propre réflexion contribué à dégager la forme concrète de l'affrontement avec le pouvoir pour gagner sur la revendication. Ils se sont adressés à leur direction syndicale pour qu'elle assume sa responsabilité qui est de l'organiser. Mais ils se sont heurtés à l'obstacle que représente la politique de l'appareil syndical et de ses soutiens dits « d'extrême-gauche ».

C'est pourquoi, aujourd'hui, il faut tirer le bilan de ce à quoi le syndicat Goodyear et ceux qui les ont soutenus ont été confrontés, aller à la racine, c'est-à-dire tirer le bilan de la politique de l'appareil et du dialogue social.

C'est indispensable pour aider les travailleurs et les militants qui cherchent à utiliser leur syndicat pour combattre, à se le réapproprier.

★

Les militants interviennent et informent CPS

Intervention du représentant du courant Front unique au Bureau national de la FSU le 4 avril 2016

Le 31 mars, ce sont des centaines de milliers de manifestants qui ont exigé le retrait pur et simple de la loi Travail, dont de très nombreux lycéens et étudiants, mobilisés depuis des semaines.

La réponse du gouvernement à la jeunesse, c'est la violence policière délibérée : fermetures de facultés au nom de l'état d'urgence, intervention massive des CRS et des brigades anti-criminalité aux abords et sur les campus, matraquage et gazage des jeunes manifestants, provocations et infiltration des cortèges de jeunes, intimidations pour interdire les manifestations lycéennes, arrestations brutales et gardes à vue prolongées, mises en examen, comparutions immédiates avec condamnations à de la prison ferme.

Après la répression contre les travailleurs d'Air France et de Goodyear, c'est la jeunesse que le gouvernement veut museler et mater. Et si les flics répriment avec une telle violence, c'est qu'ils ont reçu des ordres des plus hauts sommets du pouvoir. Avec l'état d'urgence, Hollande, Valls, Cazeneuve, Urvoas veulent marcher à l'État policier.

Dire comme le communiqué intersyndical du 24 mars que « *les pouvoirs publics doivent garantir le droit de manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestants* », c'est livrer la jeunesse aux flics qui matraquent, à ceux en civil qui infiltrent les cortèges et organisent les provocations, aux CRS qui chargent les manifestants, aux gendarmes qui ont assassiné Rémi Fraisse. C'est comme si un berger voulait confier aux loups la garde de son troupeau…

La responsabilité première de notre fédération, c'est de condamner les exactions contre la jeunesse et en particulier leur commanditaire : le gouvernement. Notre fédération doit sans attendre s'adresser aux dirigeants de la CGT et de FO ainsi qu'à l'UNEF pour que se réalise un front uni pour :

Bas les pattes devant la jeunesse ! Halte à la répression policière !

Les flics hors des facs ! Libre accès aux campus !

Levée immédiate de toutes les inculpations et libération des emprisonnés !

À bas l'état d'urgence ! À bas l'État policier !

Le gouvernement est déterminé à liquider le Code du travail. Pas question pour lui de retirer son projet centré sur le renversement de la « hiérarchie des normes ». Valls l'a déclaré : « *Demander le retrait du texte n'a pas de sens* ». Pour parvenir à ses fins, le gouvernement table sur la répression brutale contre la jeunesse, sur l'usure des manifestants appelés à de multiples journées d'action, et surtout sur le dialogue social avec les dirigeants syndicaux.

Dans leur communiqué du 31 mars, les organisations syndicales ne disent mot des violences policières mais par contre, « *Elles confirment leur disponibilité pour rencontrer le gouvernement et faire des propositions de droits nouveaux (…)* »

Et dès le lendemain, dans un communiqué, la direction de l'UNEF répond aux sollicitations de Valls :

« (…) *le premier ministre a annoncé un cycle de rencontres entre les organisations de la jeunesse et le gouvernement. L'UNEF se félicite qu'un cadre de dialogue soit ouvert avec les jeunes (…)* »

Qui oserait prétendre obtenir des droits nouveaux d'un gouvernement qui serait parvenu à infliger une défaite historique au prolétariat en pulvérisant ses acquis sociaux, fruits de dizaines d'années de luttes ?

La responsabilité des dirigeants syndicaux est de rompre avec le gouvernement et d'affirmer qu'il ne peut y avoir de discussion tant que le projet de loi Travail n'aura pas été purement et simplement retiré.

Le communiqué intersyndical du 31 mars indique : *« Les salarié-es se mobiliseront sous diverses formes, notamment avec l'interpellation de parlementaires ».*

Il n'y a qu'une seule façon « d'interpeller » les seuls députés du PS et du PCF :

C'est qu'un front uni CGT-FO-FSU-UNEF appelle à la manifestation centrale et nationale à Paris, à l'Assemblée nationale, pour imposer à la majorité PS-PCF le retrait pur et simple du projet de loi El Khomri.

C'est la responsabilité notre fédération de tout faire pour qu'un tel front uni se réalise.

Les deux motions présentées par Front unique :

Le BDFN de la FSU, réuni le 4 avril, condamne vigoureusement les violences policières contre les jeunes manifestants dont le gouvernement porte la responsabilité.

Il exige :

- aucune sanction, et la libération des manifestants emprisonnés ;

- que cessent les interventions policières dans les universités et que le libre accès aux campus soit respecté ;

- la levée immédiate de l'état d'urgence que le gouvernement utilise pour avancer vers l'État policier.

Le BDFN s'adresse aux directions syndicales, en particulier de la CGT, de FO et de l'UNEF, pour assurer en commun la protection des mobilisations de la jeunesse pour le retrait du projet de loi Travail.

(9 pour / 12 contre / 6 abstentions / 5 refus de vote)

[Remarque : Il faut noter que la secrétaire générale a reconnu implicitement qu'il n'y avait pas eu de la part de la direction fédérale de condamnation des violences policières. Elle a indiqué : « on a raté quelque chose sur Bergson (sic) » (c'est devant ce lycée parisien qu'un policier a été filmé brutalisant violemment un jeune de 15 ans). Pour autant, en avançant des arguties et sans proposer d'amendements à notre motion – la seule proposée – elle a de fait appelé à voter contre. Le vote a provoqué une certaine confusion. L'un des opposants, tentant de se justifier, a déclaré : « Ce n'est pas parce qu'on est contre la motion, qu'on est pour les violences policières… » Il en est presque venu à demander que ce « genre de motion » ne soit plus soumise au vote, pour lui éviter tout embarras…]

Le BDFN affirme qu'il ne saurait y avoir de discussion avec le gouvernement tant que son projet de loi Travail ne sera pas retiré.

Il exige donc clairement le retrait pur et simple de ce projet qui n'est ni amendable, ni négociable.

Il s'adresse aux directions de la CGT, de FO et de l'UNEF pour appeler en commun à une manifestation nationale et centrale à Paris, à l'Assemblée nationale, pour imposer à la majorité PS-PCF, le retrait pur et simple du projet de loi Travail.

(Vote dissocié : Sans le dernier paragraphe : 3 pour / 20 contre / 2 abst / 6 RdV

En entier : 1 pour / 24 contre / 2 abst / 4 RdV)

*[Remarque : La secrétaire générale a clarifié ce que signifiait la position de l'intersyndicale de « retrait du projet de loi **et** ouverture de discussions avec le gouvernement pour de nouveaux droits. » Elle a insisté sur le fait qu'obtenir le retrait du projet ne serait pas une victoire car ce serait le maintien de la situation actuelle qui n'est pas bonne. C'est donc clair, pour les dirigeants syndicaux, le mot d'ordre de retrait est tout à fait factice. Il vise à tenter de camoufler leur volonté d'aider le gouvernement à faire passer le cœur de son projet (l'inversion de la hiérarchie des normes) moyennant quelques nouveaux menus aménagements dans le cadre d'une concertation renouvelée. Au contraire, travailleurs et jeunes sont mobilisés pour le retrait pur et simple du projet gouvernemental. Ils pressentent qu'imposer ce retrait scellerait le sort du gouvernement et permettrait d'interrompre la série de défaites subies depuis une décennie. Et que cela leur permettrait enfin de passer à l'offensive.]*

Motion du conseil syndical du SNUipp-FSU 63 réuni le 26 avril 2016

Le conseil syndical du SNUipp-FSU 63, réuni le 26 avril 2016 :
- se prononce pour le retrait pur et simple du projet de loi El Kohmri,
- se prononce pour l'organisation, dans les plus brefs délais, d'une manifestation centrale à Paris en direction de l'assemblée Nationale afin d'en obtenir le retrait ;
- appelle le secrétariat national du SNUipp-FSU à reprendre cette position et à œuvrer au sein de la FSU pour réaliser l'unité des organisations et confédérations syndicales pour une manifestation centrale à l'Assemblée nationale ;
- appelle le secrétariat national du SNUipp-FSU à œuvrer au sein de la FSU pour poursuivre l'action jusqu'à l'obtention du retrait du projet de loi.

Intervention du secrétaire du syndicat CGT ITSRA à l'Assemblée Générale des syndicats de l'UD CGT 63 le 20 mai 2016

Camarades,

Il semble que les débats qui ont eu lieu jusqu'alors font apparaître des divergences sur la nature des actions à mener ou sur l'opportunité de bloquer par exemple le dépôt de Cournon.

Je ne crois pas que la discussion doit conduire à faire porter sur les camarades de la base la responsabilité de quoi que ce soit en rapport avec les décisions prises. Ils sont en effet engagés dans le combat pour le retrait de la loi El Khomri et ils y mettent toutes leurs forces. Le problème qui est posé c'est sur quelles perspectives combattre.

De ce point de vue, il me semble important de faire en quelque sorte un bilan d'étape car nous ne pouvons présager à ce stade de l'issue de cette mobilisation.

Le 31 mars, nous dépassions le million de personnes à manifester sur l'axe du retrait de la Loi El Khomri. Dans ma boîte, un tract commun CGT-FO-SUD s'adressait aux dirigeants des confédérations et fédérations CGT, FO, FSU, UNEF… pour qu'ils appellent à une manifestation centrale au siège du pouvoir pour obtenir le retrait de la Loi El Khomri.

Depuis, qu'avons nous vu, sinon une succession de journées d'action, l'une chassant l'autre, avec au final une situation ou force est de constater que nous sommes de plus en plus loin du résultat du 31 mars.Et c'est précisément ce qui a permis au gouvernement Hollande-Valls-Macron de faire passer la loi en première lecture, par le biais du 49-3, tout en organisant une répression inouïe contre les militants syndicaux, les travailleurs et la jeunesse, se traduisant par des comparutions immédiates, gardes a vue, menaces de traduire les manifestants aux assises et condamnations à de la prison ferme.

Pourtant, il était possible dès le 31 mars, d'appeler à une manifestation centrale au siège du pouvoir pour obtenir le retrait de la loi travail. Cela supposait un combat résolu pour vaincre le gouvernement Hollande-Valls-Macron

Il était encore possible de manifester en masse et tous ensemble à l'Assemblée nationale le jour de l'ouverture du débat pour exiger des députés PS/PC qu'ils rejettent la loi.

En lieu et place de cela, on nous a imposé des journées d'action à saute-mouton, des grèves reconductibles entreprise par entreprise, qui ne peuvent qu'aboutir aux interrogations actuelles.

Or toute l'expérience nous a montré que quand il s'agit de combattre et d'affronter le pouvoir sur un projet de loi, c'est toujours les manifestations au siège du pouvoir qui ont conduit à la victoire, par exemple pour la loi Devaquet.

A contrario, on sait l'état dévastateur auquel ont conduit les journées d'actions avec manifs décentralisées en 2003 et 2010 sur les reformes des retraites. Malgré la mobilisation, ça a été la défaite.

Ce matin, j'ai écouté à la radio que l'intersyndicale appelait a une manifestation nationale. Je m'en réjouissais, mais en regardant dans le détail, j'apprends que cette manif aurait lieu le jour de l'ouverture des débats au Sénat !

Est-ce qu'on va nous faire croire que c'est la majorité du Sénat qui va satisfaire nos revendications ?

Peut-on attendre autre chose du Sénat qu'une aggravation des dispositions de la loi ?

Non, camarades, si nous avons des comptes à demander, c'est aux députés de la majorité PS/ PS que l'on a élus pour une toute autre politique que celle-ci. C'est en exigeant de la majorité PS/PC qu'elle rejette ce projet de loi que l'on peut engager un combat conséquent pour infliger une défaite à ce gouvernement.

Alors si c'est encore possible, c'est à l'Assemblée nationale et sans délais qu'il faut organiser la manifestation centrale, auprès des députés PS/PC pour qu'ils rejettent cette loi.

A défaut, nous risquons très vite de nous retrouver à nouveau dans une impasse.

Intervention du courant Front unique au Conseil national de la FSU le 25 mai 2016 : présentation de la motion « Pour la défense des libertés démocratiques »

Chacun peut le constater : tout l'arsenal mis en œuvre par le gouvernement sous prétexte de lutte contre le terrorisme est en fait destiné à s'en prendre brutalement aux libertés démocratiques :

- interdiction de circuler et de manifester,

- assignations à résidence,

- perquisitions de nuit.

L'état d'urgence qui permet tout cela vient d'être une nouvelle fois prolongé. Le gouvernement laisse entendre que ce sera la dernière fois. Bien entendu, puisque la loi pénale dite Urvoas, qui a été adoptée en 1ère lecture à l'Assemblée nationale, permettra la permanence des mesures d'exception contenues dans l'état d'urgence.

Notre CDFN doit condamner sans ambiguïté ces dispositions liberticides et exiger la levée immédiate de l'état d'urgence et le retrait de la loi Urvoas en cours d'adoption.

Le gouvernement avait fait preuve d'un rare acharnement contre les travailleurs d'Air France et ceux de Goodyear. Aujourd'hui, il n'a plus aucune retenue dans le cadre du mouvement pour le retrait de la loi travail. De nombreuses interventions de camarades ont illustré le degré atteint par la répression :

- Interventions policières au sein des manifestations avec violences délibérées ; emploi systématique de grenades lacrymogènes, usage répété de lanceurs de balles de défense avec un jeune manifestant qui a perdu un œil, encore une fois. Rappelons-le, c'est ce gouvernement qui a fait tuer en toute impunité Rémi Fraisse.

- Arrestations injustifiées, gardes à vue prolongées de mineurs

- Multiplication des mises en examen, lourdes condamnations par une justice aux ordres.

Par sa politique anti-ouvrière, anti-jeune, le gouvernement suscite une volonté légitime d'en découdre avec lui, de l'affronter et de le vaincre.

Notre CDFN doit condamner avec la plus grande force ce gouvernement qui est entièrement responsable des violences policières. Il doit exiger la levée des mises en examen et la libération des manifestants condamnés.

Motion : Pour la défense des libertés démocratiques

« Au prétexte de la lutte contre le terrorisme, le gouvernement utilise l'état d'urgence pour s'en prendre aux libertés démocratiques.
Le CDFN de la FSU, réuni le 25 mai 2016, exige :
- la levée immédiate de l'état d'urgence
- et le retrait du projet de loi pénale en cours d'adoption.
Il condamne les violences policières contre la jeunesse et les travailleurs dont le gouvernement est responsable.
Il exige la levée des poursuites contre les manifestants. »

Pour : 14 / Contre : 51 / Abstention : 0 / Refus de vote : 26

BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 €UROS)

NOM :.....PRÉNOM :.....

ADRESSE :.....

CODE POSTAL :.....LOCALITÉ :.....

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- Numéro°ISSN: 0763790 X -- Imprimerie spéciale

Site web : http://socialisme.free.fr - e-mail : socilisme@free.fr

Brésil

Le gouvernement de Dilma Roussef a été renversé pour permettre à la bourgeoisie et à l'impérialisme de faire payer la crise aux masses. La nécessité de l'heure, imposer au PT et à la CUT une politique de rupture, afin de préparer l'affrontement nécessaire avec le gouvernement Temer.

Une nécessité pour la bourgeoisie

La récession, deux années de suite de croissance négative causées par la fermeture du marché chinois, la baisse des prix du pétrole et des matières premières, le déficit budgétaire, le coût de la dette, les taux d'intérêts sur les émissions à dix ans du Brésil qui sont les plus élevés au monde, l'impérieuse nécessité d'intensifier et accélérer les coups les plus violents contre les masses : voilà les raisons pour lesquelles le gouvernement de Dilma Roussef a été renversé, voilà les raisons pour lesquelles le PT vient d'être éjecté du pouvoir. C'est l'onde de choc de la crise du capitalisme qui frappe actuellement toute l'Amérique latine, et en particulier son économie la plus puissante, le Brésil.

Pour la bourgeoisie et le patronat, il s'agit de mettre un terme à l'incapacité du gouvernement PT/PMDB sous la présidence de Dilma Roussef de mener à bien une politique réactionnaire répondant à leurs exigences les plus urgentes. L'éviction de Levy et l'assurance de ne pas toucher au budget de la *bolsa familia*, le retour de Lula dans la sphère du pouvoir, ont décidé la bourgeoisie de reprendre en main les commandes de l'État. Ils ont utilisé pour cela une disposition constitutionnelle, la mesure dite d'*impeachment*, afin de sacrer officiellement Michel Temer, le vice-président, du PMDB, parti pilier de l'État bourgeois brésilien, parti pivot de la vie politique depuis la fin de la dictature.

L'éviction de Dilma Roussef, dans la nuit du 11 au 12 mai, est donc la conclusion de l'offensive de la bourgeoisie brésilienne pour mettre sur pied un gouvernement qui mène la guerre de classe selon ses besoins. Le gouvernement qui a été formé par Temer, non seulement exclut le PT, mais repose sur l'alliance entre le PMDB et le PSDB, parti du candidat Neves battu par Dilma Roussef lors de la présidentielle : c'est donc une coalition des différentes fractions de la bourgeoisie, pour assurer l'urgence. Cette option a le soutien des fédérations industrielles représentant le patronat des États les plus importants, São Paulo et Rio, depuis plusieurs semaines maintenant.

Le programme du nouveau gouvernement : faire payer aux masses le coût de la crise

Immédiatement, lors de sa prise de fonction et la nomination des ministres, Temer et le gouvernement ont annoncé la couleur : des « mesures dures », un plan « d'urgence » sont nécessaires et le premier signe à donner au monde entier, c'est la fin de l'augmentation de la dette publique du Brésil.

Un plan de coupe dans les dépenses budgétaires est donc le premier axe de la politique du gouvernement : le gouvernement prétend ainsi que les salaires des fonctionnaires pourraient ne pas être payés à la fin de l'année sans mesures, ou encore que le système de retraites lui aussi est menacé : « *au-delà du fait de recevoir une pension, ce que le Brésilien veut savoir c'est si le système va continuer à fonctionner* » (*El País,* 13 mai), a déclaré H. Meirelles, le nouveau ministre de l'économie. La première nécessité étant d'obtenir la réduction du déficit, le même Meirelles déclare : « *Les Brésiliens payent beaucoup d'impôts, notre intention est de les baisser, surtout pour que notre pays connaisse de nouveau la croissance. Mais la priorité absolue c'est l'équilibre des comptes publics. Et s'il est nécessaire d'augmenter les impôts pour y parvenir, nous le ferons.* » (Idem). Si officiellement les plans de lutte contre la grande pauvreté mis en place par les gouvernements du PT ne disparaîtront pas, Meirelles a précisé « *que cela n'excluait pas qu'on les examine de près pour voir s'il n'y avait pas un mauvais usage de l'argent public*. » (Idem). Dans l'immédiat, le gouvernement a décidé de supprimer 4000 postes de fonctionnaires d'État.

Au-delà des mesures immédiates, cette politique ne peut se mettre en œuvre qu'en affrontant plus largement les masses. D'autant que pour pouvoir arriver à l'équilibre budgétaire et réduire la dette, le gouvernement se lancera sans aucun doute dans un plan de privatisation, dont l'enjeu principal est Petrobras et les gisements du Pré-Sal. De même, il faut rompre la spirale inflationniste, en particulier stopper l'augmentation des salaires des travailleurs en général ainsi que des fonctionnaires des États et des communes. Les plans de financement des œuvres sociales ou de l'enseignement sont donc menacés dès maintenant. Et les mesures que le gouvernement va prendre sont des mesures de choc, qui dans un premier temps ne peuvent être que récessives et engendrer encore plus de chômage.

Pour faire passer son amer breuvage, le gouvernement, dont la légitimité est réduite, a besoin d'affronter et de faire refluer les masses qui, si elles ne se sont pas engagées dans la défense de Dilma Roussef de manière importante, n'en sont pas moins entrées dans une phase d'activité importante depuis juin 2013.

Le gouvernement a donc annoncé une politique de répression contre les mouvements sociaux, c'est-à-dire la jeunesse et le prolétariat. Ainsi, le nouveau ministre de la justice, ancien directeur du cabinet de sécurité de Alckmin, a déclaré : « *A partir du moment où, aussi bien le MTST (mouvement des sans toit, que ABC, X ou Y, arrêtent d'exercer le libre droit de manifester pour faire brûler des pneus, mettant ainsi en danger les personnes, nous considèreront cela comme une attitude délictueuse et la traiterons comme telle* ». (*Izquierda Diario,* 14 mai). Tout un programme, immédiatement mis en œuvre par le gouverneur de São Paulo, le dit Alckmin lui-même, qui a fait intervenir la police contre les étudiants et lycéens qui occupaient les écoles de cet État.

Comment cela a-t-il été possible ?

La prise du pouvoir par Temer ne peut en aucun cas être considérée comme une surprise ; c'est la conclusion de manœuvres lancées depuis des semaines, si ce n'est des mois.
La première chose qu'il faut rappeler, c'est que Temer est le vice-président choisi par Dilma Roussef elle-même, et qu'il est censé représenter l'aile du PMDB qui favorise l'alliance avec le PT. En réalité, la politique menée par le PT au pouvoir depuis l'élection de Lula ne s'en prend nullement aux intérêts de la bourgeoisie brésilienne et ses différents secteurs, industriels comme agrariens, ni aux intérêts du capital étranger. Et depuis des mois, le gouvernement de Dilma Roussef, en coalition avec le PMDB, avait entamé la politique dite d'ajustement, sous la houlette de Joachim Levy. C'est cette politique qui a fait que la jeunesse et le prolétariat ne se sont pas engagés plus contre la manœuvre lancée autour de Temer. En réalité, ils ne voulaient pas défendre le gouvernement de Dilma Roussef-Temer, ce que les organisations issues du mouvement ouvrier faisaient toutes : il n'était donc ainsi guère facile d'engager un tel combat contre l'arrivée au pouvoir de Temer et de ses alliés.

En effet, depuis des semaines, les différents fronts regroupant autour du PT et de la CUT, de nombreuses organisations, dont le PSOL ou le PCdoB, prétendent défendre la présidente légitimement élue contre un coup d'État institutionnel sans combattre le ticket Roussef-Temer et le gouvernement PT-PMDB. Donc de soumettre la tentative d'engager le combat contre l'offensive de la bourgeoisie à la défense du gouvernement qui a entamé lui-même la politique anti-ouvrière. Pour se défendre contre un nouvel ajustement, il faudrait se soumettre au gouvernement qui avait fait voter le budget d'ajustement préparé par Levy et poursuivi par Barbosa ? Le congrès de la CUT, en octobre 2015, est même allé jusqu'à avaliser la mise en œuvre du PPE, « plan de protection de l'emploi », un plan de recours au chômage partiel déguisé, proposé par le gouvernement.
La seule voie pour faire échec à l'*impeachment* aurait été de mener le combat pour la rupture du PT et de la CUT avec le gouvernement de coalition PT-PMDB, l'alliance défendue avec l'aval de la CUT depuis des années par les dirigeants du PT avec ceux qui viennent de les renverser.

Comment combattre ?

La bourgeoisie a remporté une victoire politique en déposant Dilma Roussef. Néanmoins, cette victoire politique n'a réglé aucun problème : la situation économique de la bourgeoisie brésilienne n'a pas changé, et la jeunesse, le prolétariat, n'ont pour le moment pas reflué. Le gouvernement de Temer doit, pour pouvoir mettre son plan en œuvre, affronter les masses et leur infliger une défaite ; sinon, l'option choisie ne pourra donner satisfaction. Il faut donc pour le prolétariat, la jeunesse, les paysans pauvres se préparer à affronter le gouvernement pour se défendre de la misère et de la déchéance bec et ongles.
Pour pouvoir mener ce combat, il faut imposer aux organisations ouvrières, CUT et PT, qu'elles rompent avec le gouvernement et la bourgeoisie. Ainsi, la déclaration du 12 mai de la direction de la CUT dit : « *nous ne reconnaissons pas le gouvernement, et nous continuerons de nous battre pour défendre nos droits* ». Fort bien, mais il faudra donc en tirer les conséquences, en particulier ne pas entrer dans des discussions préparatoires à une contre-réforme des retraites ou dans n'importe quelle autre « consultation », « négociation » à l'initiative du gouvernement pour mettre en œuvre sa politique. La direction du PT elle aussi doit rompre avec son attitude de conciliation de classe.
Or, Rui Falcão, le secrétaire du PT, indique dans sa déclaration du 12 mai sur quel terrain le PT entend se placer : « *Notre mobilisation, plurielle et unitaire, va bien au-delà du seul soutien au gouvernement dirigé par notre parti. Plus que tout, nous défendons l'ordre démocratique, et nous rejetons le programme des putschistes, qui prévoit de geler les salaires, d'inverser la politique en matière de salaire minimum, s'en prendre aux droits à pension, annuler l'engagement de la constitution pour la santé et l'éducation (…). Nous combattrons sans repos, jusqu'à ce que la présidente de tous les Brésiliens, élue dans des élections libres et directes, reprenne les commandes de l'État, comme c'est la volonté souveraine et constitutionnelle du peuple brésilien.* » Il voudrait donc défendre le gouvernement qui a permis la défaite, la constitution qui permet à la bourgeoisie de mettre en place le gouvernement de son choix et, au moment où la lutte des classes va s'intensifier, il parle de la « présidente de tous les Brésiliens » comme un symbole de la collaboration de classe. Quant à Humberto Costa, leader du PT au sénat, il parle d'opposition, mais d'opposition responsable : *« Je pense que le PT a beaucoup appris de son expérience de gouvernement. Je défends l'idée qu'il faut avoir une opposition qui fait beaucoup de propositions. Nous ne pouvons pas être une opposition qui défende le pire. Nous n'allons pas être une opposition abstraite, du type "il faut faire tomber Temer". Si nous voulons avancer, il faut être au-dessus de cela, et apporter une vision. »*
A l'inverse, il n'est d'autre issue que dans l'affrontement avec le gouvernement Temer. Celui-ci est déterminé, il veut s'en prendre aux fonctionnaires, aux pensions, au salaire minimum, il veut privatiser les entreprises publiques, et d'abord Petrobras, ouvrir toutes les vannes aux intérêts économiques de l'impérialisme ; il appliquera la même politique que Macri en Argentine.
Le gouvernement Temer veut aller vite, et dans la mesure du possible s'affranchir de la nécessité de s'appuyer sur le PT, mais surtout de la direction de la CUT. Il ne peut y avoir d'issue que dans la préparation du combat, par la direction de la CUT, dans la rupture totale avec le gouvernement. On ne peut pas non plus espérer le retour dans 180 jours de Dilma Roussef et attendre avec illusion. Le gouvernement Temer n'a rien à reprocher sur le plan légal à Dilma Roussef, mais il correspond aux besoins de la bourgeoisie au Brésil. Il faut donc affronter le gouvernement pour pouvoir le vaincre et le chasser.
Seule une telle victoire permettrait de poser la question d'un gouvernement du seul PT, appuyé sur la CUT, auxquelles les masses pourraient adresser leurs revendications. Un tel gouvernement ne reposerait pas sur une combine parlementaire, mais sur la mobilisation des masses.

Le 16 mai 2016

L'Angleterre à la veille du « grand saut » ?

Le Brexit déchire la bourgeoisie britannique…

Le 23 juin 2016 aura lieu au Royaume-Uni un référendum sur le « Brexit » (*« Britain exit »*, la sortie de l'Union européenne). La question posée est : *« Le Royaume-Uni doit-il rester membre de l'Union européenne ou quitter l'Union européenne ? »*. Le premier ministre David Cameron a été contraint d'organiser ce référendum sous la pression de forces politiques centrifuges propres à la bourgeoisie britannique. L'issue en est plus qu'incertaine pour lui, qui a pris la tête de la campagne pour le maintien dans l'UE. Car cette question divise profondément et de longue date le parti conservateur (Tory) et plus généralement la bourgeoisie britannique. C'est d'ailleurs sur ce thème que s'est constituée en 1993 la formation ultra-réactionnaire UKIP (UK Independence Party, Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni), par une scission du parti Tory, et dont les résultats électoraux ont considérablement augmenté ces derniers mois.

Les prises de position pour ou contre le Brexit conduisent à des affrontements féroces au sein de la classe possédante.

Le 6 janvier 2016, Cameron lui-même a dû annoncer à Westminster que *« ses ministres – dont trois au moins veulent quitter l'UE – seraient déliés de la solidarité gouvernementale et pourraient faire campagne librement. À vrai dire, il n'avait pas le choix : les ministres rebelles à l'Europe menaçaient de démissionner si M. Cameron les obligeait à s'aligner sur sa position »* (*Le Monde*, 8 janvier 2016). Dès le 21 février 2016, Boris Johnson, ex-maire conservateur de Londres et principal challenger de Cameron pour la direction du parti Tory, sinon pour le 10 Downing-Street, se posait en chef de file de la campagne pour la sortie. Plus grave, le 18 mars 2016, Iain Duncan Smith, ancien leader du parti Tory entre 2001 et 2003 et figure emblématique des pro-Brexit, démissionnait de son poste de ministre du travail, non sans avoir critiqué ouvertement la politique budgétaire et sociale du ministre des finances Osborne, dauphin désigné du premier ministre. *Le Monde* du 21 mars n'hésitait pas à parler dès lors de *« guerre civile »* ouverte dans les sommets du parti conservateur. Il est clair que Cameron, par ailleurs affaibli par la révélation de son implication dans le scandale des « Panama papers », ne pourrait probablement pas, en dépit de ses rodomontades, se maintenir à la tête du gouvernement britannique en cas de victoire du Brexit.

De son côté, la haute bourgeoisie britannique la plus liée au capital financier international et aux grands groupes capitalistes les plus intégrés aux marchés européens et mondiaux, voit comme une catastrophe une éventuelle sortie de l'UE. Les marchés des pays de l'UE représentent 48 % des exportations britanniques. L'interpénétration des grands groupes britanniques avec ceux des autres États européens est très forte, comme en témoigne par exemple, dans l'industrie agro-alimentaire, la fusion récente du groupe britannique R&R avec une filiale de Nestlé, ou encore le projet d'EPR britannique d'EDF à Hinckley Point. Rappelons également qu'en 2008, EDF avait racheté British Energy pour 15,7 milliards d'euros.

De fait, dans les sommets de la bourgeoisie anglaise, on craint de n'avoir plus voix au chapitre sur les règles régissant les marchés de l'UE et sur les décisions financières de la zone euro. Est significatif cet appel signé par 200 hauts dirigeants d'entreprises représentant plus du tiers des 100 plus grandes sociétés britanniques, publié le 23 février 2016 par *The Times* : *« Quitter l'UE découragerait l'investissement, menacerait l'emploi et mettrait en danger l'économie. Le Royaume-Uni sera plus fort, plus en sécurité et plus riche en restant un membre de l'UE »* (…) *« Les entreprises ont besoin d'un accès sans restriction au marché européen de 500 millions de personnes pour pouvoir continuer à grandir, à investir et à créer des emplois »*.

La bourgeoisie anglaise a également à craindre qu'un Brexit ne donne un nouvel élan décisif pour une séparation de l'Écosse, surtout après la victoire électorale lors de l'élection du parlement local le 5 mai 2016 du parti indépendantiste écossais le SNP, parti bourgeois par ailleurs furieusement pro-Union européenne. Le Brexit pourrait alors constituer le prodrome de la dislocation du Royaume-Uni lui-même.

…et inquiète l'ensemble des puissances impérialistes

C'est aussi la crainte quasi-unanime des sommets des différentes bourgeoisies des États membres de l'UE et de leurs gouvernements respectifs. Le vote de juin prochain laisse en effet présager un « grand saut » dans un avenir incertain, tant pour le Royaume-Uni que pour l'UE elle-même.

Dans *Le Monde* du 20 janvier 2016, après avoir cité les propos de Cameron : *« C'est peut-être la décision la plus importante que nous aurons à prendre de toute notre vie »*, Martin Wolf écrit : *« (...) si le vote pour rester dans l'UE équivaut à prolonger un statu quo inconfortable, le vote en faveur de la sortie ouvrirait une voie vers l'inconnu. Ils ne sauront pas comment les membres restants de l'UE et l'Écosse réagiront, même si la sortie de l'Écosse du Royaume-Uni est devenue moins probable en raison de la chute du prix du pétrole. Enfin, ils ne sauront pas de quelle façon réagira le milieu des affaires. Un vote en faveur de la sortie serait un saut dans le vide. »*.

Pour autant, les milieux « européens » de l'impérialisme anglais entendent se servir de la menace du Brexit pour faire pression sur leurs concurrents continentaux. Ainsi, à l'approche d'une importante réunion du Conseil européen, Cameron adresse une lettre à Donald Tusk, président de cette instance, dans laquelle il n'hésite pas à agiter la menace de la sortie de l'UE pour donner poids aux « revendications » du capitalisme britannique, qui se résument, pour l'essentiel, à exiger plus d'espaces pour s'émanciper des règles communes de l'UE, et l'alignement de celles-ci sur le « moins-disant social » en cours au Royaume-Uni.

La bourgeoisie anglaise ne renonce en rien à continuer à jouer le rôle d'avant-garde de la mise en pièce des acquis ouvriers en Europe, et de la réaction en général. Ce faisant, elle défend au premier chef ses propres intérêts, tout en se présentant en « modèle » pour l'ensemble des bourgeoisies européennes, comme ce fut déjà le cas avec Thatcher. Ce rôle dévolu à l'État britannique s'est vu confirmé par les déclarations d'Obama, qui s'est prononcé à son tour, lors de

son voyage en Europe en avril 2016, contre le Brexit afin que l'impérialisme US puisse continuer à disposer de la « relation particulière » USA-GB comme instrument de pression au sein du marché européen.

Après avoir fait mine de présenter ses demandes ainsi que des « conditions » qu'il poserait pour mener campagne pour le maintien, Cameron a complété cette comédie lors du conseil européen des 18 et 19 février 2016, essentiellement consacré au Brexit. Il déclare d'emblée : *« On a besoin d'un accord qui soit assez fort pour persuader les Britanniques de soutenir l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. »*. Mais tout cela est cousu de fil blanc. Comme prévu, le sommet donne satisfaction à l'essentiel des demandes britanniques, non sans que le « Prime minister » fasse mine d'avoir « arraché » ce qui lui était accordé par avance par les autres dirigeants de l'UE, ménageant un « suspense » totalement artificiel. Le tout sur un texte aux formules diplomatiques inconsistantes, permettant à chacun de continuer à faire comme bon lui semble, à commencer par la traque, l'enfermement et la répression des immigrés : *« La libre circulation des travailleurs peut être restreinte par des mesures proportionnelles aux buts légitimes poursuivis »*, est-il indiqué.

Le maintien de la Grande-Bretagne dans l'UE est en effet la position unanime, bon gré mal gré, de l'ensemble des gouvernements des pays membres, et ces derniers ne manquent pas une occasion de le marteler, Merkel en tête, pour tenter d'éviter le « saut dans le vide », selon l'expression de Martin Wolf. Cette peur panique des conséquences d'un Brexit, tous les partisans du « in », à commencer par Cameron lui-même, cherchent à en contaminer la masse des électeurs du Royaume-Uni. Ce dernier n'a ainsi pas hésité à faire diffuser à 27 millions d'exemplaires une brochure de propagande financée par l'argent public (9,3 millions de livres, 11,7 millions d'euros), destinée à expliquer pourquoi le gouvernement « conseille » le vote « in ».

Le « Brexit », « néfaste pour la City »

Dans *Le Monde* du 20 avril 2016, le directeur général du *Centre for European Policy Studies* de Bruxelles, Karel Lannoo, exprime les craintes des milieux dirigeants du capital financier et la Bourse à l'échelle mondiale :

« Cela ne devrait faire aucun doute, un « Brexit » sera néfaste pour la position de la City. (...) Plus globalement, un « Brexit » affectera négativement la compétitivité des marchés financiers européens. (...)

« Londres a réussi à s'adapter rapidement pour servir de tête de pont aux banques étrangères, et plus particulièrement aux institutions financières américaines, pour leurs opérations au sein de l'Union. (...)

« Une fragmentation de la taille critique dont Londres bénéficie aujourd'hui sera aussi négative pour la compétitivité de l'Union européenne dans son ensemble. Même si d'autres centres financiers en Europe tireront un avantage d'un éventuel « Brexit », il est fort probable que l'Union soit perdante, notamment parce qu'elle perdra à la fois une partie de la diversité des acteurs présents à Londres, et la spécialisation que la City (et le Royaume-Uni) a réussi à établir. »

Le carcan des frontières nationales et la camisole de l'UE

Plus fondamentalement, le dilemme du Brexit exprime la contradiction propre à l'impérialisme anglais, déchiré entre les liens historiques qui le portent vers son ancien empire colonial à travers le Commonwealth, ainsi que l'assujettissement particulier qui est le sien à l'égard de l'impérialisme US d'une part, d'autre part la profonde intégration du capitalisme britannique d'aujourd'hui avec les économies continentales européennes. Autrement dit, d'un côté le grand large, de l'autre la terre ferme du continent. Les contradictions politiques qui déchirent la bourgeoisie anglaise à travers le Brexit ne font qu'exprimer cette contradiction matérielle sur fond du déclin continu et irréversible de l'impérialisme anglais.

C'est également une expression particulière à cet impérialisme de l'une des contradictions essentielles du mouvement général du capital cherchant sans fin à éliminer les obstacles des particularismes nationaux qui entravent son développement (ce qui est appelé aujourd'hui la « mondialisation »), sans être jamais en mesure de parvenir à supprimer les frontières nationales qui ont constitué le cadre de la naissance et du développement des bourgeoisies et des puissances impérialistes, et qui le demeureront tant que se survivra le système capitaliste en putréfaction.

« *Stay* » ou « *Leave* », mais tous contre les immigrés

Lors du sommet Franco-britannique du 3 mars 2016, Hollande et Cameron ont présenté un front commun particulièrement féroce contre les immigrés :

« M. Cameron a clairement fait comprendre qu'il ne voulait pas accepter les migrants : "Calais n'est pas la salle d'attente pour le Royaume-Uni." *À l'exception des mineurs isolés qui ont de la famille outre-Manche,* a concédé David Cameron. *François Hollande a fait preuve de la même fermeté :* " La frontière est fermée. Aller à Calais est la certitude de pas pouvoir traverser la Manche. " *Avant un sommet européen avec la Turquie, lundi 7 mars, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a fait passer un message encore plus clair aux migrants économiques :* " Ne venez pas en Europe. Ne risquez pas de perdre vos vies et votre argent. Ce serait pour rien. " » *(Le Monde, 4 mars 2016).* Voilà bien ce qu'il en est de leur « sentiment humanitaire » !

Le patronat britannique est bien heureux de pouvoir exploiter sans limite la main-d'œuvre immigrée, taillable et corvéable à merci, pour autant que tout droit et toute possibilité de se défendre lui soient interdits, voire qu'elle soit refoulée dans les ghettos de la « clandestinité ». Il s'en sert aussi pour faire pression et abaisser la valeur de la force de travail en général dans le pays. Mais la bourgeoisie britannique, comme celle de tous les pays capitalistes, n'en agite pas moins, avec une hypocrisie répugnante, la haine des « étrangers », le racisme et la xénophobie, pour diviser les exploités, et dresser les prétendus « nationaux » contre les immigrés. C'est un ressort politique essentiel pour égarer les prolétaires et maintenir sa domination de classe.

En Angleterre, la question des immigrés est utilisée actuellement tant par les dirigeants bourgeois du Brexit que par ceux du camp du « in » ainsi qu'un punching-ball raciste et réactionnaire qu'ils se jettent mutuellement à la tête. Tandis que les UKIP (« Leave.EU ») et les Tories pro-Brexit (« Vote Leave ») font campagne pour l'arrêt de toute immigration, sinon pour expulser les immigrés, les élites du « in » n'hésitent pas à effrayer le bon peuple des électeurs en prophétisant qu'en cas de sortie, la « jungle » se transporterait de Calais à Douvres. Ainsi Cameron n'a-t-il pas hésité à affirmer : *« notre frontière effective est à Calais et non à Douvres. Cela est bon pour la Grande-Bretagne et je veux que cela continue. Si nous restons dans l'Europe, la frontière restera à Calais »*. Sinon…

De même est agitée par les chefs national-populistes du Brexit la problématique de la « sécurité », en particulier après les attentats sur le continent, auxquels les « immigrés » sont implicitement et honteusement assimilés, ainsi que « l'espace Schengen » dont le Royaume-Uni, au demeurant, ne fait pas partie.

Les « facilités » du droit du travail britannique profitent bien évidemment à 100 % aux patrons d'outre-Manche pour exploiter à leur guise tous les travailleurs présents sur le sol britannique, qu'ils soient étrangers ou autochtones. Mais elles attirent aussi (parfois avec beaucoup d'illusions, mais le plus souvent dans le simple espoir de pouvoir survivre en paix) les masses miséreuses des pays opprimés. La politique du prolétariat ne peut être fondée que sur ce qui demeure un des axes essentiels du programme de la société communiste, à savoir l'internationalisme prolétarien, qui trouve sa base matérielle dans la réalité commune de l'exploitation des prolétaires par la classe capitaliste, quels que soient l'origine nationale, la couleur de peau ou tout autre particularisme.

La déclaration de notre Groupe du 21 septembre 2015 a exposé ce que cela signifie aujourd'hui : *« L'impérialisme, ses guerres à outrance, sont responsables de la barbarie qui contraint des millions d'émigrés à l'exil. Lorsqu'ils parviennent aux frontières du pays, Hollande* [et Cameron avec lui, NDLR] *répond : expulsions et bombardements sur la Syrie ! Pour le mouvement ouvrier, partis et syndicats : « Les travailleurs n'ont pas de patrie » (Marx et Engels). C'est la responsabilité de ses dirigeants de se prononcer : Liberté de circulation ! Régularisation de tous les émigrés ! »* (…)

Ce qui est dit dans ce texte à propos de la responsabilité du gouvernement français devant le désastre en cours est pour l'essentiel applicable au gouvernement Cameron et à l'impérialisme britannique :

« Sous l'impact de la crise du capitalisme, le système de pillage impérialiste en vigueur depuis des décennies débouche aujourd'hui sur une barbarie sans limites : les interventions militaires enchaînées par les grandes puissances ont institué des territoires entiers de non-droit, disloqués économiquement et où règne la terreur des clans et autres bandes armées… restent les profits des marchands d'armes et la nécessité d'écraser les peuples. La surface du globe terrestre se couvre de plaies ouvertes, purulentes, dont les puissances impérialistes portent l'entière responsabilité.

« Le constat qui vaut pour les victimes de cette barbarie s'étend aux prétendus " immigrés économiques ", dont la situation découle de l'exploitation forcenée de la main-d'œuvre par les grandes métropoles, accompagnée du soutien aux régimes qui leur sont inféodés ou soumis par la contrainte. »

Notre déclaration concluait notamment : *« Arrêt immédiat des expulsions. Fermeture des centres de rétention. À bas les accords de Schengen, de Dublin et les quotas ! Ouverture des frontières, liberté de circulation pour tous les émigrés. Mêmes droits pour les travailleurs immigrés que pour les travailleurs français. » (…) « Seul un tel gouvernement* [issu du front unique ouvrier, rompant avec la bourgeoisie et dont le prolétariat et la jeunesse exigeraient la satisfaction de leurs revendications] *renouant avec l'internationalisme prolétarien pourrait s'engager dans la voie pour en finir avec l'Union européenne, pour les États Unis Socialistes d'Europe. »*

Combattre en ce sens est une tâche primordiale pour les militants ouvriers et révolutionnaires, en Grande-Bretagne comme en France.

Apparences et réalités du capitalisme britannique…

Le Royaume-Uni fut jusqu'à l'aube du XX^{e} siècle la première et la principale puissance capitaliste et un impérialisme d'envergure mondiale, mais sa position hégémonique a été irrémédiablement perdue depuis bien longtemps. Cependant il demeure de nos jours la cinquième puissance mondiale et la deuxième de l'Union européenne.

Le capitalisme britannique affiche en 2016 des performances économiques à faire pâlir d'envie ses concurrents du continent. Depuis fin 1992 (date de la sortie de la livre sterling du système monétaire européen), le PIB britannique a progressé de 68 %, contre 42 % pour la zone euro, et encore de 2,2 % en 2015. Le taux de chômage est en baisse, à 5,5 % fin 2015, le taux de « croissance » du PIB à 2,5 %, le plus élevé du G7... La récession de 2008 semble n'être qu'un mauvais souvenir.

Mais ces résultats sont payés au prix fort par la population laborieuse et la jeunesse et masquent de profondes faiblesses. Le *Bilan du Monde 2016* explique : *« La reprise repose sur la consommation des ménages et non sur l'investissement ou les exportations. Elle se paie par des salaires bas et l'explosion du travail précaire. Plus d'un Britannique sur cinq (contre 6 % en France) perçoit moins des deux tiers du salaire médian mensuel (1 580 euros). Quant aux « contrats zéro heure » qui ne garantissent aucun travail au salarié, leur nombre a progressé de 20 % en un an pour atteindre 744 000. La majorité des emplois créés relèvent du statut d'auto-entrepreneur. »* Cela montre l'escroquerie des statistiques du chômage, d'autant que si 73,7 % de la main-d'œuvre travaille, la Grande-Bretagne est caractérisée par un bas niveau de productivité et un retard important d'équipement en infrastructures.

… payées par la classe laborieuse en Angleterre au fil de 35 ans de politique anti-ouvrière

En décembre 2015, la dernière mine de charbon du Royaume-Uni fermait ses portes, à Kellingley, entraînant la mise au chômage de 450 mineurs, en dépit de réserves de minerai évaluées à vingt ans de production. C'est tout un symbole politique pour la classe ouvrière britannique dont la corporation des mineurs a, depuis des décennies, constitué un des fers de lance du combat de classe. Il n'est que de rappeler la longue grève des mineurs contre le gouvernement de Thatcher en 1984-1985.

Le prolétariat anglais, un des plus organisés au monde, à l'histoire politique séculaire, subit depuis plus de trente ans des attaques incessantes qui ont démantelé une grande part de ses garanties collectives, fruits de décennies de combats de classe. Pas un des gouvernements successifs, thatchériens et blairistes, n'a interrompu cette chaîne de destruction des acquis ouvriers. Le gouvernement tory de Cameron ne fait bien évidemment pas exception à la règle. Le *Bilan du Monde 2016* parle, à propos de la première législature de Cameron, d'*« un homme et un gouvernement qui ont administré au pays un remède de cheval sans pitié pour les personnes modestes et ont promis de poursuivre pour cinq ans ce traitement »*.

Les salaires reculent depuis de nombreuses années. *Le Monde* du 28 octobre 2015 précise : *« Le Royaume-Uni est l'un des pays européens qui compte le plus de bas salaires : 22 % des Britanniques touchent en effet moins des deux tiers du salaire médian, soit moins de 19 000 euros par an. Un pourcentage bien plus élevé que la moyenne de l'Union européenne (17 %) et qu'en France (6 %). (...) Ces millions d'emplois mal payés et faiblement qualifiés expliquent en grande partie le taux de chômage de seulement 5,4 %. Depuis la crise de 2008, cette tendance s'est renforcée. Les salaires des Britanniques ont fortement baissé. Malgré un rebond depuis un an, ils restent 6 % en dessous de leur pic de 2009 (en valeur réelle). »* Le nombre de bénéficiaires des crédits d'impôts a de ce fait été multiplié par sept en 15 ans. Un salarié sur cinq gagnerait moins que le « salaire de vie » *(living wage)*, soit le minimum nécessaire pour vivre convenablement, estimé à 7,85 livres (10 euros) de l'heure en province et 9,15 livres (11,60 euros) à Londres.

Le Monde du 3 septembre 2015 exposait que *« malgré la croissance, la précarité ne recule pas au Royaume-Uni. Le nombre de contrats à « zéro heure », qui ne garantissent aucun travail fixe à leur signataire, a progressé de 20 % sur un an. Il y en avait 744 000 entre avril et juin, contre 624 000 à la même période en 2014, selon les données publiées mercredi 2 septembre par l'Office national des statistiques (ONS). »* Mais selon d'autres sources, ce chiffre pourrait atteindre 1,5 million de contrats, soit 4 % des emplois. *« Les contrats à zéro heure ne sont cependant que la facette la plus connue d'un marché du travail toujours plus flexible. L'auto-entreprenariat, le travail intérimaire, les salaires uniquement sur commission sont autant d'autres formes de précarité, également en hausse. »* (ibid.) Les « auto-entrepreneurs » *(self-employment)* représentent les trois quarts des emplois créés depuis 2008, et 15 % de l'emploi total. Pour une bonne part, il s'agit en fait de contrats salariaux déguisés, qui permettent aux capitalistes de ne pas payer les cotisations sociales. Ce sont des millions de « non-salariés » qui n'ont pas accès aux droits élémentaires des salariés (épargne-retraite, assurance-chômage…) et qui ont vu leur revenu diminuer en moyenne de 20 à 25 % depuis la crise économique de 2008, tout comme les « contrats zéro heure » qui ne bénéficient pas de congés payés, ni d'indemnité maladie.

Selon *Le Monde* du 7 avril 2016, *« en 2013, l'ONG Oxfam estimait que 2 millions de Britanniques étaient mal nourris, et qu'un parent sur six se privait de nourriture pour mieux subvenir aux besoins de sa famille.* (…) *Fin 2013, un rapport sur la faim et l'insécurité alimentaire au Royaume-Uni, (...) a mis en lumière la forte augmentation des prix des denrées alimentaires et du fioul domestique, à un rythme plus rapide que celui de la hausse des salaires et que celui de l'inflation.* (…) *Mais l'invraisemblable augmentation de la pauvreté outre-Manche depuis quelques mois trouve aussi ses origines dans le « Welfare Reform Act 2012 », la réforme d'ampleur de la protection sociale initiée par le gouvernement conservateur de David Cameron.* (…) *Un million de personnes ont déjà été victimes d'interruptions du versement de leurs allocations – des sanctions qui durent au minimum quatre semaines et peuvent aller jusqu'à trois ans. »*

La situation en matière de logement au Royaume-Uni est particulièrement catastrophique. Sous le titre *« Au Royaume-Uni, quarante-cinq ans de constructions insuffisantes »*, *Le Monde* du 29 avril 2015 écrit : *« En 1969, 380 000 logements ont été construits au Royaume-Uni, moins de 200 000 en 1990 et 140 000 en 2013. Ce déclin continu est au cœur de la crise immobilière britannique : la population croît plus vite que le logement.* (…) *« Dans le Grand Londres, le prix moyen d'une propriété atteint 7,5 fois le revenu moyen, moitié plus qu'il y a quatre ans. Inabordable pour l'immense majorité de la population. »*. En début d'année, on dénombrait 340 000 personnes sur liste d'attente, alors que Londres a enregistré 850 000 habitants supplémentaires en huit ans. Les prix de l'immobilier auraient encore augmenté de 50 % en cinq ans et les loyers sont si chers (couramment 50 à 60 % du salaire, avec un montant moyen de loyer de 3 500 € par mois, 1 350 € par mois pour un studio) que le recours à la « colocation » devient désormais quasi-obligatoire y compris pour les plus de trente ans, voire pour les « quinquas ».

Concernant l'enseignement public, il a subi des coupes budgétaires incessantes depuis plus de trois décennies, qui conduisent à la privatisation et à la dislocation du système d'instruction publique dans ce pays. *Le Monde* du 6 avril 2016 écrit à ce sujet : *« Depuis 2012, en effet, le gouvernement de David Cameron a permis aux universités de tripler leurs frais de scolarité (sans dépasser un plafond de 9 000 livres sterling par an – environ 11 200 euros). Les deux tiers d'entre elles se sont automatiquement alignées sur ce plafond, entraînant la hausse des prêts étudiants. En moyenne, les jeunes Britanniques se sont endettés de 13 292 livres sterling (16 600 euros) pour leurs seules études. Avec approximativement 12 millions d'étudiants, le rapport* [de *The Knowledge Academy* – NDLR] *estime que le décalage entre études et emploi aurait coûté aux étudiants 65 milliards de livres (81 milliards d'euros) »*. Et ce, alors que le chômage des jeunes atteint 14 % contre un taux moyen de 5 % sur l'ensemble de la population active.

L'indigence du système de santé publique, le NHS (National Health Service), est un exemple flagrant de la mise en coupe réglée des acquis sociaux au profit du capital financier. Le NHS c'est encore 10 500 cabinets médicaux, 2 300 hôpitaux et 1 600 000 salariés, soit près de 6 % de la population active. Le gouvernement a imposé au NHS un programme de 30 milliards d'euros de coupes budgétaires, soit près de 15 % du budget total, ce qui a conduit nombre d'hôpitaux publics à constater en 2015 un déficit comptable, dont la cause unique est l'étranglement financier décidé par le gouvernement. La misère des moyens à laquelle les gouvernements successifs ont réduit le NHS conduit à des délais d'attente inacceptables pour les malades, y compris pour les urgences et les maladies graves comme le cancer.

Aujourd'hui, il est clair que cette conquête majeure du prolétariat anglais qu'est le NHS, créé en 1948, est menacé dans son existence même par la volonté politique délibérée des gouvernements anti-ouvriers successifs. Il est non moins clair que l'attachement profond et indéfectible de la population laborieuse du Royaume-Uni à son NHS ne peut que pousser à combattre pour le défendre.

Tout pour le parasitisme financier de la City…

Cette politique continue de tous les gouvernements depuis Thatcher n'a qu'un seul but : permettre au capital financier de continuer à prélever les taux de profit les plus élevés. C'est ce qui attire vers Londres les capitaux du monde entier. En Grande-Bretagne, le secteur dit des « services financiers », autrement dit et pour l'essentiel, la spéculation du capital financier, représente 30 % à 40 % du PIB selon les estimations. La « City » de Londres demeure la deuxième place financière et boursière du monde après Wall Street, et la seule véritablement globale d'Europe. Mais la concurrence est rude.

Le 23 février dernier était annoncée la fusion de la Bourse de Londres, le *London Stock Exchange* (LES), qui existe depuis plus de trois siècles, avec la Deutsche Börse de Francfort. En 2011, le LSE avait déjà acquis la Bourse de Milan. Mais *Le Monde* du 24 février 2016 précisait : *« Face à lui, des groupes de plus en plus gros se sont constitués. Les plus importants sont l'américain Intercontinental Exchange (ICE, qui comprend la Bourse de New York), le Chicago Mercantile Exchange (CME) et la place de Hongkong (Hongkong Exchanges and Clearing). Quant à la société Euronext, qui possède notamment la Bourse de Paris, elle est nettement plus petite que ses rivales, depuis que ICE s'en est séparée, en 2014. Ce mouvement mondial de concentration doit permettre de faire face à la concurrence à laquelle se livrent les diverses plateformes. Dans les années 2000, les États-Unis puis l'UE ont dérégulé les marchés actions. De nombreuses petites structures ont vu le jour. Ainsi, aujourd'hui, à peine plus de la moitié des actions britanniques s'échange sur le LES ; l'autre moitié se répartit entre de multiples nouveaux venus, qui offrent leurs services à prix cassé. Résultat, l'activité historique de la Bourse de Londres, l'échange d'actions, représente désormais moins de 20 % de son chiffre d'affaires. »* Le reste est constitué par diverses activités de « services financiers » accessoires à l'échange d'actions proprement dit et autres.

Cette domination écrasante du capital financier sur l'économie britannique n'a pu se réaliser que par une destruction de forces productives sans précédent dans tout le pays, et la plongée dans la misère de la classe ouvrière et de la jeunesse.

… au prix du déclin continu de l'impérialisme anglais

Un exemple tout récent du déclin du capitalisme britannique est l'annonce en avril 2016 par le groupe Tata Steel (groupe de capitaux indiens contrôlant déjà une part importante de l'industrie sidérurgique et métallurgique en Europe) de la cession de toutes ses activités métallurgiques au Royaume-Uni. Mais c'est en fait l'ensemble de la sidérurgie britannique qui est désormais menacée de disparition, avec plus de 4 000 licenciements depuis 2015.

« 15 000 emplois directs sont en jeu. En 2007, Tata avait racheté les vestiges de British Steel, l'ancienne entreprise sidérurgique nationale, privatisée par Margaret Thatcher. Il possède aujourd'hui une dizaine de sites au Royaume-Uni, dont deux hauts-fourneaux. Le plus important se situe à Port Talbot, au Pays de Galles. Dans cette vallée industrielle, près de 40 000 emplois dépendent de l'acier. La fermeture du site porterait un coup terrible à l'une des régions les plus pauvres du pays. » (*Le Monde,* 11 avril 2016). Cette crise de surproduction de l'acier mondial signifie pour le Royaume-Uni le risque d'une catastrophe nationale.

Depuis Thatcher, l'industrie britannique est mise à l'encan des pires figures du capitalisme vautour sans foi ni loi, comme Tata ou ses successeurs.

Les bases économiques du capitalisme anglais sont profondément minées et gangrenées par les mêmes maux qui rongent toutes les puissances impérialistes, avec cependant des traits accentués qui tiennent à la structure même de l'économie du Royaume-Uni. Les gouvernements successifs à partir de Thatcher ont favorisé à l'extrême le parasitisme du capital financier, bancaire et boursier, et poussé à la liquidation de l'industrie britannique, en dépit de toutes leurs postures « patriotiques ». Leur politique a conduit à des destructions massives de forces productives, en expulsant de l'emploi productif des millions de travailleurs et de jeunes, qui se retrouvent soit au chômage, soit dans des petits boulots ou dans la précarité.

Quoi qu'il en soit, « Brexit » ou pas, rien ne sera réglé quant à l'avenir de la Grande-Bretagne. Ce vote ne tranchera rien de décisif dans l'affrontement entre les classes outre-Manche.

Les oppositions sur le Brexit ne recoupent pas les frontières de classes

Le 14 avril 2016, Jeremy Corbyn, leader du Parti travailliste, se prononçait ouvertement pour le maintien dans l'UE, apportant ainsi un soutien de poids au gouvernement Tory et à Cameron. Selon *Les Échos* du 15 avril 2016, *« il a défendu avec ferveur le rôle " protecteur " de l'Europe en matière de droit du travail, de défense de l'environnement ou encore de lutte contre l'optimisation fiscale des multinationales. Il rejoint ainsi les principaux syndicats britanniques, qui soulignent les avancées sociales réalisées grâce à l'Europe, comme la durée minimale des congés payés ou la limitation du temps de travail. Autant de droits " vitaux " qui seraient fragilisés, selon Jeremy Corbyn, en cas de Brexit. »* Il s'agit là d'une sinistre escroquerie.

Rappelons qu'en 1975, lors du précédent référendum sur l'appartenance à ce qui était alors la CEE, tenu deux ans après l'adhésion du Royaume-Uni, alors que le gouvernement travailliste de Harold Wilson faisait campagne pour le maintien, position que soutenait également la direction du parti tory avec à sa tête Margaret Thatcher, une partie du Labour Party, dont Corbyn et certains ministres du Labour, avaient fait campagne pour la sortie, de même, que la centrale syndicale TUC. En 1983, le manifeste du Labour réclamait un retrait de la Communauté économique européenne. Quant à Corbyn, il avait voté contre le traité de Maastricht, et encore en 2008 contre le traité de Lisbonne. Aujourd'hui, le même déclarait le 14 avril lors d'un meeting à l'université de

Londres : *« Le Labour est très majoritairement en faveur d'un maintien* [dans l'UE] *parce que nous estimons que le projet européen a apporté emplois, investissement et protection aux travailleurs, aux consommateurs et à l'environnement »*. On sait ce qu'il en est dans la réalité et on comprend que l'enthousiasme fait défaut à ce discours, de même que nombre d'électeurs travaillistes vont s'en tenir à l'abstention, sinon à voter contre.

On mesure ainsi l'avancement de la décomposition politique du mouvement ouvrier dans ce pays, puisqu'en 2016 toutes les grandes organisations ouvrières ont pu être alignées derrière le gouvernement tory dans la campagne pour le maintien, sans que ne se lève d'opposition significative. Ainsi la direction du TUC ose soutenir le « in » sous le slogan *« ne prenez pas de risques »*, en prétendant que la sortie mettrait en danger les emplois, les droits des travailleurs et la « base industrielle » du pays, cela après plus de 35 ans de licenciements, de destruction de branches entières de l'économie et de reculs incessants des acquis ouvriers !

Seules des fractions minoritaires du mouvement ouvrier font campagne pour la sortie. C'est le cas de quelques syndicats comme le syndicat RMT (Rail, Mer et Transport), le syndicat des conducteurs de train ASLEF et celui des boulangers BFAWU, ainsi que le groupement des « Syndicalistes contre l'Union européenne » (TUAEU), que dirige le PCB stalinien, ainsi que le SP et le SWP qui se réclament vaguement du trotskysme. Mais la campagne de ces courants ne dépasse pas l'opportunisme chauvin qui se drape dans la défense de la main-d'œuvre britannique, et de fait contre la main-d'œuvre immigrée. Ils constituent des obstacles pour le regroupement d'une force révolutionnaire ouvrière, repoussant eux aussi les travailleurs qui veulent refuser l'UE dans les bras des leaders bourgeois réactionnaires et nationalistes du Brexit, au nom de la « souveraineté nationale ».

Où sont les intérêts de la classe ouvrière ?

La défense des intérêts des travailleurs exige au contraire la rupture avec l'Union européenne des bourgeoisies et des États impérialistes. Les travailleurs et la jeunesse du Royaume-Uni ont bien évidemment tout intérêt à ce que le Brexit l'emporte, à ce que la Grande-Bretagne quitte l'UE, à ce que l'UE et ses états-majors de combat anti-ouvriers soient disloqués et disparaissent, à ce que l'Euro soit démantelé. Mais il est clair que le vote pour le « Brexit » ne saurait exprimer à lui seul la défense des intérêts de la classe ouvrière face à l'offensive réactionnaire à laquelle elle a à faire face dans tous les domaines. Les forces politiques qui dirigent la campagne pour le Brexit sont pour l'essentiel des partis bourgeois, sinon des chauvins réactionnaires de la pire espèce, qui, tous, sur fond du racisme anti-immigrés le plus répugnant, se réclament de la défense de l'impérialisme britannique et de sa compétitivité, rivalisant avec leurs concurrents partisans du « in » sur les meilleurs moyens d'assurer la position du capitalisme anglais face à ses concurrents impérialistes. Ils ne sont rivaux que sur les meilleurs moyens d'exploiter le plus possible les travailleurs britanniques et étrangers.

Dans ces conditions, il est décisif pour les militants ouvriers et révolutionnaires de réaffirmer que le drapeau de classe de la lutte des travailleurs contre l'UE comme contre l'impérialisme anglais, c'est le drapeau de l'internationalisme ouvrier, et non celui de la bourgeoisie anglaise. Pour s'ouvrir la voie, les travailleurs et les jeunes doivent mener de front et en même temps le combat contre l'UE et contre leur propre bourgeoisie, avec leurs propres moyens et sur leur propre terrain, en utilisant leurs organisations de classe, syndicat et parti. Il leur faut se garder comme de la peste de s'aligner si peu que ce soit derrière les forces archi-réactionnaires à qui les « médias » ont décerné le leadership de la campagne pour le Brexit. Aucune connivence, aucun « front commun » avec les Boris Johnson, la droite des Tories, ni avec UKIP ! Indépendance totale par rapport aux forces bourgeoises du Brexit ! Car au-delà de la question posée lors de ce référendum, la question européenne reste un enjeu politique majeur, dont la solution ouvrière ne peut résider que dans le combat de chacun des prolétariats d'Europe pour chasser les gouvernements au service du capital, mettre en place un gouvernement ouvrier et prendre le pouvoir dans son propre pays, s'engager dans la voie qui mène au socialisme, et ainsi avancer vers les États-Unis socialistes d'Europe, seule issue dans cette partie du monde pour en finir à la fois avec l'exploitation capitaliste et les frontières qui étouffent les peuples, en Europe et ailleurs.

Si le Brexit devait l'emporter au soir du 23 juin 2016, cela constituerait une défaite politique majeure et cinglante pour Cameron, qui l'obligerait très certainement à démissionner de son poste de premier ministre. Mais pour autant, cela ne saurait représenter, dans les conditions présentes, une victoire pour la classe ouvrière britannique. Car s'il devait céder la place, en l'absence d'alternative crédible du côté du Labour, Cameron ne pourrait qu'être immédiatement remplacé, sans coup férir, par un de ses concurrents conservateurs, avec une politique semblable, voire encore plus anti-ouvrière, anti-immigrés et réactionnaire.

Comprendre comment on a pu en arriver là nécessite de revenir sur deux événements majeurs dans la période récente : les élections générales du 7 mai 2015, qui ont vu la reconduction des Tories au gouvernement, et corrélativement, l'élection le 12 septembre 2015 de Corbyn à la tête du Labour Party.

Les élections générales de 2015 marquent la faillite complète de la politique du « New Labour »

Le 7 mai 2015, les élections générales étaient appelées à renouveler les 650 sièges de la Chambre des Communes. Le tableau qui suit rappelle ces résultats détaillés et comparés à ceux des élections précédentes :

(Source : Union inter-parlementaire, IPU, http://www.ipu.org et House of Commons, http://www.parliament.uk)	7 mai 2015	6 mai 2010	5 mai 2005	7 juin 2001	1 mai 1997	9 avril 1992	11 juin 1987
Inscrits	46 354 197	45 597 461	44 245 939	44 403 238	43 784 559	43 253 000	43 181 321
Exprimés	30 691 680	29 687 604	27 148 510	26 265 187	31 287 097	33 609 431	32 536 205
% sur Inscrits	66,21%	65,11%	61,36%	59,15%	71,46%	77,70%	75,35%
Labour Party	9 344 328	8 609 527	9 552 436	10 724 895	13 517 132	11 557 134	10 033 633
% sur Exprimés	30,45%	29,00%	35,19%	40,83%	43,20%	34,39%	30,84%
% sur Inscrits	20,16%	18,88%	21,59%	24,15%	30,87%	26,72%	23,24%
Sièges	**232**	**258**	**355**	**412**	**418**	**271**	**229**
Tories	11 300 303	10 726 614	8 784 915	8 357 622	9 602 857	14 093 148	13 763 134
% sur Exprimés	36,82%	36,13%	32,36%	31,82%	30,69%	41,93%	42,30%
% sur Inscrits	24,38%	23,52%	19,85%	18,82%	21,93%	32,58%	31,87%
Sièges	**330**	**306**	**198**	**166**	**165**	**336**	**376**
Libéraux	2 415 388	6 836 824	5 985 454	4 812 833	5 242 894	5 998 446	7 339 912
% sur Exprimés	7,87%	23,03%	22,05%	18,32%	16,76%	17,85%	22,56%
% sur Inscrits	5,21%	14,99%	13,53%	10,84%	11,97%	13,87%	17,00%
Sièges	**8**	**57**	**62**	**52**	**46**	**20**	**22**
Scottish National Party (SNP)	1 454 436	491 686	412 267	464 305	621 540	629 552	416 873
% sur Exprimés	4,74%	1,66%	1,52%	1,77%	1,99%	1,87%	1,28%
% sur Inscrits	3,14%	1,08%	0,93%	1,05%	1,42%	1,46%	0,97%
Sièges	**56**	**6**	**6**	**5**	**6**	**3**	**3**
UK Independence Party (UKIP)	3 881 129	919 546	605 973				
% sur Exprimés	12,65%	3,10%	2,23%				
% sur Inscrits	8,37%	2,02%	1,37%				
Sièges	**1**	**0**	**0**				
Green Party	1 157 613	285 616	257 758				
% sur Exprimés	3,77%	0,96%	0,95%				
% sur Inscrits	2,50%	0,63%	0,58%				
Sièges	**1**	**1**	**0**				
Sinn Fein	176 232	171 942	174 530	175 933	126 921		
% sur Exprimés	0,57%	0,58%	0,64%	0,67%	0,41%		
% sur Inscrits	0,38%	0,38%	0,39%	0,40%	0,29%		
Sièges	**4**	**5**	**5**	**4**	**2**		
Autres	962 251	1 645 849	1 375 177	1 729 599	2 175 753	1 331 151	982 653
% sur Exprimés	3,14%	5,54%	5,07%	6,59%	6,95%	3,96%	3,02%
% sur Inscrits	2,08%	3,61%	3,11%	3,90%	4,97%	3,08%	2,28%
Sièges	**18**	**17**	**24**	**20**	**22**	**21**	**20**
Total sièges	650	650	650	659	659	651	650

L'élément fondamental est l'échec du Labour Party à reconquérir la majorité, et ce après cinq années de gouvernement des Conservateurs en alliance avec les Libéraux. En dépit de l'effondrement du parti Libéral-Démocrate qui perd 60 % de ses voix et plus de 85 % de ses sièges de 2010, se voyant réduit à huit représentants au parlement, le parti travailliste n'a pas été en mesure de capter le mécontentement, le rejet de l'austérité et des

Tories ainsi que de leurs alliés Lib'Dem', et la volonté de résistance des masses qui s'était pourtant largement manifestée au cours de la première mandature de Cameron. Et ce en dépit de la profonde division politique qui traverse la classe possédante anglaise sur le Brexit, ce dont témoigne également la très forte poussée du parti ultra-réactionnaire et raciste UKIP qui recueille en 2015 près de quatre millions de voix, multipliant par plus de quatre son score de 2010.

La sévère défaite du Labour marque la faillite de la politique du « New Labour », incarnée alors par Ed Miliband, qui n'a su présenter aux travailleurs et à la jeunesse qu'une perspective de nouveaux sacrifices, pour permettre à l'impérialisme anglais de tenter de maintenir son rang, et au capital britannique son taux de profit. Le manifeste électoral 2015 du Labour était intitulé *« La Grande-Bretagne peut être meilleure »* (*Britain can be better*) et proclamait en couverture : *« La Grande-Bretagne ne peut réussir que si les travailleurs réussissent. Voici un plan pour accéder au travail dur, partager la prospérité et construire une meilleure Grande-Bretagne »*. Le plan en question est révélateur. Le premier point en est la *« responsabilité budgétaire »*, et la première phrase du texte : *« Nous sommes un grand pays »*. Cela cadre tout le reste. Comment mieux exprimer que la perspective du « New Labour » est la défense de l'impérialisme anglais ? Comment mieux dire que le sac à promesses du Labour de Miliband avait pour nom austérité ? Les blairistes n'avaient à proposer que la poursuite de la politique des Tories sous un verbiage « gauche », à l'opposé de la volonté des masses d'en finir avec Cameron et sa politique de misère. Le « New Labour » de Miliband n'est même pas parvenu à retrouver ses voix de 2005. La reconduction des Tories au pouvoir a ainsi procédé d'abord et avant tout de l'échec de la direction du Parti travailliste bien plus que d'une force intrinsèque des Conservateurs, qui sont loin de récupérer les voix perdues par leurs ex-associés libéraux qui, quant à eux, s'effondrent littéralement. Empêchés de se rassembler dans le vote Labour pour en finir avec l'austérité et les Tories, les électeurs ouvriers et jeunes se sont dispersés dans l'abstention, qui est passée d'un quart à un tiers des inscrits en vingt ans, ou sur diverses formations politiques bourgeoises plus ou moins réactionnaires.

Aggravation de la législation anti-grèves et du contrôle étatique sur les syndicats

Dès sa reconduction en mai 2015, Cameron a engagé une contre-réforme visant à limiter davantage le droit de grève, déjà soumis à de sévères entraves depuis Thatcher. Le projet de loi présenté le 15 juillet 2015 et finalement adopté dès septembre, prévoit l'obligation d'une participation d'au moins 50 % des syndiqués concernés au vote par correspondance préliminaire imposé par la loi. Dans le secteur public et les services dits « vitaux », la grève devrait en outre être votée par au moins 40 % des inscrits, indépendamment du taux de participation. Par ailleurs, la loi Cameron autorise le recours aux intérimaires pour remplacer les grévistes, ce qui était interdit depuis 47 ans. La durée de préavis de grève est portée de 7 à 14 jours. Les manifestations des grévistes et les piquets de grève sont sévèrement restreints, soumis à autorisation préalable par la police, et les infractions constatées relèvent désormais du droit pénal. Une institution étatique de « régulation » devra contrôler la liste des membres des syndicats, leurs règles de fonctionnement et leurs comptes. Les heures de délégation syndicale dans le secteur public pourront être plafonnées par le gouvernement. Le prélèvement automatique des cotisations sur les salaires est aboli.

Cette loi aggrave considérablement les entraves déjà existantes contre les grèves et le mouvement ouvrier, dont la plupart remontent à l'époque de Thatcher.

La vérité est que la classe possédante a parfaitement conscience que pour porter encore plus de coups contre les conditions d'existence des salariés, elle doit s'attaquer beaucoup plus profondément aux droits démocratiques d'expression et d'organisation de la classe ouvrière, lui infliger des défaites politiques suffisantes sur le terrain de la lutte des classes directe. Cameron l'avait exprimé clairement à l'été 2014, à la veille d'un mouvement de grèves et manifestations qui allait mobiliser plus d'un million de fonctionnaires, dont des milliers d'enseignants, contre les restrictions de salaires et de retraites : *« Il faut faire cesser les grèves dans les écoles. »*, *« Je ne pense pas que ces grèves soient justes. Comment est-il possible que ce soit bon pour l'éducation de nos enfants d'être perturbés ainsi par les syndicats ? Il est temps de légiférer. »* (Cameron dans *The Telegraph*).

Les appareils syndicaux ont tout fait pour éviter toute action à la hauteur contre cette loi dont ils n'ont pas exigé le retrait. Le plus grand syndicat du pays, « Unite », a proposé ses services au gouvernement pour des « discussions » sur tel ou tel recul pour mieux faire avaler l'ensemble. Ils n'ont appelé qu'à quelques actions symboliques en octobre 2015 devant le congrès Tory et au Parlement sans la moindre mobilisation. Frances O'Grady, la secrétaire générale du TUC, qualifiait la loi Cameron d'*« attaque inutile contre les travailleurs et les libertés civiles »*. On appréciera ce qualificatif « mesuré » qui relève assurément de l'offre de bons et loyaux services au patronat et aux Tories, et de l'assurance que rien ne serait fait pour exiger le retrait du projet.

C'est Angela Eagle, chargée du commerce (sic !) dans le « shadow cabinet » du Labour, qui fut chargée de parler le 15 septembre au Parlement au nom du Labour. Elle qualifia le projet Cameron d'*« attaque idéologique et partisane des conservateurs contre les syndicats, alors que le nombre de jours de grève a chuté de 90 % en deux décennies »*. On appréciera le cynisme éhonté de l'argumentation. Corbyn est quant à lui resté silencieux au premier rang des Communes, se contentant dans la presse du lendemain d'une plainte gémissante : *« La Grande-Bretagne a déjà les lois syndicales les plus restrictives d'Europe occidentale »*. Trois jours après son élection à la tête du Labour, ce silence de Corbyn était déjà lourd de signification politique : qui ne dit mot consent.

Tentatives de résistance

C'est un fait que les travailleurs britanniques ne sont pas encore parvenus à surmonter la défaite historique des mineurs contre Thatcher en 1985. Mais il n'en reste pas moins que leurs capacités de résistance, quoique entamées, demeurent encore très importantes.

En novembre 2010, la jeunesse se mobilisait contre un projet du gouvernement visant à diminuer les bourses d'études et tripler le montant des droits d'inscription à l'université. Le 10 novembre, plus de 50 000 jeunes et enseignants manifestaient à Londres devant le Parlement de Westminster. C'était le droit aux études qui était remis en cause avec des taxes portées à 10 500 € par an, alors même que nombre d'étudiants devaient déjà s'endetter lourdement pour pouvoir poursuivre leurs études. Ce mouvement était le plus puissant depuis l'arrivée au pouvoir de Cameron. Spontanément, les jeunes se dirigèrent en masse vers le siège du parti tory à Millbank Tower, l'occupèrent et le mirent à sac. Des affrontements très violents avec la police s'ensuivirent, et les semaines suivantes virent la répression s'abattre sur les participants traités et lourdement condamnés ainsi que des criminels. Le syndicat étudiant NUS fut surpris par l'ampleur et la détermination des jeunes, mais s'empressa de « condamner les violences », et tenta de détourner les jeunes du lieu du pouvoir en appelant à manifester loin du Parlement. Le 24 novembre, puis le 9 décembre de nouvelles manifestations des étudiants et lycéens eurent lieu à Londres, ainsi que dans d'autres villes, sans l'appel de la NUS. Mais cette fois-ci, la police, déployée en nombre, parvint à cantonner les manifestants par la tactique de répression de rue dite du « kettling » (encerclement). Le mouvement se poursuivit par la suite par des occupations de locaux d'enseignement, mais il finit par s'effilocher en l'absence de relais de la classe ouvrière et de perspectives politiques, du fait des directions syndicales et du Labour, qui appuya le gouvernement tory tant dans ses mesures d'austérité que lors de la répression des manifestants, de même que les directions de la NUS, des syndicats enseignants et du TUC, renvoyant à une journée d'action… trois mois plus tard ! Il n'en demeure pas moins que ce mouvement restera comme un moment essentiel pour l'expérience politique de toute une génération.

Ce mouvement de la jeunesse venait après une série de grèves dans de multiples secteurs comme les transports urbains, les cheminots, les postiers, les enseignants, la santé, etc., et exprimait le rejet par l'ensemble des travailleurs et des jeunes de la politique d'austérité auquel le gouvernement conservateur, prenant appui sur ce qu'avaient fait avant lui les blairistes, entendait élargir et accélérer (voir *CPS* n° 42, du 10 février 2011).

Le 26 mars 2011, 500 000 manifestants déferlaient à Londres contre le gouvernement Cameron, gigantesque manifestation qui fut une fois de plus *« cadenassée par les dirigeants syndicaux et le Labour »* comme l'écrivait *CPS* n° 43 (11 mai 2011) :

> *« si massive que soit la manifestation, si révélatrice qu'elle soit de la disponibilité du prolétariat au combat, elle ne résout aucun de ses problèmes. L'offensive Cameron peut continuer à se développer, même si celui-ci a dû se livrer à une manœuvre purement tactique : retarder de quelques mois la mise en œuvre du plan de privatisation de la NHS. Car il faut noter que, de manière délibérée, les dirigeants syndicaux anglais ont laissé seuls les étudiants qui ont cherché à affronter le pouvoir en décembre dernier, et par conséquent laissé le Parlement adopter les augmentations de droits d'inscription, retardant de plusieurs mois la convocation de la manifestation. D'autre part, c'est sous le signe d'une « journée pour les alternatives » que les dirigeants syndicaux ont convoqué cette manifestation. Miliband, le dirigeant du Labour prenant la parole à l'issue de cette manifestation, en a donné le contenu : "Tout le monde sait aujourd'hui que le pays connaît des temps difficiles. Mais nous savons aussi qu'il y a d'autres voies. (...) Nous avons besoin de faire des choix difficiles, et quelques coupes. Mais ce gouvernement va trop loin et trop vite en détruisant le ciment de notre société".*
>
> *« En somme, l'alternative, ce sont d'autres coupes dans le budget, d'autres attaques contre le prolétariat. Il est important de remarquer que Miliband a été copieusement sifflé par les manifestants. » (…)*

Les travailleurs britanniques ne se résignaient pourtant pas. Le 30 novembre 2011, la Grande-Bretagne connaissait la plus grande grève de son histoire depuis celle de 1926. Plus de 2,5 millions de travailleurs du secteur public faisaient grève et manifestaient dans la rue, avec un soutien massif de l'ensemble de la population, à l'appel de 26 syndicats du secteur public. Dans le secteur de la santé, on comptait 400 000 grévistes. 18 342 établissements scolaires étaient fermés. 90 % des employés des douanes et des impôts étaient en grève. Quelque mille cortèges de manifestations se déroulaient dans tout le pays, et on compta 750 000 manifestants à Londres. Les travailleurs du secteur public combattaient un plan du ministre Osborne visant à supprimer 710 000 postes de fonctionnaires (sur un total de 2 750 000), à baisser le niveau des salaires et des pensions, reculer l'âge de la retraite et disloquer les grilles nationales de rémunérations. Le dirigeant blairiste du Labour, Miliband, n'avait pas hésité alors à casser le piquet de grève qui se tenait devant la chambre des Communes, et le gouvernement Cameron avait maintenu son plan.

L'automne 2013 a vu se dérouler de vastes mouvements de grèves des enseignants dans tout le pays qui ont touché jusqu'à 3 500 établissements scolaires, avec des manifestations massives dans plusieurs villes. Il s'agissait de combattre un plan d'ensemble d'attaques contre le corps enseignant : augmentation des cotisations retraite, relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, abolition de l'échelle salariale nationale, introduction du salaire lié à la « performance », imposition d'un programme d'enseignement axé sur les résultats, suppression de l'inclusion dans l'emploi du temps d'heures de préparation des cours, allongement des heures de cours et recours à des enseignants non qualifiés dans les salles de classe. La

cohérence de ce plan d'ensemble est l'« académisation » des établissements locaux, c'est-à-dire en faire des unités autonomes, conduisant à la dislocation totale du système d'instruction publique et du corps enseignant, avec à la clé les budgets de misère « locaux » pour les établissements déjà étranglés depuis des années et la marche à la privatisation. Les dirigeants syndicaux du NUT et du NASUWT ont détourné cette volonté de combat de tout affrontement avec le gouvernement pour en user ainsi que d'une simple masse de manœuvre destinée à « faire pression » pour obtenir que le gouvernement réponde à leurs offres de « négociations », en vérité pour faire passer les contre-réformes.

On pourrait encore citer nombre de grèves et de mouvements de résistance des masses britanniques, ne serait-ce que ces derniers mois. Il faut d'ailleurs signaler que si l'on en croit les statistiques du BIT, le nombre de jours de grèves au Royaume-Uni est loin d'être à son plus bas comme on l'entend parfois. Quelles que puissent être les limites de ces données, on relève cependant une réelle remontée ces dernières années :

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de jours de grèves (source : B.I.T.)	758 861	455 200	365 300	1 390 000	249 000	443 600	788 300

(Les chiffres de l'année 2015 ne sont pas encore publiés à la date de cet article)

Le prolétariat et la jeunesse de Grande-Bretagne ne renoncent pas à combattre pied à pied contre les conséquences de la crise capitaliste et la politique des gouvernements au service du capital détruisant leurs conditions d'existence, pour la défense des conquêtes ouvrières, aussi bien les droits sociaux du *« welfare state »* que le droit aux études pour la jeunesse, mais aussi les libertés démocratiques, à commencer par le droit de grève et d'organisation syndicale. Ils se heurtent à la politique des directions syndicales et du Labour Party, tout entière orientée pour empêcher l'affrontement avec le gouvernement et bousiller la volonté de combat des masses, permettant ainsi que s'appliquent les contre-réformes.

La détermination et l'opiniâtreté de la jeunesse et du prolétariat britanniques à combattre pour défendre ses intérêts de classe plongent profondément leurs racines dans l'histoire politique et les traditions révolutionnaires et d'organisation de la classe ouvrière de ce pays. Et c'est bien à cela qu'il faut se référer pour comprendre comment a pu se produire l'improbable accession de l'improbable Jeremy Corbin à la tête du Labour Party.

L'élection de Jeremy Corbyn à la tête du parti travailliste

Ni la classe ouvrière ni la jeunesse n'ont ni la liberté du choix ni du temps. Face aux attaques qui ne cessent pas de pleuvoir contre leurs acquis, les masses ne peuvent attendre qu'un nouveau parti exprimant authentiquement leurs aspirations soit constitué et capable de prendre le pouvoir. C'est pourquoi elles n'ont d'autre choix dans l'immédiat que de tenter d'utiliser le vieux parti travailliste, en dépit et contre la politique de sa direction, pour s'efforcer sans relâche d'en finir avec l'austérité et les gouvernements de défense du capital.

C'est cette volonté qui s'est ainsi exprimée le 12 septembre 2015 avec l'élection de Corbyn à la tête du Labour, contre le successeur désigné d'Ed Miliband et contre la volonté de la majorité de l'appareil et des notables mis en place par Blair et ses successeurs.

Corbyn était depuis 1983 le député constamment réélu d'une circonscription pauvre du nord de Londres (Islington North). Il n'a jamais occupé de position dans l'appareil dirigeant du parti. Jusqu'à son élection à la tête du Labour, il s'est toujours situé à la « gauche » du Labour, dans le sillage de John McDonnell, Ken Livingstone ou Tony Benn. Il s'était prononcé pour le soutien au Sinn Fein irlandais et pour le retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord, ou encore contre le financement pour 140 milliards d'euros du programme d'armement nucléaire, contre l'OTAN, etc. On estime qu'il détient une sorte de record en ayant, comme député, exprimé à 500 reprises des votes à l'encontre des directives de la direction du parti. De fait, il ne parvint à déposer sa candidature que d'extrême justesse, puisqu'il n'obtint qu'à la dernière heure les 36 parrainages de députés exigés, dont la plupart estimaient sans doute qu'il n'avait aucune chance sinon comme exutoire pour « la gauche ».

Il se présenta pendant sa campagne ainsi qu'un *« socialiste parlant vrai »*, comme un homme honnête et *« de principes »* dénonçant ouvertement toute politique d'austérité. Cela lui permit de capter le fort rejet par la base du Labour du blairisme et de la soumission constante de ses dirigeants au grand capital financier, qui va de pair avec la corruption répugnante qui les caractérise. Corbyn a ainsi pu apparaître comme une alternative crédible « à gauche » pour tous ceux qui voulaient en finir avec le « new Labour » et la « troisième voie » des blairistes. L'élan autour de sa candidature s'est révélé considérable parmi les travailleurs et la jeunesse, et a mis en défaut tous les pronostics, tant des « médias » que des notables blairistes.

Corbyn parvint à se faire soutenir par l'UNISON, le grand syndicat des services publics (1,3 million de membres), mais aussi par trois syndicats du chemin de fer, le syndicat des télécommunications CWU et « Unite » (syndicat généraliste de l'industrie, revendiquant 1,420 million de membres). La haine contre Corbyn, y compris dans ses aspects personnels, largement déployée par la presse tabloïd pourrie et les « fat cats » blairistes, larbins engraissés du capital, ne pouvait que renforcer la sympathie et le soutien par les travailleurs du rang, les jeunes révoltés et plus généralement tous les « oubliés » par l'« establishment » capitaliste.

On estime à plus de 100 000 les nouveaux adhérents qui ont rejoint le Parti travailliste ou qui ont repris leur carte pour pouvoir voter pour Corbyn, utilisant ainsi une modalité de vote initialement mise en place pour affaiblir le lien avec les syndicats et leur poids dans le Labour, et signifier la prise de distance avec la classe ouvrière. Cet afflux d'électeurs internes au Labour fut lui-même l'objet d'une bataille juridique conduite par la direction blairiste, mais qui ne parvint pas à endiguer le mouvement vers Corbyn.

Sur un total de 610 753 adhérents régulièrement inscrits, Corbyn a été élu dès le premier tour avec 251 417 votes, soit 59,5 % des 422 000 suffrages exprimés, loin devant chacun des autres candidats, soit 83,8 % des votes des « adhérents temporaires », mais aussi 49,6 % des suffrages exprimés des 303 110 « adhérents de plein droit » et 57,6 % de ceux des 158 991 adhérents des organisations affiliées (notons cependant 55 % d'abstentions parmi les adhérents des syndicats, souvent égarés par les manœuvres des appareils). Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'une victoire historique et de scores sans précédent dans l'histoire du Parti travailliste. On mesure par là l'espoir ainsi exprimé par les travailleurs britanniques d'en finir avec l'austérité et le blairisme, et les attentes portées sur Corbyn.

Ce vote au sein du Labour complète le scrutin législatif du printemps 2015 pour exprimer que les masses vomissent les blairistes et leur « New Labour », et témoigne de l'attachement de la classe ouvrière britannique à son parti traditionnel, le vieux Labour Party, expression politique des syndicats ouvriers du TUC, constitué historiquement par eux et qui leur demeure lié organiquement en dépit de toutes les manœuvres des blairistes pour les en dissocier.

C'est aussi une expression de la volonté des masses britanniques de se réapproprier leur outil politique, leur parti historique, pour tenter d'en finir avec plus de vingt ans de « New Labour » et mettre un coup d'arrêt aux attaques Tory-blairistes.

Corbyn peut-il ouvrir une issue pour le prolétariat et la jeunesse ?

Même si son rejet de l'austérité des décennies passées ne pouvait qu'être saisi comme un point d'appui par les travailleurs et les jeunes, les promesses de Corbyn durant sa campagne en restaient à de vagues généralités inconsistantes du genre *« construire un nouveau mouvement social pour amener un vrai changement dans notre pays… afin de placer sa richesse et les possibilités qu'il offre au service de millions de personnes au lieu d'être le monopole des millionnaires »*, qu'il existe *« une alternative à cette orthodoxie budgétaire »*, *« une autre façon de gérer l'économie »* (capitaliste ! - NDLR), que *« les salariés ne sont pas les responsables de la crise »* et qu'il faut *« faire cesser les coupes massives dans les aides sociales »*, augmenter les impôts des plus riches et *« investir dans l'industrie et les infrastructures »*.

Cependant les bons sentiments du programme de Corbyn ne suffisaient pas à préciser quels moyens il entendait utiliser pour réaliser ses objectifs pacifistes et humanistes. Nulle part, il ne proposait ni d'en finir avec le système capitaliste, ni même de commencer à s'en prendre aux grands groupes capitalistes. Son programme ne prévoyait aucune incursion dans la propriété privée des moyens de production.

Dès son élection, il avait déjà cédé devant l'appareil blairiste en refusant d'imposer aux députés du Parti travailliste un vote contre l'extension des bombardements britanniques en Irak et en Syrie, les laissant « libres de leur vote », alors même que le congrès du parti s'était prononcé expressément contre les bombardements. De même, il capitulait sans conditions face aux cris d'orfraie de l'état-major et renonçait à s'opposer au financement du programme d'armement nucléaire. Il avait aussi donné des gages à l'aile droite du Labour en intégrant à son cabinet fantôme ce que *Le Monde* (14/09/2015) appelle *« des personnalités centristes »* comme Andy Burnham ou Tom Watson, figures de l'appareil blairiste.

Corbyn n'est en rien un révolutionnaire, ni même un défenseur authentique des droits de la population laborieuse. Ses déclarations comme ses actes montrent que son programme est entièrement bourgeois, qu'il entend respecter et défendre la propriété privée du capital, la société et l'État capitalistes, et qu'il n'aspire qu'à constituer un gouvernement de plus de « sa gracieuse majesté », tout comme il entend en être à présent « l'opposition » respectueuse. Corbyn, on l'a dit, n'a pas hésité à se ranger derrière Cameron en appelant au vote pour le maintien dans l'UE, en couverture de ce dernier menacé dans ses propres rangs, ré-enchaînant de fait le Labour au train fou de la banque, de la finance, de la City et de la politique de Cameron, et désarmant ainsi les travailleurs de tout combat de classe pour en finir avec le gouvernement tory et sa politique. Il a montré dès son élection qu'il n'entendait en rien s'appuyer sur les centaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui l'ont porté à la présidence du Labour, mais qu'il ne pouvait au contraire que les décevoir et les démoraliser en respectant le cadre pourri de l'appareil blairiste et des directions syndicales. En promettant de laisser en place le système capitaliste, et en apportant un appui décisif au gouvernement tory en difficulté, la politique de Corbyn s'apparente au couteau sans lame auquel il manque le manche.

On peut prédire sans grand risque d'erreur que la déception des masses à son égard ne tardera guère.

Sadiq Khan élu maire de Londres

La méfiance des masses à l'égard de la nouvelle direction du Labour s'est déjà exprimée dans le peu d'entrain de l'électorat populaire à voter travailliste aux élections locales du 5 mai 2016. En Écosse, le Labour a continué à payer son positionnement anti-indépendantiste de défense de l'impérialisme anglais. Il a perdu plusieurs dizaines de sièges, au profit du SNP parti nationaliste bourgeois écossais, qui le devance au parlement local et conserve l'exécutif écossais. Au Pays de Galles, où le Labour était majoritaire, il perd 8 % au profit des national-populistes xénophobes de UKIP, conservant de justesse la majorité des sièges. La victoire du candidat travailliste Sadiq Khan

à la mairie de Londres, fils d'un conducteur de bus immigré pakistanais, « musulman anti-extrêmiste », repose sans doute en partie sur sa personnalité, qu'il a systématiquement mise en avant durant sa campagne, ce qui ne peut manquer de l'avoir favorisé, dans une capitale où 37 % des habitants sont nés hors du Royaume-Uni. Mais il ne faut pas oublier que le maire sortant Boris Johnson ne se représentait pas, et que les Tories n'ont pu aligner pour le remplacer qu'un milliardaire de la « gentry ». *Le Monde* du 7 mai 2016 écrit : *« M. Khan a promis une politique sociale : il veut construire davantage de logements abordables et geler les tarifs des transports pendant quatre ans. Mais il se dit aussi favorable au monde des affaires, et s'est engagé à défendre les intérêts de la City, en premier lieu en faisant campagne pour rester dans l'Union européenne ».* Sadiq Khan a déclaré vouloir *« aider les entreprises à prospérer »* et a même été jusqu'à prétendre qu'il serait *« le maire le plus pro-business que Londres ait jamais connu ».*

Il faut rappeler qu'il a été ministre d'État aux communautés entre 2008 et 2009, puis aux transports entre 2009 et 2010, dans le gouvernement de Gordon Brown. En 2010, il a aussi dirigé la campagne d'Ed Miliband pour la direction du Parti travailliste, dont il a fait partie de l'équipe de direction. En 2015 il a soutenu le blairiste Andy Burnham pour l'élection du chef du Labour, contre Jeremy Corbyn. Pourtant, il ne faut pas voir dans l'élection de Khan un vote anti-Corbyn. En prenant position pour le maintien dans l'UE, Khan s'est situé au fond sur la même ligne que Corbyn. Mais en dépit de son positionnement à la droite du Labour, son élection exprime avant tout un vote anti-tories des travailleurs et des jeunes, un vote pour en finir avec la politique anti-ouvrière des Cameron-Johnson.

L'avenir dira que tout espoir en ce sens est une illusion par avance perdue.

Plus que jamais : quel programme ? Quel gouvernement ? Quel parti ?

À propos des derniers développements en Grande-Bretagne, le précédent numéro de CPS (7 avril 2016) écrivait *« qu'aucune illusion n'est permise. En l'absence d'un véritable regroupement militant sur le programme révolutionnaire, d'une taille significative, l'aspiration à une politique de rupture avec le capitalisme est condamnée à être dévoyée. »* Il s'agit là d'un point de départ essentiel pour tout militant ouvrier révolutionnaire. Notre bulletin *Combattre pour le socialisme* a eu l'occasion à plusieurs reprises depuis plus de trente ans d'indiquer les axes politiques sur lesquels un tel regroupement devrait s'opérer (voir *CPS* n°2 a.s ; 1984, n°68 a.s.1997 ; n°22 n.s 2005). En décembre 1998 (*CPS* n° 76 a.s.) résumait *: « En d'autres termes* [il faut combattre pour que soit] *ouverte au prolétariat la perspective du socialisme, seule voie possible pour en finir avec les maux du régime capitaliste. Cette perspective passe par le combat pour un gouvernement ouvrier en Grande-Bretagne, un gouvernement qui pourrait répondre aux besoins élémentaires des larges masses en s'engageant dans la voie de l'expropriation du capital. En l'absence d'un parti ouvrier révolutionnaire, la mobilisation des masses pour un tel gouvernement passe par l'exigence adressée au Labour Party et aux dirigeants du TUC : « Rompez avec le gouvernement Blair ! Dehors les représentants du capital : gouvernement du seul Labour Party appuyé sur le TUC ! ». D'un tel gouvernement, les masses exigeraient qu'il donne satisfaction à leurs revendications et notamment qu'il renverse les institutions de la monarchie, qu'il mette fin à l'oppression du peuple irlandais en retirant toutes les troupes d'occupation de l'Ulster, qu'il dénonce l'Union européenne. »*

C'est sur la base de ces éléments programmatiques que les jeunes et les travailleurs révolutionnaires peuvent combattre et se regrouper, tant au sein des organisations ouvrières que dans les mouvements qui ne manqueront pas de se produire sous l'effet de la crise du système capitaliste et des coups portés par la classe ennemie et ses gouvernements.

Le 23 mai 2016

★

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- n°ISSN: 0763790X -- Imprimerie spéciale